

LES ESSENTIELS DE L'OCDE

**BRIAN KEELEY**

# LES MIGRATIONS INTERNATIONALES

**Le visage humain de la mondialisation**





LES ESSENTIELS DE L'OCDE

# Les migrations internationales

*Le visage humain de la mondialisation*

Brian Keeley



# ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements de 30 démocraties œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Corée, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

*Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.  
Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement  
les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.*

Publié en anglais sous le titre :

*OECD Insights*

**International Migration**

Traduit de l'anglais par Emmanuel Dalmenesche.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : [www.oecd.org/editions/corrigenda](http://www.oecd.org/editions/corrigenda).

© OCDE 2009

---

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).

---

## Avant-propos

Peu de phénomènes ont façonné l'histoire humaine de manière aussi décisive que les migrations. Leur influence s'incarne dans le dynamisme de nos sociétés multiethniques – qui nous rappellent à chaque instant qu'il y a chez l'homme un besoin profondément enraciné d'aller chercher ailleurs une vie meilleure. L'immigration apporte de nouvelles idées, une nouvelle énergie, de nouveaux liens, dont notre vie quotidienne nous donne des milliers d'exemples concrets : nous mangeons des pizzas italiennes, des currys indiens et des sushis japonais ; nous faisons nos courses le soir dans des magasins de quartier tenus par des immigrants qui ne ménagent pas leur peine ; et nous sommes nombreux à travailler chaque jour pour, ou avec, des entreprises créées par des migrants débordant d'énergie et de projets.

Mais les migrations posent également des défis. Dans de nombreuses sociétés, l'intégration des nouveaux arrivants est imparfaite. Il arrive que les enfants aient des difficultés scolaires, que les parents soient sans emploi ou ne trouvent pas de travail conforme à leurs compétences et que des familles ou des communautés entières restent en marge de la société. Avec la récession qui frappe l'économie mondiale, ces problèmes ne peuvent que s'accroître. En période de récession, le risque de perdre son emploi est particulièrement élevé pour les immigrants, et, même lorsque l'économie se redresse, leurs perspectives d'emploi sont généralement moins favorables que celles des autochtones.

Ces questions revêtent une importance particulière pour les pays de l'OCDE. Leur solde migratoire a triplé depuis les années 60 et, malgré le ralentissement économique, il devrait continuer de rester élevé dans les années qui viennent. En réalité, avec le vieillissement démographique qui touchera les pays de l'OCDE au cours des

prochaines décennies, il est probable que nous demanderons aux migrants de jouer un rôle plus important encore dans nos sociétés, même si nous ne pouvons évidemment pas nous attendre à ce qu'ils résolvent tous les défis auxquels nous serons confrontés.

Les migrations posent des défis, tout en procurant des bénéfices. Leur apporter une réponse politique cohérente est l'unique moyen de minimiser les premiers et de maximiser les seconds. Et ce n'est possible qu'à la condition de comprendre ce que sont les migrations, c'est-à-dire en nous en tenant aux faits et non aux discours rhétoriques qui brouillent trop souvent le débat sur ce sujet.

L'OCDE a un rôle irremplaçable à jouer à cet égard. Nos travaux sur les migrations consistent notamment à rendre compte des mouvements migratoires et à décrire l'importance et les caractéristiques des populations immigrées, à analyser les résultats scolaires des jeunes migrants et à étudier les options leur permettant de tirer le meilleur parti de leurs capacités, et à favoriser des migrations bénéfiques à la fois pour les pays développés et les pays en développement.

Ces travaux constituent l'épine dorsale de ces *Essentiels de l'OCDE*. Comme tous les autres titres de cette série, l'objectif des *Migrations internationales* est d'alimenter un débat éclairé sur une question clé pour nos sociétés. Il est d'autant plus urgent d'établir un dialogue rationnel sur les migrations qu'elles font souvent l'objet d'envoies lyriques et d'idées reçues (en grande partie dues à la persistance de l'immigration irrégulière). Sans ce dialogue, nos sociétés ne pourront pas susciter le soutien nécessaire aux politiques exhaustives qui permettent de tirer le meilleur parti des migrations internationales, pour les migrants eux-mêmes, les sociétés où ils vont s'installer et celles qu'ils quittent.

Anthony Gooch  
Directeur des relations extérieures  
et de la communication



## Remerciements

L'auteur souhaite remercier les personnes suivantes pour leurs conseils et leur aide : Marilyn Achiron, Nick Bray, Orsetta Causa, David Crane, Jeff Dayton-Johnson, Martine Durand, Francesca Froy, Jean-Pierre Garson, Georges Lemaître, Patrick Love, Annabelle Mourougane, Stephen Seawright, Claire Shewbridge et Miho Taguma. Ses remerciements vont aussi à Olga Kamensky, pour sa contribution aux recherches et à la rédaction, ainsi qu'à Vincent Gallart et Carolina Sandrin, pour leur contribution aux recherches. L'auteur remercie également Emmanuel Dalmenesche qui a traduit cet ouvrage de l'anglais vers le français.

***Les essentiels de l'OCDE*** est une série de livres de la Direction des relations extérieures et de la communication de l'OCDE. Ils s'appuient sur les recherches et les analyses de l'OCDE pour présenter et répondre aux principales questions économiques et sociales de notre temps.





# TABLE DES MATIÈRES

1. Le débat sur les migrations	9
2. Les migrations hier et aujourd'hui	21
3. La gestion des migrations	45
4. Les migrants et l'éducation	69
5. Les migrants et le travail	95
6. Migration et développement	125
7. En guise de conclusion...	151
Références	172

## Note sur les monnaies

Sauf indication contraire, il est fait référence au dollar américain.

### Ce livre contient des...



**StatLinks** 

**Accédez aux fichiers Excel®  
à partir des livres imprimés !**

En bas à droite des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*.

Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>.

Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet, il vous suffit de cliquer sur le lien.

Les *StatLinks* sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.



1



NO ENTRY

Si peu de questions sont aussi controversées que celle de l'immigration, c'est notamment parce que cette dernière renvoie à une foule d'autres enjeux parmi lesquels figurent l'économie, la démographie, la politique, la sécurité nationale, la culture, la langue et même la religion. C'est pourquoi il est important d'aller au-delà des discours et de se pencher sur les réalités et les faits concrets se rapportant aux migrations internationales.

# Le débat sur les migrations



## En guise de préambule...

Situé dans une rue grise d'un quartier peu séduisant de Paris, ce petit hôtel passe facilement inaperçu. Pourtant, une fois franchies ses portes, vous pénétrez dans un autre monde. Vous voici au Mali, ou du moins dans un endroit qui y ressemble étonnamment. Des groupes d'hommes déambulent dans les couloirs et discutent entre eux. Certains portent une tunique d'un bleu et d'un jaune intenses – le boubou traditionnel – d'autres un t-shirt et des jeans bon marché délavés. Presque tous les visages exhibent des scarifications synonymes de rites initiatiques tribaux.

Le Mali est également présent dans les plats que mangent ces hommes, dans les effluves qui montent de temps à autre de la cuisine au sous-sol, et même dans l'organisation des lieux. Tous ont beau être loin de leur village natal, ils respectent toujours leurs aînés. Alors que nous sommes assis en train de discuter avec un petit groupe, l'un d'eux entre pour voir ce qui se passe. Il est méfiant à l'égard des visiteurs : la police a fait des descentes ici dans le passé, et il ne veut pas qu'elle revienne.

Le statut juridique des habitants des lieux n'est pas toujours clair. Certains ont un permis de séjour, valide ou ayant expiré, d'autres n'en ont pas ; d'autres encore en ont fait la demande et attendent la réponse ; et un ou deux des très rares non-Maliens qui vivent ici ont déposé une demande d'asile. Parmi tous ces hommes, quelques-uns veulent à l'évidence éviter d'attirer l'attention des autorités. « Je peux rentrer chez moi, mais il y en a d'autres qui ne peuvent pas à cause de leurs papiers », dit l'un d'eux. « Comme moi », enchaîne un autre à deux pas. C'est un vieil homme vêtu d'un boubou et portant une barbe poivre et sel. « Cela fait 17 ans... »

Quel que soit leur statut, ces hommes veulent travailler, et la plupart le font. Ceux qui mettent trop de temps à trouver un emploi devront tôt ou tard quitter l'hôtel. Un homme explique qu'il travaillait dans le bâtiment au Mali. Lorsqu'il est arrivé en France, il a découvert qu'on utilisait du ciment ici, et non le bois auquel il était habitué. « C'est pour ça que je suis cuisinier présent, ajoute-t-il. C'est vraiment compliqué parce que je n'ai pas de papiers. Pourtant, il y a toujours quelqu'un pour me donner du

travail. Mais si j'avais mes papiers, je pourrais faire ce que je veux. Je suis jeune, je veux faire quelque chose de ma vie. »

La frustration est également perceptible chez certains. « J'ai un salaire. Je peux gagner 1 300, 1 400, ou même 1 600 euros par mois, dit l'un. On ne demande pas de miracle, juste un bout de papier... parce que vous devez avoir des papiers pour avoir des droits ici. » Ils veulent aussi être respectés : « Certains Français ont peur de ceux qui vivent comme nous dans ces hôtels. Ils pensent que nous sommes ici pour prendre leur travail, pour leur faire du mal, que nous sommes des voleurs, des vendeurs de drogue... les immigrés ne sont pas bien vus. »

Pourtant, en situation régulière ou non, respectés ou non, les Maliens continueront de venir en France, car la vie est plus dure encore en Afrique. « Les sécheresses s'aggravent de plus en plus, explique l'un d'eux. Avant, deux ou trois personnes cultivaient la terre, et cela suffisait pour en nourrir dix autres. À présent, s'il y en a dix qui travaillent dans les champs, ce qu'ils produisent ne suffit même pas à les nourrir. »

Les Maliens parlent français, même si ce n'est pas toujours couramment. En France, ils ont des amis, des cousins, des frères, des oncles, qui peuvent leur donner un coup de main lorsqu'ils s'installent. Aussi difficile que ce soit en France, ils savent aussi qu'ils aident davantage leur famille en venant ici qu'en restant au Mali. « Nous émignons pour nos familles, pour nos foyers, pour les gens qui nous entourent, pas pour notre pays. Après avoir payé mon loyer, ma nourriture, mon transport et mes impôts, tout ce qu'il me reste à la fin du mois, je l'envoie chez moi pour qu'ils achètent des médicaments, du riz [et] du sucre. »

Ces hommes, qui sont originaires d'un petit nombre de villages, ont aussi mis en commun leur argent pour financer des projets collectifs au Mali. « Nous allons construire de petits dispensaires pour améliorer la santé, on en a déjà construit quelques-uns, explique l'un d'eux. Le gouvernement du Mali nous trouvera des docteurs, et nous paierons leurs salaires... »

## Les migrations aujourd'hui... et demain

Si les histoires de ces Maliens leur appartiennent évidemment en propre, elles rappellent ce que vivent des millions d'autres immigrants et leurs familles à travers le monde. Pour tous les migrants de la planète il existe des facteurs qui les incitent à quitter leur pays et à choisir des cieux plus cléments. Il y a l'écheveau de règles et de réglementations qui déterminent le statut juridique et la possibilité de s'installer quelque part. Il y a la question de la langue et du travail : les migrants parlent-ils suffisamment bien la langue locale pour pouvoir s'en sortir ? Leurs compétences sont-elles pertinentes dans leur nouveau pays ? Et pourront-ils y trouver un travail décent ? Et il y a les liens qui les unissent à ceux qu'ils laissent derrière eux, le soutien qu'ils se font un point d'honneur à apporter à la famille restée au pays.

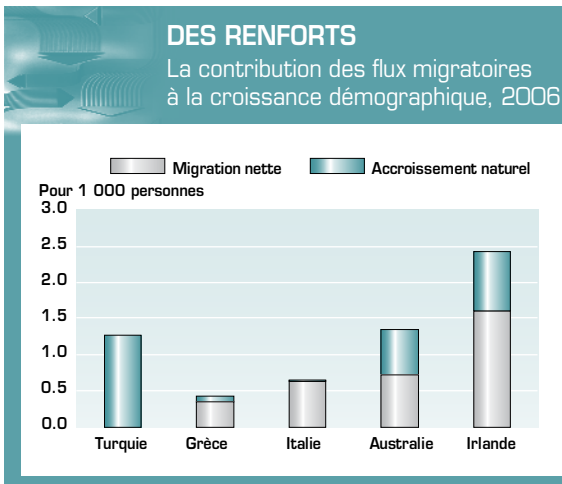
On compte aujourd'hui environ 190 millions de migrants dans le monde, soit quelque 2.9 % de la population mondiale, contre environ 2.2 % dans les années 70. Si leur nombre a globalement augmenté en termes absolus, cette augmentation n'a été ni rapide ni uniforme : la tendance a plutôt suivi une courbe en dents de scie. Il faut se méfier des généralisations lorsque l'on aborde la question des migrations. L'expérience migratoire diffère en effet selon chaque individu et selon chaque pays. Pour ce qui est du nombre de départs et d'arrivées, les situations peuvent être très contrastées au sein d'un même pays, selon les régions et même entre les villes et les villages. La migration est donc un phénomène à la fois global et, parfois, très local.

### L'ère de la mobilité

Les phénomènes migratoires existent depuis toujours et feront toujours partie de l'histoire des hommes. À l'avenir, dans les pays développés comme dans les pays en développement, un nombre croissant de personnes seront susceptibles d'envisager une migration temporaire ou permanente pour trouver de nouvelles opportunités. Avec l'amélioration des transports dans le monde, il est aujourd'hui plus facile de voyager, et Internet constitue une mine d'informations chaque jour plus riche sur les perspectives d'emploi et la vie dans les autres pays. Comme l'a déclaré Ban Ki-moon, le Secrétaire général des Nations Unies :

« Alors que nous entrons dans le nouvel âge de la mobilité, ce sont les personnes qui seront appelées à franchir les frontières en nombre toujours plus grand. À la recherche d'un emploi et d'une vie meilleure, ces personnes pourront réduire les fortes inégalités qui caractérisent notre époque et accélérer le progrès dans l'ensemble du monde en développement. »

Les migrants sont également susceptibles d'être plus demandés que jamais. Il y a de fortes chances que les pays développés, comme ceux de l'OCDE, se tournent vers les immigrants pour combler leurs besoins en compétences et en expertises dans des domaines tels que la haute technologie. En Californie, des immigrants comme Andy Grove (Intel), Jerry Yang (Yahoo) ou Sergey Brin (Google) ont joué un rôle clé dans le succès planétaire de la Silicon Valley. Dans les années à venir, la concurrence internationale s'intensifiera pour attirer de tels talents, en particulier d'économies émergentes telles que l'Inde et la Chine.



**Dans certains pays de l'OCDE, le solde migratoire (l'immigration moins l'émigration) a contribué significativement à l'augmentation de la population au cours des dernières années.**

*Pour les données de tous les pays de l'OCDE, utilisez le lien StatLink ci-dessous.*

Source : Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2008.

StatLink  : <http://dx.doi.org/10.1787/434854248787>

Les pays développés recourent déjà aux immigrés pour compenser leur déficit de main-d'œuvre, en particulier dans des domaines comme les technologies de l'information, les soins de santé, la restauration et l'agriculture. Les migrants représentent plus d'un tiers des emplois peu qualifiés aux États-Unis et, comme dans de nombreux autres pays de l'OCDE, cette proportion augmente depuis le milieu des années 90. Cette tendance s'explique en partie par le fait suivant : dans les pays d'accueil, un nombre croissant d'individus font de longues études et deviennent hautement qualifiés ; ils sont par conséquent de moins en moins prêts à occuper des emplois non qualifiés. Autre explication, sous l'effet de la chute des taux de natalité et de l'augmentation de la durée de la vie, l'âge moyen augmente dans les pays de l'OCDE, ce qui entraîne le vieillissement des populations. Dans à peu près tous les pays développés, il y a aura donc à l'avenir moins d'actifs pour soutenir les cohortes d'enfants et de retraités. Aux États-Unis, par exemple, on compte aujourd'hui quatre personnes en âge de travailler pour un retraité ; d'ici à 2050, ce ratio devrait tomber à deux actifs pour un retraité. En Italie et au Japon, il sera plus proche d'un actif pour un retraité. Les migrants continueront à combler une partie de ce déficit.

Il va de soi que les immigrants vieillissent également. Tout pays qui se fie uniquement à l'immigration pour remédier rapidement au vieillissement de sa population ou combler ses manques dans des domaines clés, comme la science, la technologie et les soins de santé, se prépare donc à des déceptions. Les sociétés devront également suivre d'autres politiques, en procédant notamment à l'augmentation de l'âge de la retraite, à l'accroissement de la population active et à l'amélioration de l'éducation et de la formation de leurs ressortissants.

**« Il est crucial d'accroître le taux d'activité pour faire face au défi du vieillissement. Les immigrants peuvent constituer une partie de la solution. »**

Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE  
(discours prononcé à Lisbonne en septembre 2007)

Naturellement la « demande » d'immigrés, tout comme la volonté des individus de s'expatrier pour tenter leur chance dans un autre pays, dépend en partie de la santé de l'économie. En 2008, alors que la crise financière commençait à toucher l'économie mondiale, l'immigration donnait déjà des signes



de ralentissement dans certains pays de l'OCDE tels que les États-Unis. Il est encore trop tôt pour savoir quelle sera l'importance de ce ralentissement et combien de temps il durera. Une chose est cependant sûre : même si les flux migratoires se ralentissent, ils ne s'arrêteront pas. Les migrations resteront donc une question importante pour les gouvernements, et ceux-ci resteront confrontés au défi consistant à concevoir des politiques garantissant que les migrations apportent des bénéfices à la fois aux migrants, à leur pays d'accueil et à leur pays d'origine.

### **Le débat sur les migrations**

Les gouvernements devront aussi faire face au fait que les migrations constituent aujourd'hui, plus que toute autre question ou presque, une source de controverses. Cela tient en partie à ce qu'elles touchent de très nombreux aspects de la vie moderne : l'économie, la démographie, la politique, la sécurité nationale, la vie sociale, l'identité nationale, la culture, la langue et même la religion. Diverses enquêtes d'opinions révèlent que l'immigration est très mal perçue dans de nombreux pays. Dans un sondage mené pour le compte du *Financial Times*, près de la moitié des Britanniques (47 %) et près du quart des Espagnols (24 %) déclaraient que l'immigration en provenance des autres pays de la zone euro avait été néfaste pour leur économie. Et selon une enquête réalisée à la demande de *The Wall Street Journal/NBC News*, aux États-Unis, un peu plus de la moitié des sondés (52 %) estimaient que l'immigration avait été plus préjudiciable que bénéfique à leur économie.

De tels chiffres ne donnent toutefois qu'une faible idée de la véhémence de certaines opinions exprimées dans le cadre de ce que l'on pourrait appeler le « débat sur les migrations ». Il suffit de citer quelques « contributions » récentes à ce débat : un politicien européen a qualifié les sans-papiers « d'armée du mal » ; sur le site d'un journal irlandais, un lecteur a averti que « les Irlandais deviennent insensiblement un groupe minoritaire dans leur propre pays » ; aux États-Unis, un présentateur de télévision a déclaré que « l'invasion d'étrangers en situation irrégulière menace la santé de nombreux Américains », tandis qu'un groupe prônant la réforme des politiques migratoires a estimé que « l'écologie et les ressources du pays sont mises en péril par l'immigration massive » ; et ainsi de suite.

Même si de telles déclarations sont erronées, nous ne pouvons pas nous contenter de les rejeter sans essayer de comprendre ce qu'elles recouvrent. Dans de nombreux pays, les inquiétudes suscitées par l'immigration irrégulière et clandestine sont sincères même si la nature du phénomène – en particulier la façon dont les immigrants irréguliers entrent sur le territoire – n'est pas toujours bien comprise. On note également une véritable inquiétude à propos de l'intégration des immigrés dans les sociétés d'accueil. Et l'on ne peut pas nier que, dans de nombreux pays et en particulier en Europe, certaines communautés de migrants sont accablées par le chômage et l'échec scolaire. De tels problèmes peuvent éclipser les réussites de nombreux autres immigrants ainsi que les contributions qu'ils apportent à leurs sociétés d'accueil.

### De quoi est-il question dans ce livre ?

Quel est le rôle de l'OCDE dans ce débat ? Les migrations internationales ont très tôt fait partie de ses priorités et elles le restent aujourd'hui. Au total, les 30 pays membres de l'OCDE accueillent plus d'immigrants que toute autre zone économique dans le monde. En 2006, ce sont environ 4 millions d'immigrants qui se sont installés de façon permanente dans les pays de l'OCDE, soit environ autant qu'en 2005. Depuis le milieu des années 70, la part des immigrants dans la population des pays de l'OCDE a presque doublé, pour atteindre environ 8.3 %. À l'inverse, les immigrants représentent une part bien plus faible de la population des pays en développement, et cette part a même chuté dans certains cas. L'immigration constitue par conséquent un défi politique important dans une bonne partie de la zone OCDE. C'est pourquoi l'OCDE travaille avec ses pays membres pour dégager des façons de relever ces défis de telle sorte que la migration, qu'elle soit temporaire ou permanente, ait des effets positifs à la fois pour les migrants eux-mêmes, les sociétés qu'ils quittent et celles où ils vont s'installer.

Les travaux consacrés par l'OCDE aux migrations couvrent de nombreux domaines. L'OCDE compile chaque année des données sur les déplacements des migrants au sein de la zone

OCDE ; elle étudie l'impact des migrations sur la croissance économique ; elle analyse les performances des migrants en matière d'éducation et d'emploi, tout en cherchant les moyens de s'assurer que les immigrés – et les sociétés où ils vivent – tirent au mieux profit de leurs talents et de leurs capacités ; et elle analyse le rôle que les migrations jouent dans les pays en développement, notamment les répercussions de « l'exode des cerveaux » et des transferts de fonds (l'argent que les migrants envoient à leur famille restée au pays).

**« En raison du rôle croissant joué par les migrations dans la croissance économique et dans le développement, et de l'importance de la coopération internationale, l'OCDE constitue l'enceinte naturelle ainsi que le meilleur laboratoire où analyser les nombreuses facettes des migrations internationales. »**

Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE  
(discours prononcé à Lisbonne en septembre 2007)

Un livre aussi concis ne peut évidemment offrir qu'une introduction à certains de ces travaux. On n'y trouvera donc qu'un bref aperçu du vaste corpus de recherches et d'analyses que l'OCDE mène sur les migrations internationales. Afin d'en rendre compte au mieux, ce livre comporte des graphiques et des tableaux tirés d'ouvrages et d'articles publiés par l'OCDE, ainsi que des citations extraites de ces textes. À la fin de chaque chapitre, une section renvoie également à des lectures complémentaires tirées du catalogue de l'OCDE, tout en proposant des liens vers d'autres organismes intergouvernementaux et sources d'information sur les migrations internationales.

Le **chapitre 2** examine la longue histoire des migrations humaines et l'actualise à la lumière des données de l'OCDE portant sur les mouvements migratoires actuels.

Le **chapitre 3** se penche sur les règles qui président aux migrations internationales et sur les moyens qu'utilisent les gouvernements pour gérer l'arrivée des immigrants.

Le **chapitre 4** s'intéresse aux migrants sous l'angle de l'éducation : quelles sont leurs performances ? Et comment les aider à les améliorer lorsqu'elles sont faibles ?

Le **chapitre 5** s'intéresse aux relations que les migrants entretiennent avec le monde du travail : les résultats obtenus par les immigrants sur le marché de l'emploi ; les obstacles qu'ils y rencontrent et les moyens de les surmonter.

Le **chapitre 6** porte sur le rôle joué par les migrations dans les pays en développement, notamment les répercussions de « l'exode des cerveaux » et des transferts de fonds.

Enfin, le **chapitre 7** dégage un certain nombre de conclusions pour les politiques migratoires, tout en examinant certaines questions-clés en matière de mesure des migrations.

## Qu'est-ce que l'OCDE ?

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) regroupe les gouvernements de 30 pays attachés aux principes de la démocratie et de l'économie de marché en vue de relever les défis économiques, sociaux et de gouvernance que pose une économie chaque jour plus mondialisée. Ces 30 économies représentent 68 % du commerce mondial et 78 % du revenu national brut (RNB) mondial, une mesure de la performance économique des pays.

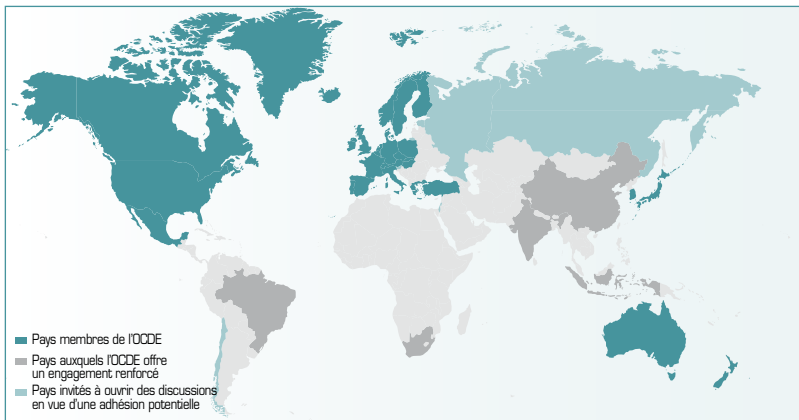
La création de l'OCDE remonte au plan Marshall, mis en œuvre après la Seconde Guerre mondiale pour reconstruire les économies européennes et favoriser une croissance économique durable, l'essor de l'emploi ainsi que la progression des niveaux de vie. Ces objectifs restent au cœur de la mission de l'OCDE, qui s'efforce également de contribuer à une expansion économique saine, dans les pays membres et les pays en développement, et à l'expansion d'un commerce mondial exempt de pratiques discriminatoires. Dans cette optique, l'OCDE a tissé des liens avec de nombreuses économies émergentes, tout en partageant son expertise et en procédant à des échanges de vues avec plus de 100 autres pays

et économies à travers le monde.

Ces dernières années, l'OCDE a également entamé un processus d'élargissement : elle a invité cinq nouveaux pays (Chili, Estonie, Fédération de Russie, Israël et Slovaquie) à ouvrir des négociations en vue de leur adhésion, et offert un programme d'engagement renforcé à cinq économies émergentes (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde et Indonésie).

Les chiffres sont au cœur des travaux de l'OCDE. L'organisation est l'une des sources de données comparées parmi les plus importantes et les plus fiables au monde, notamment en matière d'indicateurs économiques, d'éducation et de santé. Grâce à ces données essentielles, les gouvernements des pays membres peuvent comparer leurs expériences en matière d'action publique. L'OCDE élabore également des lignes directrices, des recommandations et des modèles dans des domaines, tels que la fiscalité et les questions techniques, où la coopération internationale est vitale pour que chaque pays continue à aller de l'avant dans une économie chaque jour plus mondialisée.

[www.oecd.org](http://www.oecd.org)





# 2

Depuis le début de l'humanité ou presque, les hommes se sont déplacés dans l'espoir de s'établir dans des lieux plus hospitaliers. Et ce voyage se poursuit aujourd'hui encore pour des millions d'êtres humains : au total, ceux-ci représentent près de 3 % de la population mondiale. Il est frappant de constater que, dans de nombreux cas, ils recueillent les mêmes avantages et sont confrontés aux mêmes défis et inconvénients que ceux rencontrés par les précédentes générations de migrants.



# Les migrations hier et aujourd'hui



## En guise de préambule...

À la pointe de l'île de Manhattan, le bac du matin se remplit de touristes. Ils rient et parlent du trajet, pour la plupart en anglais, mais aussi en chinois, en français, en japonais, en tagal et dans beaucoup d'autres langues. Le ferry quitte l'embarcadère et s'engage sur l'Hudson, laissant derrière lui les gratte-ciel de New York, puis il longe la statue de la Liberté où sont gravés les célèbres mots : « Donnez-moi vos pauvres, vos exténués/Qui en rangs serrés aspirent à vivre libres... ».

Peu après, le bac arrive à Ellis Island. Les touristes débarquent et se dirigent vers un imposant bâtiment en briques rouges orné de quatre tours. Bien qu'il ressemble à un grand hôtel touristique européen, personne n'y a jamais séjourné. Il s'agissait en fait d'un lieu de transit : pendant des décennies, tous les nouveaux arrivants devaient passer ici avant d'entrer aux États-Unis.

En 1892, la première migrante à pénétrer dans ces lieux fut Annie Moore, une « jeune Irlandaise aux joues roses » âgée de 15 ans. Au total, ce sont environ 12 millions d'immigrants qui ont ainsi transité par Ellis Island. Arrivés à quelques encablures de New York, les immigrants devaient se mettre en file indienne puis entrer au pas dans le bâtiment principal. C'est là qu'ils passaient l'examen médical. En l'espace de six secondes environ, tous ceux qui semblaient malades étaient identifiés par des lettres que l'on inscrivait sur leurs vêtements – « L » pour *lame*, c'est-à-dire éclopé, « Ct » pour trachome et « Pg » pour *pregnant*, enceinte – puis on les envoyait subir un examen plus approfondi.

Ceux qui passaient le contrôle sanitaire agrippaient leurs bagages et gravissaient les escaliers menant à la salle d'enregistrement. Là, des inspecteurs vérifiaient qu'ils satisfaisaient à quelques exigences juridiques de base, n'allaient pas être un fardeau pour l'assistance publique et étaient capables de lire 40 mots dans leur langue maternelle. Les conditions d'entrée ont changé au fil des ans, la plupart des nouveaux arrivants cependant réussissaient les tests : on n'en renvoyait qu'environ 1 sur 50.

Aujourd'hui, quand on se trouve sous le vaste plafond voûté de la salle d'enregistrement, il est difficile d'imaginer à quoi a pu ressembler la journée du 17 avril 1907. Ce jour-là, le plus chargé de toute l'histoire d'Ellis Island, ce sont 11 747 personnes qui ont



débarqué. La salle devait être saturée d'odeurs, les immigrants n'ayant pas pu se laver pendant toute la traversée, et bourdonner de milliers de voix parlant des centaines de langues, chacun évoquant ses espoirs et ses peurs à l'orée du nouveau monde...

▶ Si Ellis Island fut au centre des migrations humaines pendant le premier quart du xx<sup>e</sup> siècle, de nouvelles pages de cette longue histoire ont été écrites depuis. Dans ce chapitre, nous survolerons cette histoire des temps préhistoriques jusqu'à nos jours. Nous verrons que les racines des migrations actuelles plongent souvent dans le passé le plus lointain et que les anciens schémas se répètent fréquemment aujourd'hui encore. En conclusion, nous examinerons pour quelles raisons les gens décident d'émigrer.

## Les migrations hier...

Les migrations sont une tendance de fond de l'histoire humaine. L'homme a parcouru la planète très longtemps avant l'apparition des frontières politiques. Certains de ses voyages étaient cycliques, comme les déplacements saisonniers des tribus nomades avec leurs animaux de pâturage. D'autres avaient des destinations moins précises, par exemple lorsqu'il fallait fuir une catastrophe naturelle ou se mettre en quête d'une terre d'accueil plus hospitalière.

Les scientifiques estiment que notre odyssée planétaire a commencé en Afrique orientale il y a 50 ou 60 000 ans. Selon les dernières découvertes archéologiques, génétiques et linguistiques, le premier voyage intercontinental de *l'homo sapiens* l'aurait mené dans ce que l'on nomme aujourd'hui le Moyen-Orient, d'où il aurait ensuite gagné la péninsule arabique, l'Inde, l'Asie du Sud-Est et – probablement – l'Australie. Plus tard, il aurait atteint l'Europe du Sud et du Nord et l'Asie centrale, puis franchi le détroit de Béring pour s'installer en Amérique du Nord et du Sud.

Résumé en si peu de mots, on pourrait s'imaginer que l'humanité a suivi un périple homogène, sans heurts et délibéré. Mais, tout comme pour les migrations actuelles, il n'y avait aucune garantie de succès. Si certains groupes ont prospéré, d'autres ont été décimés par les maladies ou les conflits.

Tout au long de la préhistoire et jusqu'au début de notre ère, le périple de l'humanité s'est poursuivi volontairement ou sous la menace de l'épée. Les Grecs ont fondé des cités et des établissements sur tout le pourtour de la Méditerranée ; les soldats romains ont bâti un empire allant du Royaume-Uni à la Turquie ; les Mongols ont envahi la Chine. Entre les <sup>iv</sup><sup>e</sup> et <sup>vii</sup><sup>e</sup> siècles après Jésus-Christ, l'Europe a connu ce que l'on a appelé les « grandes invasions », durant lesquelles les Huns, les Goths, les Francs et les Angles, entre autres, ont conquis par voie terrestre ou maritime ce qui allait devenir leur nouvelle patrie, jetant ainsi les fondations des États-nations européens actuels.

Au tournant du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle et pendant plus de 300 ans, l'Europe a été au cœur d'une autre longue période de migration. Les puissances européennes ont tracé de grandes routes commerciales qui ont aussi servi aux mouvements de population, qu'ils soient forcés ou volontaires. Des millions d'esclaves africains ont ainsi été déportés, dans des conditions épouvantables, vers les Amériques et les Caraïbes pour y travailler et souvent y mourir.

Plus tard, à mesure que l'esclavage était progressivement aboli en Europe et dans les Amériques, on a vu apparaître un nouveau flux de travailleurs. Engagés pour travailler en Amérique et sur les plantations que les pays européens possédaient outre-mer, ils signaient – volontairement ou contre leur gré – des contrats à long terme d'une durée de cinq à sept ans, habituellement assortis de la promesse d'un billet de retour au pays. Leur quotidien se résumait à de longues heures d'un travail éreintant, et on les retrouvait un peu partout dans le monde : des Indiens plantaient de la canne à sucre dans les Caraïbes, des coolies chinois construisaient des voies de chemin de fer en Afrique orientale, et on évalue jusqu'à un million le nombre de Japonais qui sont allés travailler aux États-Unis, à Hawaii, au Pérou et au Brésil. À la fin de leur engagement, beaucoup rentraient chez eux, mais un grand nombre restaient sur place. Il peut sembler étrange que des personnes ayant vécu des expériences souvent violentes aient choisi de ne pas rentrer dans leur pays au terme de leur contrat. Mais les choses se passent rarement comme on les avait prévues : c'est l'une des grandes leçons que les migrations nous ont enseignées à travers les âges.

Les puissances européennes – notamment le Royaume-Uni, le Portugal, l'Espagne et les Pays-Bas – ont également envoyé leurs

## Terminologie des migrations internationales

Comme pour tout sujet, il existe une terminologie précise pour les migrations internationales :

- **L'émigration** renvoie aux personnes qui quittent leur pays définitivement ou pendant une longue période, et **l'immigration** aux personnes qui viennent s'installer dans un pays ; les **migrations internationales** (parfois simplement « les migrations ») sont une expression fourre-tout couvrant ces deux phénomènes. On parle de **migration permanente** lorsque les migrants s'installent « pour de bon » dans un autre pays, et de **migration temporaire**, lorsqu'ils ont l'intention de rentrer dans leur pays, souvent après moins d'une année.

Dans ce dernier cas, les migrants partent habituellement pour des raisons liées au travail (parfois de manière saisonnière, comme pour les cueilleurs de fruits), pour suivre une formation ou dans le cadre d'un programme travail-vacances.

Les migrants quittent leur **pays d'origine** (ou de **départ**) pour gagner un **pays de destination** (ou d'**accueil**). En chemin,

certains d'entre eux peuvent passer un certain temps dans un **pays de transit**, comme cela arrive parfois aux réfugiés et aux demandeurs d'asile. On oppose aussi souvent les **pays d'émigration** (ou d'origine ou de départ) aux **pays d'immigration** (ou d'accueil ou de destination). Cette distinction n'est cependant pas toujours aussi tranchée : par exemple, un pays où l'émigration prédomine peut également connaître une certaine immigration. Et elle n'est pas non plus immuable : à la suite d'un bouleversement politique ou économique, un pays d'émigration peut devenir soudain un pays d'immigration, et inversement.

En dernier lieu, le **solde migratoire**, ou migration nette, est la différence entre les niveaux d'immigration et d'émigration : on parle de **solde migratoire négatif** lorsque les personnes qui partent sont plus nombreuses que celles qui arrivent, et de **solde migratoire positif** lorsque les personnes qui arrivent sont plus nombreuses que celles qui partent.

propres ressortissants à l'étranger. Des Espagnols et des Italiens se sont ainsi établis en Amérique sur les traces de Colomb et, aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, plus d'un million d'Européens se sont installés – pour un temps, du moins – en Algérie. Mais c'est sans doute la Grande-Bretagne qui a le plus recouru à ce type de déplacements de population – forcés ou volontaires – pour servir ses intérêts outre-mer. Dès 1606, un conseiller du roi d'Angleterre James I<sup>er</sup> lui expliqua qu'envoyer des personnes outre-mer comportait « un double avantage : s'en débarrasser ici et les utiliser là-bas ». Ce conseil fut suivi à la lettre à maintes reprises au cours des siècles. On envoya des condamnés en Australie, on expédia par bateaux entiers des orphelins et des enfants issus de familles en difficulté en Amérique du Nord et en Australie, et les

Britanniques souhaitant prendre un nouveau départ recevaient un soutien destiné à aider « les colonies » à s'implanter.

Une autre grande période de migration débuta au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle lorsque de nombreux Européens – des Russes, des Italiens, des Irlandais et beaucoup d'autres – commencèrent à émigrer pour refaire leur vie outre-mer. Cette vague de migration connut des flux et des reflux pendant plus d'un siècle, mais on estime qu'environ 55 millions d'Européens émigrèrent de façon définitive entre 1820 et 1920, la plupart en Amérique du Nord et en Australasie. Si chaque migrant et chaque groupe de migrants a vécu sa propre expérience, on peut dégager de l'histoire des migrations transatlantiques un certain nombre de constantes – que l'on retrouve aujourd'hui encore. Pour l'illustrer, attardons-nous sur l'expérience des Scandinaves, l'un des plus grands groupes de migrants parmi ces nombreuses nations.

La Scandinavie a été l'un des centres de la migration européenne. Au départ, la majeure partie des migrants scandinaves du XIX<sup>e</sup> siècle venaient des campagnes, où « la paix, les pommes de terre et le vaccin antivariolique » avaient entraîné une forte poussée démographique. Les terres se raréfiant, les Scandinaves vivant dans les campagnes se retrouvaient face au choix suivant : l'exode rural ou l'expatriation outre-mer. Beaucoup de ceux qui émigrèrent partirent pour le Midwest, aux États-Unis, où il y avait des terres en abondance. Et, comme les migrants le font de nos jours, ils encouragèrent leurs familles et leurs amis à les suivre. Au début des années 1870, environ 40 % des migrants qui quittaient Oslo voyageaient avec des billets que leur avaient envoyés des membres de leur famille. On assista ainsi à des vagues de « migration en chaîne » : des sœurs suivirent les traces de leurs frères, et des neveux rejoignirent leurs oncles pour vivre dans la même ville ou le même village qu'eux. Ce phénomène est visible aujourd'hui encore dans des États du Midwest : au Minnesota, des noms de famille scandinaves comme Johnson, Lindgren et Petersen sont très fréquents.

Ces migrants qui provenaient de différentes parties de la Scandinavie ont non seulement eu tendance à s'installer dans les mêmes régions, mais ils se sont également souvent efforcés de préserver leur propre identité : pendant des décennies, ils se sont accrochés à leur langue maternelle et à leur religion et se sont rarement mariés en dehors de leur communauté. Voici ce

qu'un immigrant suédois écrit dans une lettre datée de 1896 : « Beaucoup de Suédois sont installés ici, et il en vient toujours davantage chaque année. On trouvera donc bientôt ici une petite Suède, en particulier autour de l'église suédoise. Il y a un bureau de poste et trois magasins, ainsi qu'un médecin suédois, Carlberg. L'endroit s'appelle *Nya-Sverige*, ce qui signifie Nouvelle-Suède. »

D'autres groupes, comme les Irlandais, les Italiens et les Juifs, ne se sont eux aussi intégrés que lentement au *melting-pot* nord-américain, en partie parce qu'ils avaient choisi de s'exclure, en partie aussi parce qu'ils l'ont été. L'intégration demeure aujourd'hui une des questions les plus brûlantes des migrations : les sociétés doivent-elles favoriser un multiculturalisme encourageant les migrants à préserver leurs propres traditions et leur propre culture, ou doivent-elles amener les nouveaux arrivants à « s'assimiler » ou à « s'intégrer » ?

L'ampleur des migrations transatlantiques des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ne doit pas faire oublier que le monde a connu d'autres vagues migratoires durant la même période. Dans les années 1850, l'Australie a accueilli près de 50 000 nouveaux arrivants chaque année, dont beaucoup venaient à la recherche d'or. Après les Britanniques, les Chinois représentaient le deuxième groupe de migrants en importance, mais ils ne furent pas longtemps les bienvenus, comme nous le verrons un peu plus loin. Les Chinois se sont également déplacés dans d'autres régions de l'Asie-Pacifique. Entre 1860 et 1915, près de 3 millions d'entre eux ont choisi un nouveau pays d'accueil en Asie du Sud-Est, notamment en Thaïlande, en Indonésie, en Malaisie (dans ses frontières actuelles) et à Singapour, aux Philippines et en Inde.

Au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, il y eut aussi de grands mouvements de populations au sein même de l'Europe. Beaucoup d'Irlandais gagnèrent la Grande-Bretagne après la Grande Famine des années 1840 causée par la chute de la production de pommes de terre. Quelques années plus tard, la France accueillit de nombreux Polonais et Italiens venant travailler dans ses nouvelles industries qui manquaient de main-d'œuvre – cette pénurie avait été causée par une chute des taux de natalité et la répugnance des petits exploitants agricoles à déménager en ville. En 1881, il y avait près d'un million d'Italiens en France et, 50 ans plus tard, ils étaient presque trois fois plus nombreux (2,7 millions).

## Votre passeport, s'il vous plaît

Rétrospectivement, il est remarquable que la quasi-totalité des migrants de la planète – à une exception notable près – aient pu se déplacer sans restrictions, ou presque, au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Dès lors qu'ils pouvaient se payer un billet de transport et passaient un éventuel examen médical à leur arrivée, les candidats à l'immigration pouvaient commencer une nouvelle vie dans un autre pays sans qu'on leur réclame une « carte verte » ou un visa.

Il y avait cependant une exception : les Asiatiques. Dès les années 1850, dans les colonies australiennes puis dans la plupart des principaux pays d'installation, des lois furent adoptées pour interdire l'entrée aux Chinois, aux Indiens, aux Japonais et à d'autres Asiatiques. Après la fondation du Commonwealth d'Australie, en 1901, l'une des premières lois adoptées institua la politique dite de « l'Australie blanche » ; un parlementaire déclara même que ses compatriotes étaient « déterminés à préserver l'Australie de l'invasion et de la contamination par des étrangers ». Le Canada et les États-Unis emboîtèrent le pas à l'Australie dans les années 1880, fermant à double tour leurs portes aux immigrants asiatiques. Peu à peu, au cours des décennies suivantes, d'autres restrictions touchèrent des migrants venant d'autres parties du monde. En 1920, les États-Unis cessèrent de laisser entrer librement les Européens et les Latino-Américains et, dans les années 30, le Canada commença à limiter l'immigration en provenance d'Europe méridionale et orientale, pour favoriser les migrants anglophones et les personnes à charge de leurs résidents en règle.

Ces restrictions, qui se nourrissaient d'une xénophobie aggravée par le profond traumatisme laissé par les deux guerres mondiales et la récession économique, mirent brusquement un frein aux migrations volontaires sur une bonne partie de la planète dans les années 20 et 30. Ces migrations reprurent au milieu des années 40, avec le début des trente Glorieuses en Amérique du Nord, en Europe et au Japon, mais elles avaient changé de visage.

## Les migrations de l'après-guerre

Dans les années de l'après-guerre, une des principales nouveautés des migrations fut l'apparition des « travailleurs invités ». L'Europe

## Qui sont les migrants ?

L'expression « migrants internationaux » renvoie à des groupes de personnes extrêmement différents. Saisir cette diversité aide à comprendre ce qui motive les migrations, tout en donnant des pistes sur les meilleures façons de gérer les défis et les opportunités qu'elles offrent.

### **Travailleurs migrants temporaires :**

Travailleurs qui vivent à l'étranger pendant un laps de temps limité.

### **Migrants à long terme peu spécialisés :**

Les pays de destination préfèrent en général que ces migrants restent de façon temporaire, mais ils ont souvent tendance à s'installer, comme le montre l'exemple des travailleurs venus en Europe occidentale.

### **Migrants d'affaires et hautement qualifiés :**

Ils peuvent être transférés au sein de multinationales ou embauchés sur le marché de l'emploi international. Certains pays développés font de leur recrutement une priorité.

**Migrants irréguliers :** Appelés aussi migrants sans-papiers ou illégaux. Ce sont des migrants vivant dans un pays sans avoir les documents requis. Certains arrivent légalement, puis prolongent leur séjour sans autorisation ou travaillent illégalement. Dans le monde entier, les migrants irréguliers représentent une part importante des travailleurs migrants.

**Réfugiés :** Selon les Nations Unies, les réfugiés sont des personnes vivant en dehors de leur propre pays qui ne peuvent ou ne veulent pas rentrer chez eux en raison « d'une peur légitime de persécution ». La plupart des pays de l'OCDE ont pris des engagements internationaux pour accueillir

les réfugiés. Les flux de réfugiés étaient considérables dans le passé, mais ils ont cessé d'être une composante majeure des migrations dans la zone OCDE.

**Demandeurs d'asile :** Il existe différentes définitions, mais les demandeurs d'asile se distinguent des « réfugiés » en ce qu'ils demandent la protection du statut de réfugié en arrivant dans le pays d'accueil, et non dans leur pays d'origine ou dans un pays de transit. Les gouvernements rejettent de nombreuses demandes d'asile.

**Migrants forcés :** Il peut s'agir de réfugiés et des demandeurs d'asile, mais également des personnes fuyant la famine et des catastrophes.

### **Membres de la famille du migrant**

#### **(regroupement familial et constitution de famille) :**

Ce sont des personnes qui rejoignent des membres de leur famille déjà installés à l'étranger, ainsi que des personnes qui sont mariées ou s'apprentent à se marier avec un résident d'un autre pays. Le droit au regroupement familial et à la constitution de famille est largement reconnu, notamment en Australie, au Canada, aux États-Unis et dans la plupart des pays de l'OCDE, bien que les règles définissant ses bénéficiaires varient considérablement.

**Migrants de retour :** Il s'agit des personnes qui retournent dans leur pays d'origine après avoir vécu un certain temps à l'étranger.

*Source : D'après *Where Immigrant Students Succeed: A Comparative Review of Performance and Engagement in PISA 2003* (OCDE, 2006), sur la base des travaux de Stephen Castles.*

occidentale se reconstruisait, et des pays comme la France, la Belgique, la Suisse et les Pays-Bas firent activement appel à des travailleurs venant de zones du continent économiquement moins

avancées et même de pays plus lointains encore. Certains travailleurs vinrent occuper des emplois purement saisonniers, par exemple en participant aux vendanges, et d'autres eurent des contrats à plus long terme dans des industries clés comme la construction automobile.

Aucun pays n'a autant recouru aux travailleurs invités, ou *gastarbeiter*, que l'ancienne République fédérale d'Allemagne (Allemagne de l'Ouest) : leur nombre y est passé de 95 000 en 1956 à 2.6 millions en 1973. L'expérience allemande en matière de travailleurs invités est une illustration éloquente de la «loi des conséquences non intentionnelles». Au départ, les politiciens allemands voulaient recruter des travailleurs pour de courtes périodes, principalement de jeunes hommes, et plus tard de jeunes femmes, venant de pays comme l'Espagne, l'Italie, la Turquie, la Yougoslavie et le Maroc. Mais ils ne prévoyaient pas que ces personnes accèderaient à la citoyenneté ou feraient venir leurs familles. Pour reprendre la phrase célèbre de l'écrivain suisse Max Frisch, «Nous voulions des travailleurs, nous avons eu des hommes.»

Dès les années 60, la concurrence entre pays européens pour le recrutement de travailleurs étrangers s'est intensifiée, obligeant l'Allemagne à assouplir ses lois sur le regroupement familial. À mesure que les liens des travailleurs avec leurs pays d'origine se relâchaient, leur enracinement économique en Allemagne s'affermissait, même si l'intégration et l'acceptation de beaucoup d'entre eux demeuraient – et demeurent – problématiques. L'histoire d'Eren Ürsal illustre bien la façon dont les plans des politiciens et des migrants ont évolué au fil du temps. Les parents de cette sociologue installée à Berlin ont quitté la Turquie en 1972. «Ma mère affirmait que nous resterions en Allemagne juste le temps de gagner assez d'argent pour acheter une nouvelle machine à coudre et pouvoir ainsi ouvrir un magasin de confection à notre retour, confie-t-elle à un journaliste. Nous en sommes maintenant à la troisième génération, et ma mère n'a toujours pas acheté sa machine à coudre. Bien sûr, c'est parce que mes parents ont mené une vie agréable ici. Personne ne voulait vraiment rentrer en Turquie.»

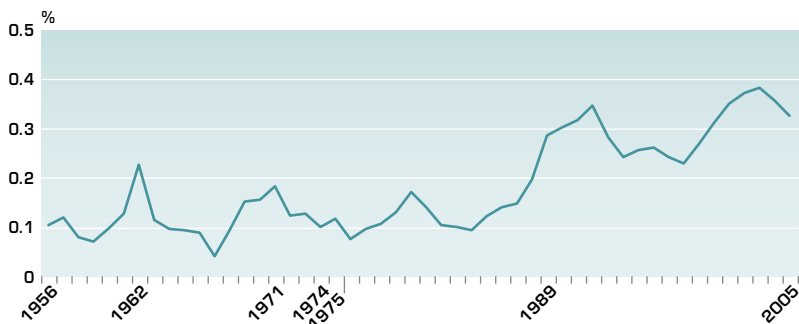
L'Europe chercha également à recruter des travailleurs dans ses anciens empires et ses territoires d'outre-mer. Après un déclin amorcé dans les années 20, et même plus tôt, tous ces empires disparurent pendant la période de l'après-guerre, mais des liens subsistèrent avec les anciennes métropoles. Alors qu'elles reconstruisaient leur économie après la Seconde Guerre mondiale,



## MOMENTS FORTS

Migration nette en pourcentage de la population résidente totale dans les pays de l'OCDE, 1956-2005

**La migration nette (l'immigration moins l'émigration) a augmenté depuis le milieu des années 80 dans les pays de l'OCDE, même si cette tendance a été marquée par de brusques phases de hausse et de creux.**



**1962** : La fin de la guerre d'Algérie provoque un afflux massif de citoyens français en métropole.

**1971** : Apogée du phénomène des travailleurs invités en Europe.

**1974-75** : La révolution du Portugal, la chute de la junte militaire en Grèce et la mort du général Franco en Espagne entraînent le retour de nombreux émigrés.

**1975** : La fin de la guerre du Viêtnam est suivie par l'exode des *boat people*.

**1989** : La chute du mur de Berlin entraîne en Europe un afflux massif de migrants venant de l'Est (l'augmentation enregistrée entre la fin des années 80 et le début des années 90 illustre également la décision des États-Unis d'inclure les migrants irréguliers dans leurs statistiques).

Source : *Perspectives des migrations internationales* : SOPEMI 2007.

StatLink  : <http://dx.doi.org/10.1787/042670665701>

la plupart des anciennes puissances coloniales européennes virent ainsi affluer de nombreux migrants originaires de leurs anciens empires : Indiens, Pakistanais et Antillais en Grande-Bretagne ; Marocains, Tunisiens et Sénégalais en France ; et Surinamais et Indonésiens aux Pays-Bas.

Dans le même temps, les migrations permanentes reprirent vers certains pays d'installation traditionnels. Le Canada et l'Australie encouragèrent ainsi une immigration massive en s'ouvrant progressivement à d'autres pays que ceux d'Europe du Nord, parfois en recourant à des méthodes de sélection par points. Dans les décennies qui suivirent la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis reçurent également de nombreux migrants, bien qu'à des niveaux très inférieurs à ceux du début du xx<sup>e</sup> siècle.

### Les migrations depuis la crise pétrolière

Le début des années 70 a marqué un tournant dans l'histoire des migrations internationales. Le ralentissement de l'économie mondiale provoqué par le choc pétrolier de 1973 a mis fin au recrutement massif de travailleurs invités en Europe. L'immigration a ralenti, mais sans s'arrêter, loin s'en faut. Après 1980, les migrations internationales ont pris un nouvel essor : entre 1985 et 1995, le nombre de migrants a augmenté de 62 % à l'échelle mondiale, et de plus de 100 % dans la plupart des nations développées.

**« ... depuis *grosso modo* la crise du pétrole, le taux de migration nette à l'intérieur de la zone OCDE a augmenté, les migrations internationales contribuant de plus en plus à la croissance démographique... »**

*Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2007.*

Les facteurs expliquant les migrations ont également évolué. Les motivations économiques ont perdu du terrain tout au long des années 80 et jusque dans les années 90, tandis que d'autres explications – regroupement familial, accueil de réfugiés et de demandeurs d'asile, notamment – gagnaient en importance. Aux États-Unis, à la suite d'un assouplissement de la loi facilitant le regroupement familial, les flux de migrants ont augmenté de manière significative par rapport aux années 70. Cela a eu un effet sur l'origine géographique des migrants : le poids des migrants européens a reculé, tandis que celui des migrants originaires des Amériques, en particulier du Mexique et d'Amérique latine, ainsi que d'Asie, s'est accru. Au cours des années 90, les États-Unis ont également commencé à ouvrir leurs portes aux migrants en fonction des compétences qu'ils pouvaient apporter à l'économie, une approche également suivie par l'Australie et le Canada.

## La diversité des migrations au sein de la zone OCDE

Le profil d'immigration des principaux pays d'accueil de la zone OCDE diffère pour tout un éventail de raisons – historiques, culturelles, économiques, etc. Si l'installation définitive prédomine dans certains de ces pays, d'autres ont surtout connu des afflux de travailleurs temporaires. On peut classer les principaux pays d'immigration de la zone OCDE en quatre grandes catégories :

### 1. Les pays d'installation traditionnels

*Australie, Canada, États-Unis, Nouvelle-Zélande*

Dès leur fondation, ces États ont largement eu recours à l'immigration, et ils continuent à accorder la résidence permanente à un grand nombre d'immigrants.

### 2. Les pays européens qui ont recouru à la main-d'œuvre étrangère dans l'après-guerre...

*Autriche, Allemagne, Luxembourg, Suède, Suisse*

Au cours de leur histoire, beaucoup de pays européens ont connu une forte immigration (et une forte émigration pour certains), sans que les migrants jouent cependant un rôle fondamental dans l'affirmation des États-nations modernes. Pour faire face aux pénuries de main-d'œuvre de l'après-guerre, ces pays ont, à des degrés divers, activement recruté des travailleurs étrangers qu'ils considéraient le plus souvent comme des «travailleurs invités» appelés à rentrer un jour chez eux. Mais beaucoup de ces migrants sont restés, et ces pays ont aujourd'hui des populations immigrées assez importantes.

... dont certains sont ensuite devenus des pays d'immigration humanitaire

### *Suède*

Depuis les années 70, la Suède et d'autres pays nordiques comme le Danemark et la Norvège ont grandement facilité l'accueil des réfugiés et des demandeurs d'asile.

### 3. Les pays européens dont l'immigration est marquée par un passé colonial et le recrutement de main-d'œuvre étrangère dans l'après-guerre

*Belgique, France, Pays-Bas, Royaume-Uni*

Ces pays ont vécu des expériences assez semblables à celle des pays de la catégorie précédente (n° 2). Toutefois, pour des raisons historiques, ils comptent de nombreux immigrés originaires de leurs anciennes colonies, et qui connaissent donc souvent la langue du pays où ils s'installent, ce qui peut influencer sur leur intégration tant sur le plan scolaire que social.

### 4. Les nouveaux pays d'immigration

*Danemark, Espagne, Grèce, Irlande, Italie, Norvège et Portugal*

Certains pays européens auparavant classés parmi les pays d'émigration sont devenus ces dernières années des pays d'immigration. Outre l'arrivée de ressortissants étrangers, certains de ces pays ont également connu des migrations de retour, principalement des personnes qui avaient émigré comme travailleurs invités dans les années 70 et 80.

**Et les autres...** Parmi les autres pays de l'OCDE, certains, comme le Japon, la Corée et la Finlande, ont de faibles niveaux d'immigration au regard des standards internationaux, alors que d'autres, en particulier la Turquie et le Mexique, sont principalement des pays d'émigration.

L'Europe, pour sa part, a connu davantage de migrations en chaîne, mais d'autres tendances migratoires s'y sont également révélées. Avec l'élargissement de l'Union européenne, il est

devenu plus facile pour les citoyens de ses pays membres d'aller travailler et vivre au sein de l'UE, bien qu'un nombre relativement restreint d'entre eux ait décidé de le faire. La chute du rideau de fer en 1989 a eu un effet plus considérable encore, les habitants de l'Europe orientale étant de plus en plus nombreux à vouloir « passer à l'ouest ». Et cette tendance s'est accélérée au début du XXI<sup>e</sup> siècle, après l'entrée dans l'UE de pays de l'ancien bloc soviétique comme la Lituanie, la Pologne et la Hongrie.

## Les migrations aujourd'hui

Qu'en est-il des migrations aujourd'hui ? Elles sont complexes, comme elles l'ont toujours été, mais avant d'examiner en détail qui sont ces migrants et quelles sont leurs destinations, prenons un peu de recul et penchons-nous sur trois caractéristiques principales des migrations de ce début de XXI<sup>e</sup> siècle.

Tout d'abord, les migrations n'ont pas cessé d'augmenter depuis les années 80. Si cette tendance n'est ni régulière ni constante – comme en témoigne le tassement de cette augmentation dans les années 90 – il est cependant avéré que le phénomène touche un nombre toujours croissant de personnes à l'échelle mondiale. Mais combien au juste ? Selon les Nations Unies, sur 6.7 milliards d'habitants, ce sont près de 190 millions d'individus – soit un peu moins de 3 % de la population mondiale – qui vivent hors de leur pays natal. Si ce chiffre peut sembler faible, le nombre de destinations des migrants est relativement restreint, et ils peuvent donc représenter une proportion importante de la population dans certains pays. Elle atteint par exemple plus de 23 % en Australie et en Suisse, contre seulement 3 % environ en Finlande et en Hongrie.

Ensuite, si les migrations sont souvent essentiellement associées aux déplacements des pays les plus pauvres vers les pays les plus riches (ou des pays les moins développés vers les pays les plus développés), la réalité est plus complexe. En effet, on constate également de très nombreux déplacements entre différents pays développés (ou, selon une expression courante, « le nord »), ainsi qu'entre différents pays en développement (« le sud »). De manière générale, à l'échelle mondiale, un tiers des migrants se déplace du sud vers le nord ; un tiers, du sud vers le sud ; et le dernier tiers du nord vers le nord, c'est-à-dire d'un pays développé vers un autre pays développé.

Cela étant dit, les flux migratoires se sont sans conteste réorientés vers les pays les plus développés. Alors que les pays en développement accueillent un peu moins de la moitié de l'ensemble des migrants au milieu des années 70, contre 42 % pour les pays les plus développés, les proportions sont aujourd'hui passées à un tiers pour les pays en développement et 60 % pour les pays développés.

**« ... au regard des autres canaux du processus de mondialisation, la croissance de l'immigration apparaît clairement comme une composante clé. »**

B.L. Lowell, *Trends in International Migration Flows and Stocks, 1975-2005*

Enfin, les migrations internationales font partie d'un processus économique et social plus général qui a contribué à transformer le monde depuis plusieurs décennies : la mondialisation. De la même manière que les produits et les services sont échangés plus librement à travers les frontières, un nombre croissant d'individus envisagent de vivre et de travailler à l'étranger. Et bien que la liberté de circulation n'augmente pas forcément – excepté dans certaines zones économiques comme l'Union européenne – on reconnaît de plus en plus que les migrations font partie intégrante de la mondialisation et, au niveau national, que les migrants contribuent à la croissance économique. Dans les années à venir, cela devrait se traduire par une concurrence accrue, en particulier entre pays développés, dans le recrutement des migrants hautement qualifiés.

## Quelles sont les motivations des migrants ?

La scène se déroule dans une ville de province, à environ 60 kilomètres au nord-est de Moscou. Kuram, un immigrant ouzbek, est en train de peindre le piédestal d'un buste de Lénine. De l'aveu même de cet ancien conducteur de tracteur, aujourd'hui âgé de 49 ans, ce n'est pas un emploi formidable. Mais Kuram affirme qu'il gagne mieux sa vie ici qu'en Ouzbékistan, où il touchait seulement l'équivalent de 16 dollars par mois. Un journaliste lui demande ce qu'il ferait s'il avait le choix : vivrait-il en Russie ou rentrerait-il dans son pays ? Réponse : « Si la vie était meilleure là-bas, je ne serais pas ici. »

## Les migrations en quelques chiffres...

Cette section rassemble quelques chiffres clés sur les migrations dans la zone OCDE. Ces données couvrent uniquement les migrations légales et autorisées, tout en laissant de côté les migrations illégales et irrégulières, bien que celles-ci soient considérables dans de nombreux pays.

Les données relatives aux migrations établissent une distinction fondamentale entre « flux » et « effectifs » de migrants :

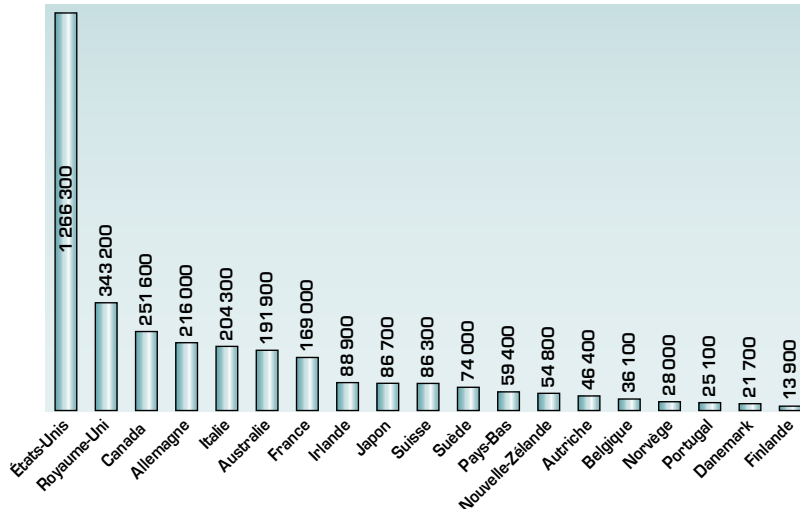
- **Flux** : Nombre de migrants arrivant dans un pays pendant un laps de temps déterminé, par exemple les 12 derniers mois. Les « flux nets » représentent le nombre de personnes arrivant dans un pays (immigrants) moins le nombre de personnes quittant ce pays (émigrants). Un flux négatif signifie qu'il y a plus de personnes qui partent que de personnes qui arrivent, et un flux positif, qu'il y a plus de personnes qui arrivent que de personnes qui partent.

- **Effectifs** : Nombre d'immigrants vivant dans un pays. Néanmoins, comme le souligne le chapitre 7, tous les pays n'utilisent pas la même méthode pour dénombrer leur population d'immigrants.



### LES NOUVELLES ARRIVÉES...


Flux d'entrées d'émigrants permanents, 2006



Ce graphique présente le nombre de migrants qui se sont installés dans certains pays de l'OCDE en 2006 ; il ne prend pas en compte les immigrants irréguliers. En chiffres absolus, ce sont les États-Unis qui ont accueilli le plus grand nombre de migrants : plus de 1.2 million de personnes, soit plus que le total des cinq autres pays d'accueil les plus importants.

*Note : Les données concernant les flux d'entrées de type permanent sont le reflet de statistiques standardisées, qui peuvent différer des données publiées au niveau national.*

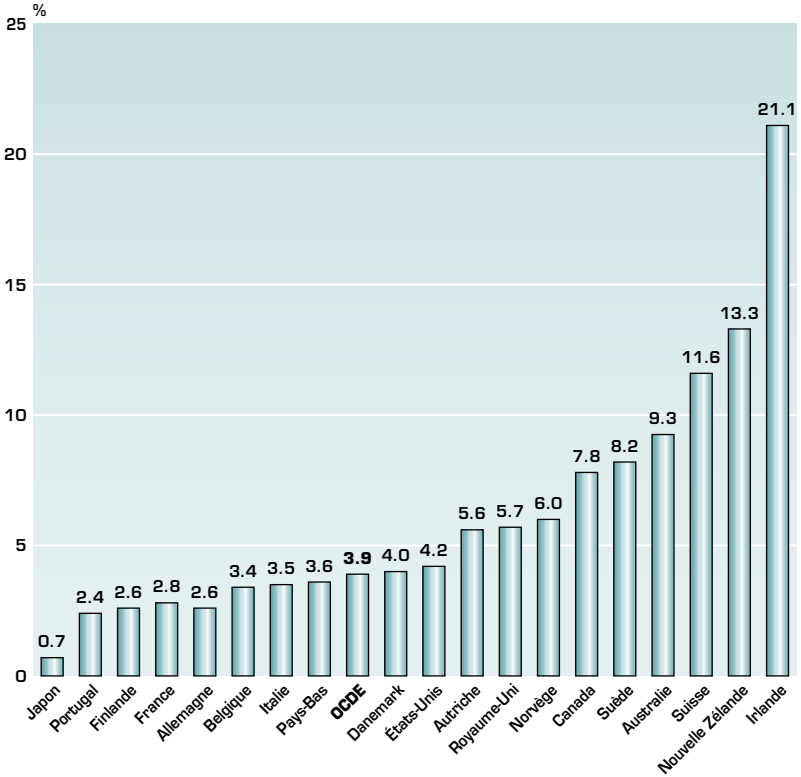
Source : Perspectives des migrations internationales 2008.

StatLink  : <http://dx.doi.org/10.1787/434654366266>



### ... ET L'IMPORTANCE DE LEUR IMPACT

Entrées d'immigrants permanents par millier d'habitants, 2006\*

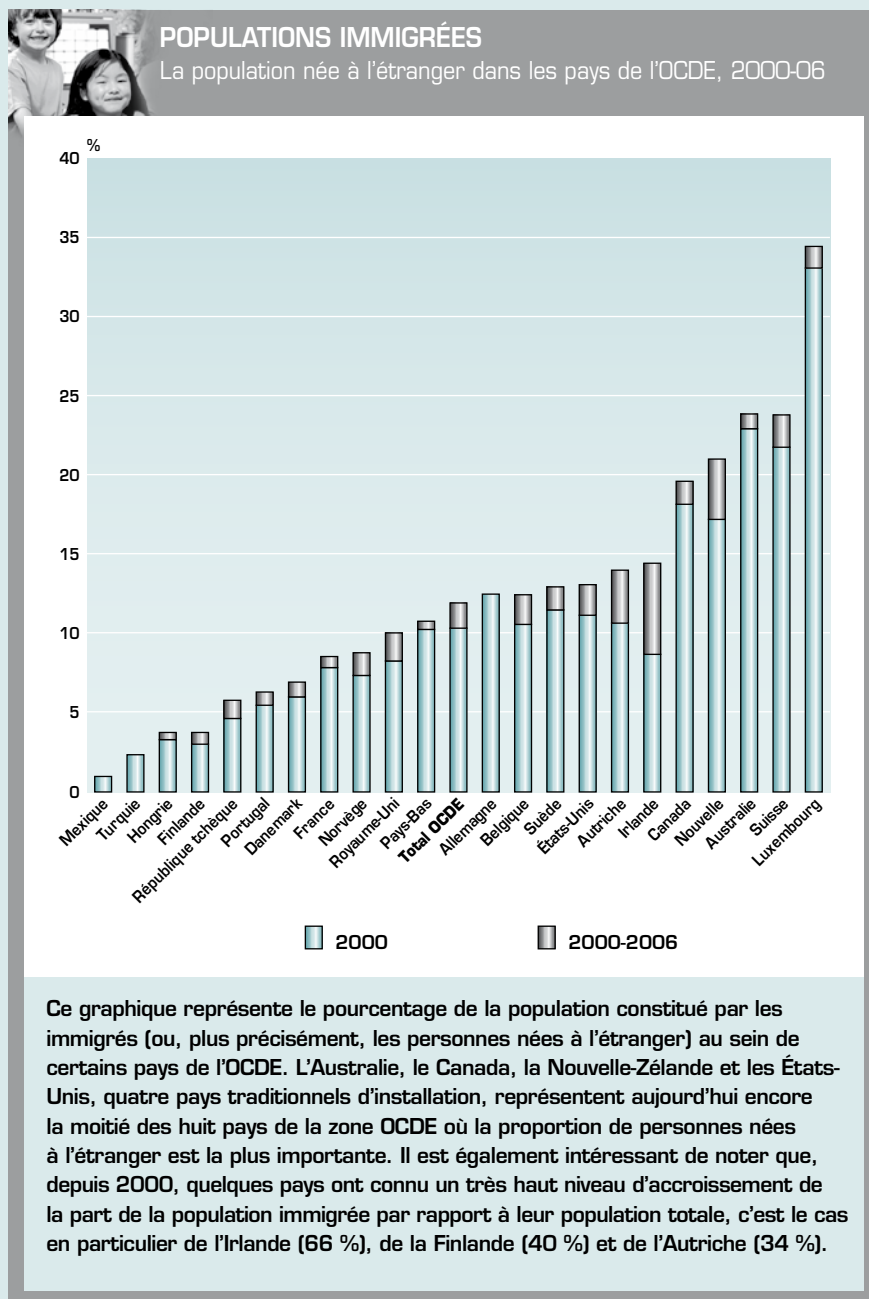


Ce graphique présente les flux migratoires sous un angle inhabituel. Il montre le nombre de migrants entrant dans certains pays de l'OCDE pour chaque millier d'habitants déjà établis. En 2006, il y avait moins d'un immigrant permanent pour 1 millier de personnes vivant au Japon. À l'autre extrémité de l'échelle, le chiffre était en Irlande de 21 pour mille habitants. Ainsi, ce pays a connu le plus massif des afflux de migrants de la zone OCDE au regard de la population existante, même si en valeur absolue le nombre d'immigrants arrivant en Irlande (88 900) n'était pas spécialement élevé par rapport aux standards internationaux.

\* Les données concernent les flux d'entrées de type permanent et sont le reflet de statistiques standardisées, qui peuvent différer des données publiées au niveau national.

Source : Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2008.

StatLink  : <http://dx.doi.org/10.1787/434821587611>



Source : Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2008.

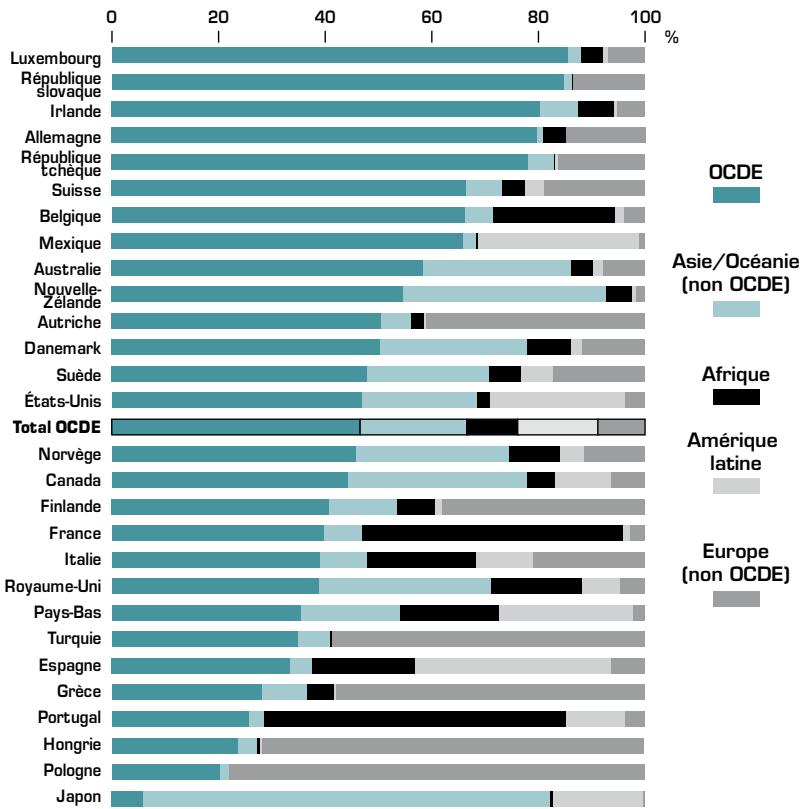
StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/435216866404>






## D'OÙ VIENNENT LES IMMIGRÉS ?

Personnes nées à l'étranger par région d'origine, 2000



Ce graphique indique les régions d'origine des immigrés des pays de l'OCDE pour l'année 2000 (année la plus récente pour la disponibilité de ce type de données). Les chiffres révèlent quelques réalités intéressantes : par exemple, la Belgique, la France et le Portugal comptent des « effectifs » assez importants de migrants africains, ce qui renvoie à leur histoire coloniale. Pour ce qui est du Japon, où le taux d'immigration est traditionnellement peu élevé, l'immigration est influencée par deux facteurs essentiels : la proximité géographique – la plupart des immigrés viennent de la région Asie-Pacifique – et le retour au pays des descendants des travailleurs japonais envoyés en Amérique latine aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Source : Panorama des statistiques de l'OCDE 2007 – Économie, environnement et société.

StatLink  : <http://dx.doi.org/10.1787/067501804132>

Il est difficile de donner une explication plus concise des motivations des migrants. Pour de nombreuses personnes, à toutes les époques et sur tous les continents, la migration a constitué une réponse à une nécessité économique : en s'installant dans un autre pays, on savait que la vie pourrait s'améliorer. Mais ceci est vrai pour des milliards de personnes, et pourtant la plupart des gens ne migrent pas.

La question est donc de savoir ce qui permet aux gens d'émigrer et ce qui les pousse à le faire. Les sociologues et les économistes ont identifié deux forces qu'ils qualifient habituellement de « répulsion » et « d'attraction » (*push and pull*). La « répulsion » renvoie à la situation dans le pays d'origine, par exemple la faiblesse de l'économie, alors que « l'attraction » correspond à la situation du pays ciblé par le migrant, par exemple la possibilité de trouver un emploi décent.

Les facteurs d'attraction et de répulsion changent constamment, tout comme l'équilibre existant entre ces deux forces : c'est une des raisons qui expliquent les fluctuations importantes des chiffres des migrations. Au Honduras, par exemple, les taux d'émigration avaient commencé à augmenter dans les années 90, mais ils ont soudain grimpé en flèche en 1998 à cause de l'ouragan Mitch qui a détruit 80 % des infrastructures du pays. À la fin des années 90, deux Honduriens sur cinq étaient au chômage et trois sur cinq gagnaient moins que le salaire minimum officiel (128 dollars par mois). Les facteurs de répulsion y étaient évidents, mais il existait également de puissants facteurs d'attraction, notamment les perspectives d'emploi dans des pays plus riches, comme les États-Unis, et la présence de communautés honduriennes bien établies dans ces pays.

Ces facteurs d'attraction se sont en outre renforcés après le passage de l'ouragan Mitch, en partie parce que le gouvernement a décidé d'aider ses ressortissants à trouver du travail à l'étranger, même si cela n'était que pour de brèves périodes. Le gouvernement hondurien a signé des accords bilatéraux leur permettant de saisir des opportunités d'emplois saisonniers dans des fermes canadiennes ainsi que de signer des contrats à court terme sur des navires gérés par des compagnies maritimes de pays comme la Grèce et les Pays-Bas. Il a également conclu un accord avec les États-Unis afin qu'ils régularisent les immigrants honduriens illégaux et leur accordent un droit de séjour de 18 mois.

## POINT DE VUE

## George Alagiah

*George Alagiah est journaliste et présentateur à la BBC. Dans les propos qui suivent (librement adaptés pour des raisons d'espace), il raconte le périple qui l'a mené du Sri Lanka jusqu'à Londres.*

J'ai connu trois continents. Je suis né dans l'un puis j'ai gagné le second avant de m'établir dans le dernier. Asie, Afrique, Europe ; Sri Lanka, Ghana et Grande-Bretagne. Ils forment des jalons vers une vie meilleure, des étapes ayant marqué le parcours d'une famille de migrants.

Il y a 40 ans, nous avons quitté notre terre natale pour les mêmes raisons que ceux qui entreprennent aujourd'hui ce voyage. Il est vrai que nous avons suivi une voie légale, alors que certains choisissent de nos jours de faire appel à des passeurs, ce qui est parfois périlleux, souvent illégal et toujours coûteux. D'autres, des migrants économiques, revendiquent également un droit d'asile auquel ont seulement droit les personnes qui cherchent à fuir d'authentiques persécutions. Mais ils sont habités par le même désir que celui qui nous a guidés : soulager une pauvreté imposée par le destin.

Le fait que les migrants d'aujourd'hui soient prêts à prendre autant de risques met en évidence une vérité fondamentale des migrations : des gens quittent des États pauvres et défaillants pour gagner des États riches et stables, et c'est aussi inéluctable que le flux et le reflux de la marée. Tout enfant qui a fait un jour un château de sable sur une plage vous le dira : il est inutile d'essayer d'arrêter la marée. Si l'eau est une force de la nature, les migrations sont une force de l'histoire. Le défi ne consiste pas à les arrêter, mais à trouver les moyens de les gérer. La première chose à faire est de prendre

les migrations pour ce qu'elles sont, et de ne pas les voir à travers les préjugés que véhiculent les gros titres de certains journaux.

Historiquement, les migrations ont eu au total un effet bienfaisant. Où en serait aujourd'hui l'Amérique s'il n'y avait pas eu cet afflux sans précédent d'Irlandais au milieu et à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ? Où en serait l'Australie moderne si elle avait uniquement compté sur les flux migratoires provenant de sa « mère patrie » ? Et où en serions-nous, en Grande-Bretagne, sans le dynamisme commercial et les compétences professionnelles de la diaspora indienne ?

Quand je discute des migrations avec des gens qui ont un point de vue différent du mien, il arrive toujours un moment cocasse où ils réalisent que, en dépit de mon accent anglais, je suis né dans un autre pays. Ce qu'ils ont de mieux à offrir pour dissimuler leurs préjugés, c'est de me dire avec embarras : « Oh, mais vous, vous êtes différent des autres immigrés. » Ma réponse est toujours la même : « Quelles chances y a-t-il pour que le petit Kosovar timide qui s'inscrit aujourd'hui dans une école présente un jour les nouvelles à la BBC ? Autant de chances qu'il y en avait pour moi. »

J'occupe la place qui est la mienne parce que j'ai pu tirer parti des opportunités qu'offrait la Grande-Bretagne dans ce qu'elle a de meilleur : une terre d'espoir ouverte et confiante. Priver la nouvelle génération de migrants de cette chance reviendrait à commettre une injustice à leur égard, mais, plus important encore, cela marquerait une profonde perte de foi dans la place qu'occupe notre nation dans ce siècle de mondialisation.

© BBC

Comme l'illustre le cas du Honduras, les migrations ont toujours une raison d'être. Lorsqu'un individu prend la décision de rester ou de partir, c'est toujours sous l'influence – positive ou négative – d'un large éventail de facteurs sur lesquels il n'a pas de prise. En effet, selon certains analystes, la théorie de l'attraction/répulsion accorde trop d'importance au rôle joué par le choix des individus et ne tient pas compte du contexte plus général – social, économique, culturel et politique – qui est susceptible d'influencer ce choix.

Afin de tenir compte de l'ensemble des forces influant sur les décisions des migrants, certains sociologues préfèrent recourir à un système plus complexe d'interrelations : la « théorie des systèmes migratoires ». Les migrations y sont envisagées comme le résultat d'une interaction entre des circonstances et des événements d'échelle planétaire, d'une part, et la situation individuelle du migrant, d'autre part. Pour reprendre la terminologie idoine, les migrations sont ainsi le fruit d'une interaction entre :

- des macrostructures : la situation politique et économique des pays et du monde, la mondialisation, et les lois et les pratiques suivies pour contrôler et gérer les migrations ; et
- des microstructures : les réseaux sociaux du migrant (famille et amis), ses liens avec la communauté dans le pays de destination, les informations accessibles aux migrants, etc.

On évoque parfois aussi un troisième niveau – la « méso-structure » – pour désigner les intermédiaires du processus de migration, tels que les organisations recrutant des migrants ou les agents et les passeurs.

### **Gérer les migrations...**

Pour citer le journaliste George Alagiah, « les migrations sont une force de l'histoire ». Il serait vain de penser que l'on peut l'arrêter. Les migrations ont façonné notre monde et continueront de le faire. Elles posent indiscutablement des défis aux migrants, aux pays qu'ils quittent et à ceux où ils vont s'installer. Mais elles leur apportent également beaucoup. Comme Alagiah l'affirme, le défi ne consiste pas à stopper les migrations, mais à « trouver les moyens de les gérer », question que nous examinerons dans le prochain chapitre.

## Pour en savoir plus

### OCDE

#### Sur l'Internet

Pour obtenir des statistiques sur les migrations internationales, allez à l'adresse [www.sourceoecd.org/database/oecdstat](http://www.sourceoecd.org/database/oecdstat), et cliquez sur « OECD.stat » ; deux bases de données sont disponibles :

- la Base de données sur les migrations internationales, qui contient les données les plus à jour de l'OCDE dans ce domaine ;
- la Base de données sur les immigrés dans les pays de l'OCDE, qui se fonde largement sur les données tirées du cycle de recensements de 2000 dans les pays de l'OCDE.

Les données de l'OCDE peuvent aussi être consultées à l'adresse

[www.oecd.org/statistics/demography](http://www.oecd.org/statistics/demography).

#### Publications

##### Perspectives des migrations internationales : SOPEMI

Ces Perspectives annuelles fournissent les données les plus récentes sur les migrations dans la zone OCDE, ainsi qu'une évaluation de la taille des populations étrangères et nées à l'étranger, et du nombre de naturalisations. Les tendances récentes des mouvements et des politiques migratoires sont analysées pour chaque pays de l'OCDE. Chaque édition comprend aussi des chapitres consacrés à des questions d'actualité.

##### A Profile of Immigrant Populations in the 21st Century: Data from OECD Countries (2008, en anglais uniquement)

Ce livre décrit l'origine et les caractéristiques structurelles des populations immigrées au sein des pays de l'OCDE. Neuf chapitres thématiques couvrent des questions telles que la structure par âge des populations immigrées, les niveaux d'éducation et d'emploi, et les professions des migrants. D'autres sujets sont également abordés, notamment la répartition hommes/femmes de l'exode des cerveaux et la migration des professionnels de la santé.

#### Autres lectures conseillées

Le Document de travail de l'OCDE intitulé **Trends in International Migration Flows and Stocks** (B. Lindsay Lowell, 2007,

uniquement en anglais) examine les tendances des migrations internationales au cours des trois dernières décennies, ainsi que leurs implications politiques et démographiques. [www.oecd.org/els/workingpapers](http://www.oecd.org/els/workingpapers).

##### Migration and the Global Economy: Some Stylised Facts (2008, uniquement en anglais).

John P. Martin donne une vue synthétique des migrations dans le contexte de la mondialisation, tout en comparant les flux actuels et passés des migrations internationales.

[www.oecd.org/els/migration/policies](http://www.oecd.org/els/migration/policies).

### AUTRES SOURCES

#### L'Organisation internationale pour les migrations (OIM, [www.iom.int](http://www.iom.int))

est une organisation intergouvernementale qui promeut la coopération internationale sur les questions migratoires, cherche des solutions aux problèmes posés par les migrations et fournit une aide humanitaire aux migrants.

#### La Division de la population du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies

([www.un.org/esa/population/unpop.htm](http://www.un.org/esa/population/unpop.htm)) étudie les flux migratoires dans le cadre de son rôle plus large consistant à surveiller et à évaluer l'impact des changements survenant dans les populations. Voyez également <http://esa.un.org/migration>.

#### La Commission mondiale sur les migrations internationales

([www.gcim.org](http://www.gcim.org)), lancée sous l'impulsion de l'ONU et de certains gouvernements membres, avait pour mission « d'établir le cadre pour la formulation d'une "réponse cohérente, globale et complète à la question des migrations internationales" » ; sa mission a pris fin en 2005 avec la publication de son rapport final.

#### L'objectif du Global Migration Group

([www.un.int/iom/GMG.html](http://www.un.int/iom/GMG.html)) est de promouvoir « l'utilisation la plus répandue possible de toutes les normes et de tous les instruments régionaux et internationaux pertinents en relation avec la migration, et [d']encourager l'adoption d'approches plus cohérentes, complètes et mieux coordonnées en matière de migration internationale ».

3





# LA GESTION DES MIGRATIONS

Les candidats à l'émigration légale sont rarement libres de s'établir où bon leur semble. Leurs mouvements sont régis par des règles, des conventions et des réglementations qui déterminent les possibilités qui s'offrent à eux. Cependant, les accords internationaux leur reconnaissent également des droits importants en matière d'installation.


## En guise de préambule...

La photo est granuleuse, d'un gris-vert cru typique des clichés infrarouges pris la nuit. On y voit deux clôtures en fils de fer parallèles montant chacune à plus de trois mètres. La clôture de gauche est hérissée de rouleaux de barbelés. Appuyées contre elle, quelques échelles de fortune. Des hommes sont en train de grimper. Quelques-uns sont arrivés en haut. Derrière eux, d'autres attendent leur tour.

Aussi étrange que cela puisse sembler, si ces hommes franchissent la seconde clôture, ils auront traversé l'une des plus grandes frontières de la planète, celle qui sépare l'Afrique de l'Europe. En effet, bien que la Méditerranée constitue la frontière naturelle entre ces deux continents, il subsiste quelques petits avant-postes européens le long de la côte nord-africaine – des détails laissés par l'histoire, tels que les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla. En 2005, ces deux parcelles de territoire espagnol ont fait la une des journaux le jour où cinq migrants africains ont été tués en essayant d'escalader ces clôtures.

Ces dernières années, un nombre croissant de candidats à l'émigration ont tenté leur chance à Ceuta et Melilla. Voici comment un migrant raconte sa tentative à un journaliste : « Chaque nuit, les gens essaient d'escalader les deux clôtures de barbelés... Après deux semaines, un Marocain nous a indiqué un tunnel qui avait été creusé sous la clôture. Nous avons essayé de l'atteindre, mais nous étions à 200 mètres à peine quand nous avons entendu de lourds bruits de bottes venant dans notre direction. On nous avait dénoncés. »

Rien d'étonnant à ce que les médias rapportent régulièrement ces images et ces témoignages de migrants illégaux. Ce sont de véritables tragédies humaines, mais qui peuvent aussi jouer sur les peurs profondément enracinées d'une « invasion » d'étrangers. En jetant un coup d'œil aux gros titres, on peut avoir l'impression que les migrations sont essentiellement chaotiques et non réglementées. La réalité est toutefois plus complexe...

 Les migrations irrégulières ne représentent qu'une partie du flux total de migrants, mais c'est sur elles que sont braqués les projecteurs de l'actualité. Elles font oublier les règles, les conventions et les réglementations régissant les migrations, qui donnent aux



gouvernements le pouvoir de déterminer qui peut venir vivre sur leur territoire national, et parfois limitent ce pouvoir. Nous examinerons dans ce chapitre comment ces systèmes fonctionnent et comment les gouvernements gèrent les migrations.

## Le droit de circuler

Avons-nous le droit de voyager ? Tous les pays, ou peu s'en faut, autorisent la plupart de leurs ressortissants adultes à partir à l'étranger et à revenir sans restrictions. Ce droit – la liberté de circulation – est garanti par de nombreuses constitutions nationales et par le droit international. Dès 1215, en Angleterre, la charte des libertés *Magna Carta* précise : « Il sera permis, à l'avenir, à toutes les personnes de sortir de notre royaume, et d'y revenir... », tandis que la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 stipule : « Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays. »

Toutefois, la liberté de quitter son pays ne s'accompagne habituellement pas de la même liberté d'entrer dans un autre pays. Les restrictions varient grandement. À Rome, pour fouler le sol de l'État souverain qu'est la cité du Vatican, il suffit de descendre la *Via della Conciliazione* jusqu'à la place Saint-Pierre, mais pour pénétrer en Arabie Saoudite ou dans le royaume himalayen du Bhoutan, il vaut mieux se préoccuper de son visa très longtemps à l'avance. En résumé, si nous avons généralement la liberté de quitter notre propre pays, aucune loi internationale ne nous garantit le droit d'entrer dans tous les autres.

**« Bien que les migrations soient de plus en plus nombreuses, il n'existe pas de cadre juridique international régissant les mouvements transfrontières de personnes. »**

*Échanges et migrations*

Contrôler ses propres frontières, c'est-à-dire déterminer les personnes et les biens qui peuvent les franchir, est un droit que les pays préservent jalousement et qui est souvent considéré comme l'un des traits constitutifs de la souveraineté moderne. Les citoyens attendent de leurs gouvernements qu'ils exercent ce droit, et s'ils constatent – ou croient – que ce n'est pas le cas, cela peut coûter cher sur le plan politique.

Comme l'ont montré certaines campagnes électorales à travers le monde, le contrôle des frontières, et en particulier des flux de migrants, est une question brûlante. En Suisse, une affiche électorale a fait couler beaucoup d'encre pendant les élections générales de 2007 : elle représentait des moutons blancs chassant un mouton noir hors du drapeau suisse. C'est un parti politique bien établi qui l'avait placardée dans le but de dénoncer les taux de criminalité selon lui plus élevés chez les étrangers vivant en Suisse. Le taux de migration par habitant de ce pays figure parmi les plus élevés du monde, et beaucoup ont perçu cette affiche – qualifiée « d'inacceptable » par le président du pays soi-même – comme une attaque voilée contre tous les immigrants. Toujours en 2007, une enquête menée par le Pew Research Centre a révélé que les habitants des 47 pays et territoires étudiés à travers la planète étaient favorables à des restrictions et à un contrôle plus stricts de l'immigration (à deux exceptions près : la Corée et les Territoires palestiniens).

#### **Les migrations irrégulières**

La suspicion à l'égard des migrants est en partie alimentée par l'immigration irrégulière, également appelée « illégale », « clandestine » ou « non autorisée ». Les hommes politiques et les médias la décrivent parfois en termes apocalyptiques : des mots tels que « raz-de-marée » et « invasion » ne sont pas rares. Chacun sait à quel point il est difficile d'estimer le nombre de migrants irréguliers, pour la simple raison qu'ils ne veulent généralement pas attirer l'attention sur eux. Différentes méthodes de comptabilisation, reposant sur les recensements, les demandes d'immigration ou les régularisations, permettent toutefois de donner des estimations pour certains pays. En bas de l'échelle, on trouve le Japon et l'Australie, où l'on estime que les migrants irréguliers représentaient seulement 0.2 % de la population en 2005. En se fondant sur le nombre de régularisations, on obtient un chiffre d'environ 1.6 % pour l'Espagne en 2005, contre 3.4 % pour la Grèce après les régularisations de 2001. Et d'après les données du recensement, on obtient environ 4 % pour les États-Unis en 2006, soit 11.6 millions de personnes. *Grosso modo*, on peut donc estimer que le pourcentage de migrants irréguliers est compris entre environ 1 % et 3 % de la population totale dans les pays de l'OCDE qui ne sont pas géographiquement isolés et où les niveaux d'immigration sont raisonnablement élevés.

Il est difficile d'établir précisément le nombre de migrants irréguliers, mais il l'est tout autant de définir ce que l'on entend par migration « illégale ». Par exemple, bien que les médias s'intéressent souvent aux immigrants qui escaladent les clôtures ou débarquent sur les côtes, c'est en toute légalité – en particulier en Europe – que la plupart des migrants irréguliers entrent dans leur pays d'accueil. Ils arrivent habituellement avec un visa d'étudiant ou de touriste, et c'est seulement ensuite, à l'expiration de leur visa ou lorsqu'ils se mettent à travailler, qu'ils se retrouvent en situation illégale. En Italie, près des deux tiers des migrants irréguliers le seraient devenus après l'expiration de leur visa. Et même aux États-Unis, pays possédant d'immenses frontières terrestres avec le Mexique et le Canada, et d'innombrables points d'entrée possibles, on estime qu'environ 45 % des migrants irréguliers sont arrivés légalement.

Même lorsque les migrants sont sans conteste irréguliers, il arrive que les gouvernements ou les responsables ferment les yeux. Ainsi, pendant plus de trois décennies, jusqu'au milieu des années 80, la législation des États-Unis comportait une « clause texane » (*Texas proviso*) qui, pour l'essentiel, exemptait de toute poursuite les employeurs recourant à des immigrants irréguliers, ce qui supprimait donc un moyen important de cibler cette forme d'immigration. À l'évidence, les États-Unis ne sont pas un cas isolé. À travers le monde, de nombreux pays ont tendance à envoyer un message contradictoire à propos de l'immigration irrégulière : s'ils la condamnent officiellement, ils la tolèrent officieusement.

Le statut des migrants peut également changer du jour au lendemain, ou presque. L'Italie, les États-Unis, la Grèce et le Portugal, notamment, ont ainsi lancé des programmes ponctuels d'amnistie massive afin de permettre aux migrants irréguliers de régulariser leur situation. En 15 ans à peine, l'Espagne – un pays traditionnel d'émigration, devenu aujourd'hui un pays essentiellement d'immigration, en particulier pour les migrants originaires d'Europe orientale, d'Amérique du Sud et, de plus en plus, d'Afrique du Nord – a organisé cinq programmes de « régularisation » ou de « normalisation ». Le plus récent a eu lieu en 2005 et a entraîné 690 000 demandes de régularisation, dont 40 % environ concernaient des immigrants originaires d'Amérique latine. La nouveauté de ce programme venait du fait que les demandes devaient être remplies par les employeurs,

ce qui en un sens revenait à reconnaître que les immigrés – en situation régulière ou irrégulière – jouent un rôle important dans l'économie du pays. Comme d'autres pays, l'Espagne possède également un programme permanent d'amnistie autorisant les immigrants irréguliers à demander un permis de résidence ou de travail après avoir vécu dans le pays pendant un laps de temps donné.

De telles régularisations ponctuelles, ciblant habituellement des catégories précises d'immigrants, reviennent parfois à reconnaître officiellement l'incapacité de la bureaucratie ou des lois à s'adapter à la réalité. Par exemple, la Belgique a régularisé des demandeurs d'asile qui avaient rempli leur demande mais n'avaient pas reçu de réponse du gouvernement, dans certains cas après plusieurs années. Les régularisations peuvent aussi être justifiées par les liens réels et significatifs que les immigrants irréguliers tissent dans la société où ils vivent, et l'idée qu'ils méritent de bénéficier des mêmes droits juridiques et civiques que les autres citoyens.

**« Les régularisations ciblées visent des catégories précises d'étrangers. En général, il s'agit d'étrangers dont les autorités reconnaissent la légitimité du séjour malgré l'absence de titre autorisé. »**

*Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2007*

En raison de la complexité et de l'ambiguïté du phénomène, beaucoup d'organismes internationaux et de gouvernements préfèrent parler de migrants « irréguliers » plutôt que de migrants « illégaux ». Cette préférence tient peut-être aussi aux réticences que suscite le mot « illégal ». Comme l'écrit Lawrence Downes du *New York Times* :

« Ce mot transforme non seulement le crime, mais aussi la personne elle-même : il va donc trop loin. Il se répand, comme une tache qu'il est impossible de laver. Il laisse la personne ciblée humainement diminuée et en fait à vie un membre d'une classe criminelle présumée. Les gens sont souvent surpris d'apprendre que les immigrants illégaux ont des droits. Vraiment ? Des droits constitutionnels ? Mais ne sont-ils pas illégaux ? Bien sûr qu'ils ont des droits : ils bénéficient de la présomption d'innocence et des libertés civiles que la constitution, avec sagesse, confère à tous, et pas seulement aux citoyens. »

## PANORAMA

## Qu'est-ce que le mode 4 ?

Depuis 2001, des pays du monde entier ont amorcé un cycle de négociations afin de conclure un accord commercial global qui, s'il est finalement adopté, pourrait couvrir des formes très précises de migrations temporaires. Menées sous les auspices de l'Organisation mondiale du commerce, ces discussions – connues sous le nom de cycle de Doha – visent à rééquilibrer les échanges mondiaux pour qu'ils répondent mieux aux besoins des pays en développement. Les discussions menées dans le cadre de ce nouvel accord portent notamment sur « l'AGCS mode 4 », c'est-à-dire la circulation des personnes physiques.

L'Accord général sur le commerce des services (AGCS) est un accord multilatéral adopté au milieu des années 90 qui définit quatre façons (« modes ») de faire le commerce des services au plan international (un petit rappel sur les biens et les services : le pain que vous achetez chez votre boulanger est un bien, tandis que vous payez un service quand vous vous faites couper les cheveux). Le mode 2 couvre les industries qui fournissent des services aux consommateurs venant de l'étranger, par exemple le tourisme, alors que le mode 3 concerne les entreprises qui s'établissent à l'étranger pour offrir des services, par exemple une chaîne internationale de salons de beauté.

Le mode 4 renvoie aux personnes qui vendent des services à l'étranger, comme un plombier néerlandais qui va réparer un robinet au Luxembourg, mais pas celles

qui sont salariées à l'étranger. Ce qui caractérise le mode 4, c'est qu'il couvre seulement les mouvements temporaires, et uniquement les personnes fournissant un service spécifique. La difficulté consiste à définir la durée d'un « mouvement temporaire » (est-ce une question de semaines ou d'années ?) et ce que signifie la « fourniture d'un service » (cela concerne-t-il seulement les personnes hautement qualifiées, comme les avocats ou les comptables, ou cela peut-il inclure les cueilleurs de fruits ?).

Les pays en développement et les pays développés divergent sur beaucoup de ces questions. Par exemple, de nombreux pays en développement estiment qu'un accord complet sur le mode 4 devrait offrir à leurs ressortissants des opportunités lucratives à l'étranger, ce qui pourrait compenser l'avantage relatif dont disposent les entreprises des pays développés lorsqu'il s'agit de s'établir à l'étranger (mode 3). À l'inverse, beaucoup de pays développés estiment que le mode 4 couvre des questions allant au-delà du commerce et concerne des domaines tels que la migration. Ils remettent en question le bien-fondé de telles questions dans le cadre d'un accord commercial international.

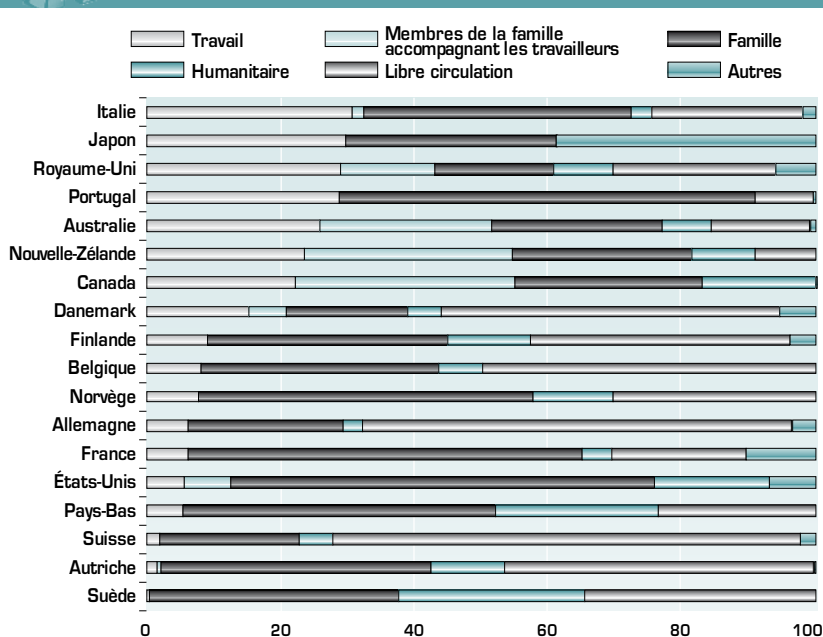
Seul le temps dira comment ces questions seront résolues. Pour le moment, du moins, il semble qu'elles continueront d'être traitées dans le cadre d'accords bilatéraux ou au sein de zones économiques comme l'Union européenne.

Les migrants irréguliers jouent souvent un rôle utile dans l'économie, mais, en raison de leur statut, ils ne paient pas toujours leur juste part d'impôts et de cotisations. Il en résulte un ressentiment considérable, à l'origine de débats politiques

houleux dans de nombreux pays. Les immigrants irréguliers peuvent aussi s'exposer à des risques immenses, payant parfois leur voyage de leur vie. Dans le meilleur des cas, ils peuvent avoir à payer des sommes importantes à des passeurs. Selon les estimations faites par *The Economist*, les migrants irréguliers paient de 1 000 dollars environ, pour passer du Mexique à l'Arizona, jusqu'à 60 000 dollars pour gagner les États-Unis à partir de la Chine.

## LES RAISONS DE PARTIR

Immigration permanente par catégories d'entrées (pourcentage du flux d'entrée total), 2006



De multiples raisons poussent les migrants à partir. Les migrations familiales prédominent en France et aux États-Unis – elles concernent les personnes qui partent pour rejoindre des parents déjà installés dans ces pays ou pour épouser des résidents sur place. La plupart des personnes immigrant en Suisse le font car elles possèdent le droit d'y travailler et d'y vivre.

Source : *Perspectives des migrations internationales* : SOPEMI 2008.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/434858735012>

Les migrants irréguliers peuvent aussi être réduits à travailler comme de véritables esclaves dans leur pays d'adoption, sans oser demander l'aide des autorités de peur d'être expulsés. En réalité, ce n'est pas à l'immigrant que profite avant tout l'immigration irrégulière, mais à l'employeur : il se contente généralement de verser un salaire très inférieur au taux local en vigueur, tout en se dispensant de payer des charges sociales. Pour sa part, l'immigrant a un pouvoir de négociation très limité, et il peut être astreint à travailler un nombre d'heures excessif sans être sûr de recevoir un salaire. En fait, les employeurs jouent un rôle clé en encourageant réellement l'immigration irrégulière à travers le monde. Certains sont prêts à engager des travailleurs sans vérifier qu'ils sont en règle, ce qui permet aux migrants irréguliers de trouver du travail, tout en les incitant fortement, dans un premier temps, à traverser les frontières.

### **Les accords internationaux**

Les gouvernements s'attaquent à l'immigration irrégulière de nombreuses façons : en surveillant les frontières et les points d'entrée, tels que les ports et les aéroports, en procédant à des expulsions, en condamnant les employeurs de sans-papiers à des amendes, et ainsi de suite. De plus en plus, de nombreux pays de l'OCDE s'efforcent de collaborer avec les pays d'origine des immigrants irréguliers. Dans certains cas, cela débouche sur des accords visant à sévir contre l'immigration irrégulière, tout en autorisant en contrepartie l'arrivée d'un plus grand nombre d'immigrants en situation régulière.

De telles dispositions s'inscrivent dans de nombreux accords internationaux bilatéraux relatifs aux différents aspects des migrations. Comme les migrations ne sont pas régies par un traité international unique, il existe toute une mosaïque d'accords bilatéraux ponctuels. Selon les chiffres les plus récents, les pays de l'OCDE en ont signé au moins 170. Cela peut sembler beaucoup, mais la plupart de ces accords concernent seulement les travailleurs saisonniers, les travailleurs contractuels, les travailleurs invités ou les jeunes bénéficiant de programmes vacances-travail, ce qui ne représente qu'un nombre relativement faible de migrants. Il existe également de nombreux accords entre pays non membres de l'OCDE, comme celui qui autorise près de 150 000 employés de maison philippins à travailler à Hong-Kong (Chine).

## Le droit d'immigrer

Les migrations irrégulières ne représentent qu'une dimension des migrations. L'autre dimension, beaucoup plus importante, correspond aux entrées légales. Les immigrants peuvent être autorisés à entrer dans un pays pour toutes sortes de raisons : pour y travailler et y vivre de façon permanente ou temporaire, pour accompagner des membres de leur famille qui ont trouvé un emploi, pour rejoindre des proches qui y sont établis depuis un certain temps, ou pour fuir des persécutions. Dans la plupart des pays, on trouve des immigrants dont le profil correspond à chacun de ces cas de figure ainsi qu'à d'autres catégories, comme celles recouvrant les échanges culturels destinés aux artistes ou aux musiciens ou les programmes vacances-travail pour les jeunes.

Les différentes catégories d'immigrés n'ont toutefois pas la même importance selon les pays d'accueil. Aux États-Unis et en France, les raisons familiales sont le principal facteur d'immigration, qu'il s'agisse de migrants venant avec leur famille – dès leur installation ou ultérieurement – ou de ceux qui émigrent pour se marier. En Suède, ce sont les raisons humanitaires qui prédominent, tandis que l'immigration de travail est la catégorie la plus importante en Australie, au Canada et en Suisse.

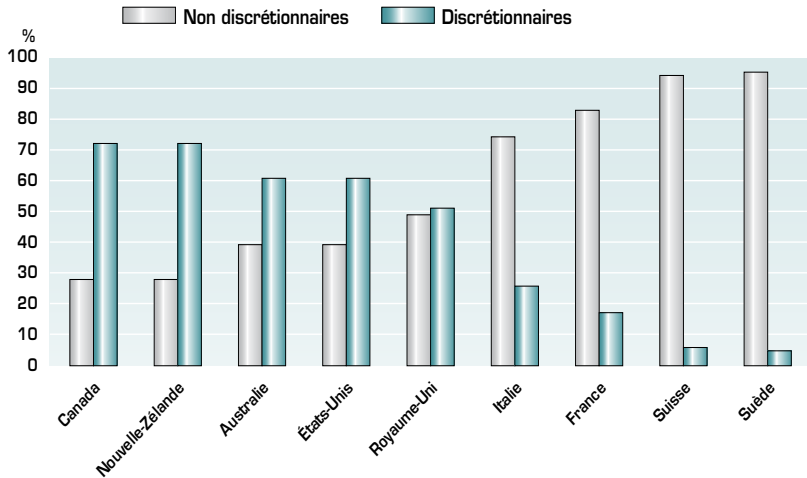
Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, l'immigration présente également d'autres différences selon les pays de l'OCDE. Le Canada, les États-Unis, l'Australie, et la Nouvelle-Zélande sont traditionnellement des pays d'installation : la plupart des immigrants s'y rendent pour s'y établir de façon permanente et ont fait l'objet, eux ou un membre de leur famille, d'un processus de sélection. Dans de nombreux pays européens, en revanche, les migrations s'effectuent en général au sein de zones de libre circulation, et la sélection joue un rôle bien moins important (pour ce qui est du reste de la zone OCDE, le Mexique est essentiellement un pays d'émigration, tandis que la Corée et le Japon ont des niveaux d'immigration relativement faibles au regard des standards internationaux).

Pourtant, même dans les pays qui, de prime abord, semblent suivre des politiques migratoires très sélectives, ce n'est pas parce qu'ils ont été sélectionnés (par le gouvernement ou par



## LE DROIT DE S'INSTALLER

Le fossé entre immigration discrétionnaire et immigration non discrétionnaire, 2003



La plupart des immigrants vivant dans les pays de l'OCDE n'ont pas été directement sélectionnés. Même là où l'immigration discrétionnaire est importante, la plupart de ceux qui arrivent sont en fait des membres de la famille – généralement le conjoint et les enfants – d'un migrant sélectionné.

### L'immigration non discrétionnaire comprend :

- les conjoints ou enfants d'immigrants ou de résidents ;
- les personnes ayant l'intention d'épouser un immigrant ou un résident ;
- les demandeurs d'asile reconnus ;
- les personnes se déplaçant à l'intérieur d'une zone de libre circulation.

### L'immigration discrétionnaire comprend :

- les personnes sélectionnées (par l'État ou un employeur) pour occuper un emploi, leurs conjoints et leurs enfants ;
- les personnes appartenant à la famille d'immigrants ou de résidents mais ne possédant pas de lien de parenté direct avec ceux-ci (c'est-à-dire tout membre de la famille en dehors des conjoints et des enfants) ;
- les réfugiés réinstallés ;
- les catégories autres (celles-ci varient selon les pays).

Source : Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2006.

StatLink  : <http://dx.doi.org/10.1786/067848023154>

un employeur) que la plupart des immigrants s'installent, mais parce qu'ils ont le droit de le faire. Il y a plusieurs raisons à cela.

**« ... dans tous les pays, les gouvernements ont une marge de manœuvre limitée concernant une part importante des mouvements migratoires. »**

*Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2006*

Tout d'abord, les pays de l'OCDE considèrent généralement que le regroupement familial est un droit de l'homme élémentaire, et la plupart ont souscrit à des accords internationaux allant dans ce sens. Par conséquent, lorsqu'une personne vit et travaille légalement dans un pays de l'OCDE, il y a de bonnes chances que son conjoint et ses enfants soient autorisés à la rejoindre. Les règles diffèrent beaucoup à travers le monde, cependant, certains pays autorisent aussi l'installation d'autres membres de la famille, par exemple les parents du migrant. Les gouvernements ont également tendance à autoriser ce que l'on appelle la « constitution de familles » : lorsque des ressortissants nationaux ou des immigrants épousent des étrangers, ces derniers se voient accorder un droit d'installation.

Ensuite, la plupart des pays de l'OCDE ont signé des accords internationaux sur les réfugiés et les demandeurs d'asile, par lesquels ils s'engagent à accueillir un certain nombre de personnes fuyant la guerre, les persécutions ou des catastrophes naturelles. Toutefois, déterminer qui a droit au statut de demandeur d'asile ou de réfugié est parfois une question litigieuse, et les organisations internationales d'aide se plaignent souvent que les gouvernements ne respectent pas toujours leurs engagements.

Enfin, de nombreux pays de l'OCDE font partie de zones de libre circulation – comme l'Union européenne, l'Union nordique des passeports et l'Accord de rapprochement économique entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande – dans lesquelles la plupart des citoyens jouissent de la liberté de circuler et du droit de s'installer dans les pays partenaires.

En conséquence, dans la zone OCDE, la plupart des mouvements migratoires sont « non discrétionnaires », c'est-à-dire que les immigrants n'ont pas été sélectionnés individuellement par un gouvernement ou un employeur, mais exercent un droit d'installation, notamment au sein d'une zone de libre circulation. À l'inverse, on parle de migration « discrétionnaire » – au sens étroit du terme – lorsque le migrant a fait l'objet d'une sélection.

Quelques chiffres permettent d'illustrer ces deux cas de figure. Même les pays de l'OCDE qui recourent le plus à la sélection, comme le Canada et l'Australie, ne sélectionnent directement que moins d'un quart des nouveaux arrivants qui viennent travailler ou s'installer sur leur sol. Aux États-Unis, cette proportion tombe à 1 immigrant sur 20. Qui sont donc les autres migrants ? Il s'agit souvent des conjoints et des enfants de ceux qui ont été sélectionnés ; ils sont alors également inclus dans la catégorie « migrations discrétionnaires », car on présuppose qu'ils présentent en règle générale les mêmes caractéristiques que les immigrants sélectionnés – notamment en matière de santé ou de niveau d'éducation actuel ou à venir – même s'ils n'ont pas suivi le processus de sélection. Si l'on retient cette définition, dans des pays comme les États-Unis, le Canada et l'Australie, ce sont entre 60 et 70 % des immigrants qui relèvent de la catégorie « discrétionnaire ».

Exception faite du Royaume-Uni, la situation est très différente dans les principaux pays européens d'immigration. L'essentiel des migrations y est non discrétionnaire et s'effectue dans des zones de libre circulation où les gens se déplacent pour travailler ou pour rejoindre leur famille. En France, l'immigration est à 83 % non discrétionnaire, et ce chiffre atteint 95 % en Suède.

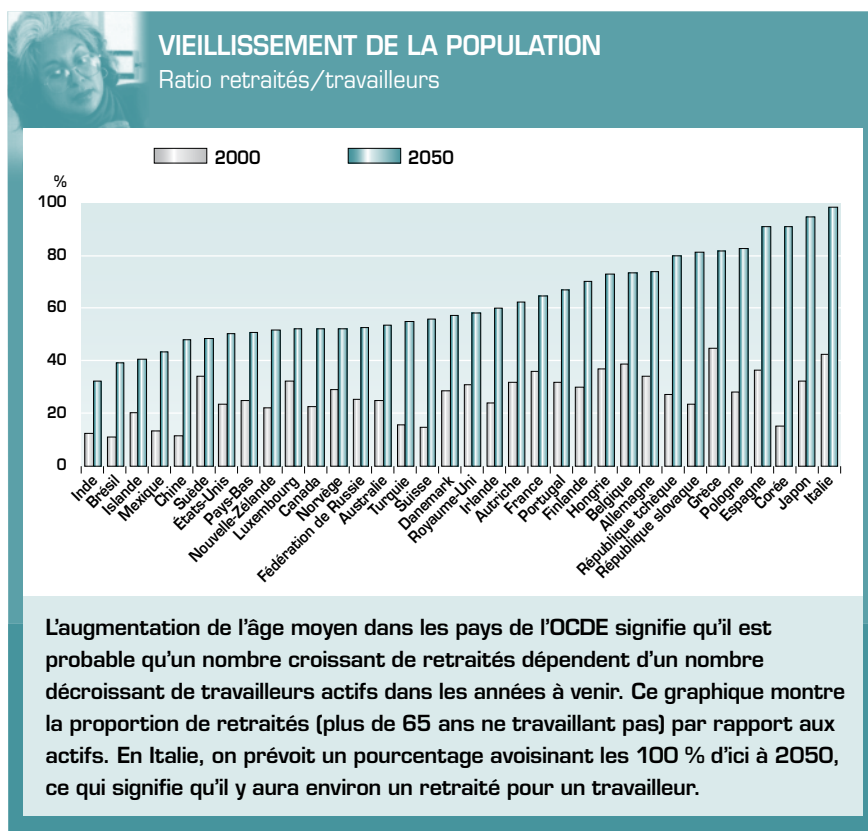
### **Qui peut être naturalisé ?**

Précisons brièvement que les règles régissant la citoyenneté et la naturalisation (le processus consistant à acquérir la nationalité de son pays d'accueil) tendent à refléter ces différentes approches de l'immigration. Les définitions juridiques de ces termes, tout comme les règles et les réglementations afférentes, diffèrent selon les pays, mais elles disent toutes à peu près la même chose : la naturalisation confère aux immigrants les mêmes droits qu'aux autres citoyens, ce qui signifie surtout qu'ils peuvent voter et se faire élire dans leur nouveau pays (dans certains pays, les résidents permanents non naturalisés peuvent avoir le droit de vote, partiel ou complet).

En règle générale, dans les pays traditionnels d'installation, comme l'Australie et le Canada, les immigrants permanents peuvent se faire naturaliser relativement facilement. Ce processus est souvent plus difficile dans une bonne partie des pays européens, et la durée minimum de résidence exigée y est en général plus longue. Cependant, les migrants n'y voient pas nécessairement un inconvénient majeur. Ainsi, les immigrants européens jouissant du régime de libre circulation dans l'Union européenne peuvent

estimer qu'ils auraient peu d'avantages à changer de nationalité et, lorsque la loi interdit la double nationalité, ils peuvent être réticents à renoncer à leur nationalité d'origine. Néanmoins, changer de nationalité peut présenter certains avantages cachés : par exemple, les recherches ont montré que les migrants qui acquièrent la nationalité de leur pays d'accueil s'en sortent mieux sur le marché du travail que ceux qui ne l'acquièrent pas.

Globalement, les règles de naturalisation deviennent plus strictes. Dans certains cas, les migrants doivent résider plus longtemps dans un pays avant de pouvoir y demander leur naturalisation. De plus en plus, les gouvernements veulent aussi qu'ils prouvent qu'ils sont bien intégrés. En Norvège, par exemple, ils doivent réussir un test



Source : Panorama des statistiques de l'OCDE 2008 : Économie, environnement et société.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/385352275514>

de norvégien ou de lapon, la langue d'un peuple indigène du Grand Nord de l'Europe, tandis qu'aux Pays-Bas et au Royaume-Uni la naturalisation comporte désormais une cérémonie formelle.

**« L'objectif [...] est de s'assurer du degré d'intégration des étrangers avant de leur accorder la nationalité. Cela dit, les critères qui permettent une telle vérification varient sensiblement d'un pays à l'autre. »**

*Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2007*

Les règles de naturalisation varient également pour les enfants des immigrés. On distingue en gros deux grandes approches, désignées par les expressions latines *jus soli* (droit du sol) et *jus sanguinis* (droit du sang). Selon le droit du sol, toute personne née sur le territoire d'un pays en a automatiquement la nationalité, quelle que soit la nationalité de ses parents, tandis qu'avec le droit du sang les enfants ont la nationalité de leurs parents (la frontière devient floue lorsque les parents ont plus d'une nationalité ou lorsqu'un pays autorise ses ressortissants à avoir plus d'une nationalité).

## De nouvelles priorités ?

Inutile de dire qu'il existe des pressions politiques considérables dans de nombreux pays – voire tous les pays – pour limiter l'immigration et qu'il peut être difficile pour les politiciens de défendre l'arrivée d'étrangers auprès de leurs concitoyens. En plein ralentissement économique, une telle résistance ne peut que s'accroître. Cependant, ces dernières années, de nombreux pays de l'OCDE ont de plus en plus pris conscience qu'il peut être nécessaire de renforcer certains types d'immigration.

Cette prise de conscience est due en partie à la chute du taux de natalité et au vieillissement démographique dans les pays développés qui annoncent une augmentation spectaculaire de la proportion d'inactifs dans les années à venir, comme nous l'avons vu au chapitre 1. Il est donc probable que les pays développés se tourneront vers les migrants à la fois pour accroître leur population active et pour mieux prendre soin de leur nombre croissant de personnes âgées.

Mais n'oublions pas que les immigrants vieillissent eux aussi. Il est simpliste de penser qu'une société peut se contenter de faire appel aux personnes venues de l'extérieur pour « regarnir » sa

MIGRATIONS ET RÉCESSION	L'évolution des flux migratoires
<p>L'immigration chute-t-elle lors des récessions ? Oui, mais l'effet varie selon les pays et les groupes de migrants. Ce sont les migrations de travail (dont l'objet principal est la quête d'un emploi) qui tendent à diminuer le plus, alors que les migrations familiales (pour rejoindre des parents ou fonder une famille) en sont parfois peu affectées.</p> <p><b>Un effet « attraction » réduit</b></p> <p>Avec l'affaiblissement de l'économie, le solde migratoire (immigration moins émigration) tend à diminuer pour deux raisons principales. Tout d'abord, les perspectives d'emploi constituent un facteur d'attraction puissant pour les migrants : ce facteur joue moins lorsque le chômage augmente. Ensuite, les personnes qui résident dans le pays peuvent choisir d'émigrer pour trouver un emploi. Il s'écoulera un certain temps avant que soient cernés tous les effets de la récession actuelle sur les migrations. Comme nous l'avons dit, les migrations familiales sont moins susceptibles d'être affectées que les migrations de travail. Or, elles représentent une part croissante de l'immigration vers les pays de l'OCDE : l'impact des récessions sur les flux migratoires tend donc à être moins important que par le passé. De plus, l'ampleur des migrations familiales variant selon les pays, cela joue sur le ralentissement des flux migratoires.</p> <p><b>Fermer les frontières ?</b></p> <p>En période de récession, il peut y avoir des pressions pour sauver les emplois des ressortissants nationaux. Et même en leur absence, il arrive que les gouvernements cherchent à réduire le nombre de personnes se disputant les emplois devenus rares. Par exemple, lors des récessions des années 70, de nombreux pays européens ont fermé leur porte aux « travailleurs</p>	<p>invités». Aujourd'hui même, certains signes indiquent déjà des réorientations de la politique migratoire. Certains pays accordent moins de permis de travail temporaire, réduisent l'immigration permanente (en 2009, l'Australie a ainsi réduit de 14 % ses programmes visant les migrants qualifiés) ou adoptent d'autres mesures telles qu'une réduction de la liste des métiers connaissant une pénurie. Mais les marges de manœuvre des gouvernements sont limitées. Dans la zone OCDE, une grande partie de l'immigration est en effet « non discrétionnaire » – elle concerne des migrants qui, pour l'essentiel, jouissent d'un droit d'installation, par exemple au sein d'une zone de libre circulation telle que l'UE. Il peut aussi y avoir des limites à ce que les gouvernements devraient faire. Indépendamment de la conjoncture économique, de nombreux pays de l'OCDE ont besoin à long terme de faire appel à la main-d'œuvre étrangère, en raison du vieillissement démographique ou des pénuries de main-d'œuvre dans des domaines tels que les soins de santé.</p> <p><b>Les enjeux politiques</b></p> <p>Le défi à relever est donc difficile pour les gouvernements : concevoir des politiques migratoires adaptées au choc économique à court terme, sans nuire aux besoins de main-d'œuvre à long terme. Dans des domaines tels que le regroupement familial, ils doivent également faire preuve de prudence, sans quoi les modifications apportées aux politiques peuvent inciter les migrants à contourner les voies légales, accroissant ainsi l'immigration irrégulière.</p>

population active et ses légions de travailleurs sociaux sans qu'il y ait des implications sociales et économiques plus larges. Oui, les migrants seront probablement appelés à jouer un plus grand rôle dans de nombreuses économies développées, mais cela devra aussi s'accompagner d'autres changements, notamment l'accroissement du taux d'activité chez les ressortissants du pays, l'amélioration des niveaux de compétences et des niveaux scolaires – ce qui profite à la productivité – et l'augmentation de l'âge de la retraite.

**« ... il est illusoire de penser que l'immigration pourra à elle seule compenser les pénuries futures de main-d'œuvre et encore moins les déficits démographiques. En outre, l'ampleur de ces flux poserait d'importants problèmes d'intégration. »**

Martine Durand, *Migration et emploi : Les accords bilatéraux à la croisée des chemins*

On prend également conscience, en particulier en Europe, du rôle qu'ont joué les immigrants dans les industries de la haute technologie aux États-Unis. « Si les États-Unis ne nous avaient pas accueillis, ma famille et moi, il y a près de 30 ans, Yahoo ne serait pas une entreprise américaine », explique Jerry Yang, le cofondateur de Yahoo!, qui est né au Taïpei chinois. Une étude menée aux États-Unis a montré que les immigrants avaient joué un rôle clé dans la fondation d'un peu plus de la moitié des start-up de la Silicon Valley et qu'ils étaient les inventeurs ou co-inventeurs pour environ un quart des demandes de brevet international déposées depuis les États-Unis en 2006. Le nombre de migrants hautement qualifiés tend à être moins élevé dans la zone euro qu'en Australie, par exemple. C'est pourquoi, sur le modèle de la *green card* américaine, la Commission européenne a proposé l'instauration d'un programme de « carte bleue » pour ces migrants hautement qualifiés.

### La réorientation des politiques migratoires

On assiste aujourd'hui à une réorientation des politiques d'immigration de nombreux pays de l'OCDE, en particulier en Europe. Ces changements résultent en partie de nouvelles réalités économiques et de l'évolution du rôle des migrants dans le marché du travail. Mais on peut penser qu'ils tiennent aussi partiellement aux inquiétudes que la présence d'étrangers suscite dans la population de ces pays. Ces inquiétudes, de plus en plus exprimées, sont en partie liées au sentiment d'insécurité que suscite la présence d'immigrés. Selon de nombreux commentateurs, des tragédies comme le 11-Septembre aux

États-Unis et les attentats du 7 juillet 2005 à Londres ont conduit à une approche de plus en plus « sécuritaire » des questions liées aux migrations, comme en témoignent les tentatives d'établir un lien entre les migrants et le terrorisme ou la criminalité, notamment le trafic de drogue. On s'interroge également de plus en plus sur le degré d'intégration des migrants. À cet égard, des événements tels que l'assassinat par un islamiste en 2004 de Theo van Gogh, le metteur en scène controversé, ont été utilisés comme des exemples de la « coupure » ressentie entre certains groupes de migrants et les populations locales. La suspicion à l'égard des migrants dans leur ensemble se nourrit également des inquiétudes que suscitent les taux élevés de chômage et les faibles résultats scolaires qui caractérisent certaines communautés de migrants, y compris pour les deuxième et troisième générations, ainsi que des incidents très médiatisés, tels que les fausses demandes d'asile, qui concernent en fait une petite minorité de migrants. Il ne fait également aucun doute que certains politiciens ont cherché à tirer parti de ces inquiétudes pour se constituer un capital politique.

Quelles qu'en soient les raisons, de nombreux pays de l'OCDE ont pris ces dernières années des mesures visant à durcir les règles de l'immigration traditionnelle, en particulier dans le domaine des migrations familiales. L'Allemagne a ainsi fait les premiers pas pour imposer aux candidats au regroupement familial l'obligation de passer un test de langue avant leur départ, tandis que les migrants qui veulent faire venir leur famille en France doivent désormais y avoir résidé pendant 18 mois, au lieu de 12, pour pouvoir en faire la demande.

Les immigrants sont également davantage encouragés à prendre une part plus active dans leur intégration. Les cours de langue sont de plus en plus répandus, tout comme les programmes d'information prodiguant des conseils pratiques et décrivant le système administratif du pays d'accueil et les formalités à remplir. Cela signifie que l'on tend de plus en plus à demander aux migrants de prouver qu'ils ont les connaissances et les habiletés nécessaires pour faire leur vie dans leur pays d'accueil. Par exemple, le Royaume-Uni exige désormais des immigrants aspirant à la citoyenneté qu'ils aient une connaissance élémentaire de l'anglais et réussissent le test *Life in the UK*, qui porte sur des sujets aussi variés que le paiement des factures d'électricité, le rôle d'institutions telles que la monarchie ou le parlement, et les noms donnés aux différents accents régionaux.



**« La montée de courants politiques anti-immigrés et une intégration des immigrés perçue comme inadéquate ont conduit certains pays à restreindre le regroupement familial... »**

*Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2006*

### **Les politiques « proactives »**

Parallèlement, certains signes indiquent que l'on s'oriente vers des politiques migratoires « proactives », dont le but est d'encourager les migrants à combler certaines pénuries de main-d'œuvre, en particulier dans des domaines comme les technologies de l'information, la médecine et la bio-ingénierie. En 2005, les Nations Unies ont demandé aux gouvernements de nombreux pays s'ils projetaient d'accueillir un plus grand nombre de migrants hautement qualifiés : sur les 46 pays les plus développés, 15 ont répondu par l'affirmative (tout comme 14 des 98 nations les moins développées).

Comment cela se traduit-il dans les politiques ? À tout le moins, la plupart des pays ont assoupli leurs politiques en matière de migration de travail, tandis que d'autres ont lancé des programmes de recrutement spécifiques. Certains pays, comme la Norvège et le Royaume-Uni, ont également pris des mesures pour assouplir leurs lois qui exigeaient des migrants, même hautement qualifiés, d'avoir une offre d'emploi avant de pouvoir s'installer ; ils peuvent désormais être autorisés à entrer temporairement sur le territoire afin de se mettre en quête d'un emploi. D'autres pays offrent des incitations financières aux migrants qualifiés, ce qui peut se traduire par une exonération d'impôts pendant plusieurs années.

Au cœur des approches proactives, on trouve la notion de sélection, c'est-à-dire que les immigrants sont autorisés à entrer sur le territoire parce qu'ils possèdent des compétences ou des habiletés dont manque le pays d'accueil. En règle générale, cette sélection est faite soit par l'État, soit par les employeurs.

### **La sélection par les employeurs**

La sélection par les employeurs est la norme dans la plupart des pays européens. Elle vise principalement à combler des pénuries – parfois à court terme – sur le marché du travail, plutôt qu'à accroître la population d'immigrants permanents. Un de ses avantages les plus évidents tient au fait que l'entrée des migrants

est habituellement étroitement liée aux besoins réels du marché du travail. Il est en effet peu probable que des employeurs fassent venir des personnes auxquelles ils n'ont pas de travail à offrir.

Du point de vue de l'État, les immigrants ainsi sélectionnés sont peu susceptibles de constituer un fardeau car ils n'ont pas besoin d'un soutien social important, du moins dans un premier temps. Mais s'ils perdent ensuite leur emploi, cela peut entraîner ce que l'on appelle parfois le « risque moral » : tous les bénéfices de l'entrée de l'immigrant reviennent à son employeur, mais si les choses tournent mal, c'est la société, et non l'employeur, qui en assumera les frais.

Du point de vue de l'économie, la venue de migrants ayant de bonnes qualifications peut procurer des compétences très demandées, ce qui modère les revendications salariales dans les secteurs où l'offre de travail est restreinte. Toutefois, selon la théorie économique, cela peut être une arme à double tranchant. En effet, les salaires sont en partie déterminés par l'offre et la demande : autrement dit, les personnes dont les compétences sont très demandées ont des salaires plus élevés. Donc, dans un marché du travail fonctionnant efficacement, les pénuries de compétences se traduisent par une demande accrue et de meilleurs salaires, ce qui incite les travailleurs à se tourner vers les secteurs concernés. Mais on peut penser que ce processus d'ajustement des salaires sera ralenti si l'on ne limite pas l'immigration aux secteurs de l'économie qui connaissent de réelles pénuries de compétences (notons cependant que ce processus met un certain temps à s'enclencher, ce qui signifie qu'il est rare que les marchés soient pleinement efficaces : la perspective d'un salaire plus élevé ne sera donc probablement qu'un des divers facteurs incitant à choisir une profession donnée ou à changer de profession).

Une façon de se prémunir contre ce risque consiste à vérifier quelle est exactement la situation du marché de l'emploi et à obliger l'employeur à prouver que l'emploi ne peut pas être pourvu grâce à la main-d'œuvre locale. En outre, l'État peut également fixer des exigences de compétences minimum pour les migrants, tout en laissant aux employeurs le soin de procéder à la sélection en tant que telle.

**« Dans beaucoup de pays à fort taux de chômage, au niveau national, au sein de groupes ou de régions, il est rare que cette vérification soit concluante, d'où le faible nombre de permis de travail approuvés. »**

*Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2006*

La sélection par les employeurs peut avoir d'autres inconvénients, surtout pour les immigrants eux-mêmes. Lorsqu'ils sont embauchés comme travailleurs temporaires, ils peuvent être liés, contractuellement et légalement, à leur employeur actuel – en réalité, ils n'ont un visa que tant que l'employeur est disposé à les parrainer. Cela peut conférer à l'employeur une forte emprise sur des travailleurs immigrés qui voudraient se plaindre de leurs conditions de travail ou de vie. Dans certains pays, notamment dans la région du Golfe, la situation est aggravée par le fait que le droit du travail ne s'applique pas nécessairement aux migrants.

Même lorsque les immigrés bénéficient du droit du travail local, il arrive qu'ils connaissent mal leurs droits et ne veuillent pas prendre le risque de perdre leur emploi. En Irlande, un groupe de défense des droits des immigrés a ainsi rapporté le cas d'un chef de cuisine pakistanais qualifié qui travaillait 18 heures par jour, 7 jours sur 7. Il devait non seulement faire la cuisine, mais aussi laver la vaisselle, desservir les tables et même livrer les plats à emporter. Son salaire ne dépassait pas la moitié de ce qu'on lui avait promis, et cependant un tiers de ce qu'il gagnait servait à payer son permis de travail. S'il ne s'est pas plaint, c'est parce qu'il connaissait mal ses droits et craignait d'être expulsé.

### **La sélection par l'État**

C'est le mode de sélection prédominant dans les pays traditionnels d'installation – Australie, Canada, États-Unis et Nouvelle-Zélande. On y recourt principalement dans l'optique d'une installation permanente, et c'est pourquoi on s'attend à ce que les migrants ne viennent pas seuls mais avec leur famille, ce qui peut accroître les coûts sociaux à long terme pour le pays d'accueil (cela dit, de nombreux migrants sélectionnés par un employeur viennent également avec leur famille).

Les candidats à l'immigration sont habituellement présélectionnés en fonction de qualités jugées importantes pour s'intégrer et contribuer à l'économie. Les demandeurs se voient habituellement attribuer un nombre de points selon des critères tels que l'âge, le degré de connaissance de la langue, le niveau d'instruction, l'expérience professionnelle, les fonds dont ils disposent, la présence de parents dans le pays d'accueil, le fait d'avoir des compétences recherchées et, dans certains cas, l'offre d'emploi d'un employeur dans le pays d'accueil.

La plupart des pays qui recourent à de tels systèmes fixent un plafond au nombre d'immigrants pouvant s'installer chaque année. Dans certains cas, ils peuvent modifier le processus de sélection pour favoriser certaines compétences ou caractéristiques. Par exemple, un pays qui manque soudain de médecins peut décider d'augmenter le nombre de points attribués aux candidats qui possèdent cette formation. Dans certains pays, comme l'Australie ou le Canada, les gouvernements régionaux et locaux jouent également un rôle dans la sélection des immigrants, ce qui aide à répondre aux besoins locaux de main-d'œuvre.

Les critiques visant les systèmes de sélection par l'État ont habituellement trait au risque de manque de transparence – les processus fixant des niveaux cibles de migrants ne sont en effet pas toujours limpides. De plus, comme il faut du temps pour faire évoluer de tels systèmes, ces processus peuvent décourager les candidats potentiels et ne réagir qu'avec retard en cas d'apparition d'une pénurie de compétences. Toutefois, les pays recourent souvent aux systèmes de migration temporaire pour atténuer ces délais et répondre aux besoins à court terme.

#### **Compétences et formation**

Comme nous l'avons vu dans ce chapitre, les gouvernements des pays de l'OCDE souhaitent de plus en plus encourager l'immigration qualifiée. Alors même que cette tendance prend de l'ampleur, on ne doit pas oublier que les migrants ont déjà globalement des niveaux d'études et de compétences relativement élevés. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, un peu plus de 23 % des personnes nées à l'étranger ont une formation universitaire, contre environ 19 % pour les personnes nées dans ces pays. Autant dire que cette « attraction des cerveaux » est très profitable pour les pays développés. Il y a toutefois un revers à la médaille, et il est plus préoccupant : les migrants sont également surreprésentés parmi les personnes les moins instruites, ce qui soulève des inquiétudes quant à leur capacité à trouver un emploi à long terme et à faire leur chemin dans leur société d'accueil. Dans le prochain chapitre, nous examinerons la question de l'éducation des migrants en nous posant les questions suivantes : dans quelle mesure réussissent-ils à l'école ? Pour quelles raisons ? Et que peut-on faire pour les aider à combler leurs insuffisances ?

## Pour en savoir plus

### OCDE

#### *Sur l'Internet*

Pour découvrir les travaux de l'OCDE consacrés à la gestion des flux migratoires, allez à l'adresse [www.oecd.org/migration](http://www.oecd.org/migration) et cliquez sur « Politiques des migrations internationales ».

#### *Publications*

**Perspectives des migrations internationales : SOPEMI.** Cette publication offre chaque année une analyse actualisée des dernières évolutions des politiques migratoires dans les pays de l'OCDE.

**Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2006.** Le chapitre spécial « La gestion des migrations – La solution réside-t-elle dans la fixation de quotas et de limites numériques ? » examine comment les limites numériques sont utilisées pour gérer les migrations et dans quelle mesure les pays maîtrisent les entrées de migrants. Il décrit également diverses méthodes servant à plafonner ou à cibler ces entrées.

**Migration et emploi : Les accords bilatéraux à la croisée des chemins (2004).** Ce rapport donne un aperçu des accords bilatéraux et d'autres formes de recrutement de travailleurs étrangers dans plusieurs pays membres et non membres de l'OCDE. Il décrit la façon dont ils sont gérés et mis en œuvre, tout en analysant leur impact sur les marchés du travail, le développement économique et les politiques migratoires, dans les pays d'accueil comme dans les pays de départ. Il s'intéresse également aux perspectives de ce type de migration.

**Échanges et migrations : Pour une main-d'œuvre mobile à l'échelle mondiale (2004).** Ce livre examine certains points de la question des échanges et des migrations en lien avec les négociations internationales sur les échanges de services et les propositions de libéralisation du mouvement des fournisseurs de services. Il propose également des pistes pour favoriser une meilleure compréhension entre les décideurs

publics dans les domaines des échanges et des migrations, tout en envisageant des moyens de tirer parti de tout le potentiel des mouvements temporaires de fournisseurs de services, au profit des pays développés comme des pays en développement.

### AUTRES SOURCES

La **Base de données sur le droit international de la migration**, gérée par l'Organisation internationale pour les migrations, couvre les « normes et instruments régissant les migrations aux niveaux international, régional et national » ([www.imldb.iam.int/section.do](http://www.imldb.iam.int/section.do)).

**Les travaux du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)** portent notamment sur la protection générale des droits de l'homme des migrants et sur la protection des travailleurs migrants et de leurs familles ([www.ohchr.org](http://www.ohchr.org)).

**Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)** est l'agence des Nations Unies pour les réfugiés. Même s'ils portent avant tout sur les réfugiés, les travaux du HCR recourent des questions liées aux migrations, car les réfugiés suivent souvent les mêmes itinéraires et utilisent les mêmes moyens de transport que les migrants ([www.unhcr.org](http://www.unhcr.org)).

**Le Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD)** est une organisation intergouvernementale, comptant 11 membres, qui s'efforce de « promouvoir des politiques migratoires innovantes, exhaustives et durables, et de fonctionner en tant que mécanisme d'échange de services pour le compte de gouvernements et d'organisations opérant en Europe » ([www.icmpd.org](http://www.icmpd.org)).

**Intergovernmental Consultations on Asylum, Refugee and Migration** est un forum informel et consultatif d'échange d'informations entre les gouvernements et de débat sur les questions pertinentes en matière de gestion des flux migratoires internationaux ([www.igc.ch](http://www.igc.ch), accès restreint).

# 4



L'éducation peut aider les jeunes migrants à s'intégrer, à apprendre la langue locale et à développer les compétences dont ils auront besoin une fois adultes. Leurs résultats scolaires sont malheureusement mitigés : alors que certains s'en sortent exceptionnellement bien, d'autres rencontrent des problèmes qui peuvent les handicaper tout au long de leur vie.

# Les migrants et l'éducation



## En guise de préambule...

S'il est un mot qui restera longtemps associé à l'école *Bracken Educate Together*, c'est bien celui d'«urgence». Alors qu'en Irlande la création d'une école nécessite habituellement un travail préparatoire d'au moins 12 mois – et parfois de plusieurs années –, cet établissement scolaire fut conçu, doté en personnel et ouvert en quelques semaines à peine en septembre 2007.

Cette école, au départ hébergée dans un centre de vacances, possède d'autres particularités. Les élèves qu'elle accueille sont presque tous des enfants d'immigrés. Ils parlent pachto, tchèque, yoruba, arabe et de nombreuses autres langues encore. Ces enfants célèbrent les fêtes des principales religions du monde – Diwali, Ramadan et, bien sûr, Noël – dans un pays où la majeure partie de la population est, au moins en théorie, catholique.

L'école *Bracken* est remarquable à plus d'un titre. Tout d'abord, le seul fait qu'elle existe traduit la difficulté des élèves non catholiques à trouver des places dans un système d'enseignement primaire encore dominé par l'Église catholique. Ensuite, et c'est peut-être plus important, son exemple illustre le profond changement qui touche l'ensemble de la société irlandaise. Cet ancien pays d'émigration est très rapidement devenu un pays d'immigration : au milieu des années 90, les personnes nées à l'étranger représentaient moins de 3 % de sa population, alors qu'elles sont 14 % aujourd'hui.

Comme le montre l'expérience de *Bracken*, il est difficile d'anticiper un tel changement, et dans le domaine de l'éducation plus que dans tout autre. D'une certaine façon, les questions soulevées sont simples : comment une société dont le profil démographique évolue rapidement peut-elle trouver assez de salles de classe et de professeurs aptes à travailler dans un environnement multiculturel ? Et au-delà, comment peut-elle garantir que ses écoles offriront aux enfants immigrés l'éducation dont ils ont besoin pour se réaliser pleinement ? Interrogé par un journaliste, le directeur de *Bracken Educate Together*, Gerry McKeivitt, décrit ainsi les défis que doit relever son école : « C'est nous qui sommes en première ligne. C'est ici que les problèmes apparaissent. C'est ici que l'on verra si l'intégration est possible ou non. »

▶ Dans ce chapitre, nous étudierons en détail la question des migrants et de l'éducation. Tout d'abord, nous examinerons leurs performances scolaires, en nous appuyant notamment sur les résultats des tests de l'enquête PISA de l'OCDE menée auprès d'élèves



de 15 ans du monde entier. Puis, nous nous demanderons comment on peut aider les immigrants à surmonter leurs insuffisances scolaires. Enfin, nous verrons que les étudiants étrangers sont de plus en plus nombreux – un exemple de migration motivée par l'éducation – tout en expliquant pourquoi les universités et les gouvernements pourraient souhaiter que ce phénomène s'accroisse.

## Comment les migrants réussissent-ils à l'école ?

Comme l'affirme Gerry McKevitt, l'école est bien le lieu où « l'on verra si l'intégration est possible ou non ». *Bracken Educate Together* ressemble à beaucoup d'autres écoles. De nombreux pays de l'OCDE comptent aujourd'hui un nombre relativement important d'élèves issus de l'immigration. En Allemagne, en France et en Suède, par exemple, plus de 10 % des élèves de 15 ans sont des immigrés de la première ou de la deuxième génération. Aux États-Unis, ce chiffre est de un sur six, et il est de plus de un sur cinq en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Canada.

Ces chiffres bruts cachent cependant autant de réalités qu'ils en révèlent. Les migrants ne forment pas un bloc indifférencié, pas plus que les populations autochtones, et l'on constate de fortes variations entre chacune des familles des enfants immigrés, que ce soit en termes de revenus, de niveau d'instruction, d'attitudes à l'égard de la scolarité ou de capacités linguistiques. Mais au moins trois voies importantes s'offrent aux écoles pour soutenir les enfants issus de l'immigration.

Tout d'abord, l'éducation aide à former la prochaine génération, qu'elle soit native du pays ou née à l'étranger. Dans toutes les sociétés, ce processus a toujours été perçu comme une des composantes-clés de la stabilité sociale à long terme : il développe une identité commune et transmet aux enfants des traditions et des valeurs fondamentales. Cette tâche est complexe et, même dans les sociétés relativement homogènes, elle suscite des débats houleux quant aux types de valeurs que les écoles doivent transmettre. Et elle est encore plus ardue dans les sociétés multiculturelles susceptibles de s'interroger sur leurs valeurs fondamentales et sur celles que leurs immigrants sont censés adopter. Ont-elles des racines religieuses ou laïques ? Encouragent-elles les individus à travailler ensemble ou à faire

chacun leur propre chemin dans la vie ? Reviennent-elles à véhiculer des traditions ou privilégient-elles la modernité ?

**« Les écoles concourent à façonner les relations entre les individus et, à ce titre, elles transmettent les normes et les valeurs servant de fondement à la cohésion sociale. Dans des sociétés multiculturelles et diversifiées, cette tâche est certes importante, mais elle est aussi très complexe. »**

*Where Immigrant Students Succeed*

Si ces questions semblent abstraites, la façon dont on les pose et les réponses qu'on leur apporte peuvent avoir des conséquences bien concrètes. Par exemple, la France et la Turquie, deux pays de l'OCDE très différents, ont été confrontés au débat sur le port du voile islamique. Faut-il autoriser les femmes et les jeunes filles à le porter dans les établissements scolaires ? Certains estiment que l'autoriser dans les écoles publiques revient à porter atteinte aux valeurs laïques de l'État. D'autres en sont partisans : selon eux, si l'on interdit aux femmes et aux jeunes de le porter, leurs familles les empêcheront d'aller à l'école, ce qui les privera d'une éducation complète et, paradoxalement, nuira à leur intégration.

Ensuite, l'éducation joue un rôle clé dans l'apprentissage linguistique des enfants issus de l'immigration, un apprentissage qui peut aussi les aider à tisser des liens sociaux utiles. Enfin, tout comme elle le fait pour les enfants autochtones, l'éducation les aide à développer les compétences et à acquérir les connaissances dont ils auront besoin pour trouver un emploi plus tard et faire leur chemin dans le monde des adultes.

Dans quelle mesure les écoles parviennent-elles à remplir cette mission ? Les enfants immigrés réussissent-ils mieux – ou moins

### Qu'est-ce qu'un immigrant de la première génération ?

**Les immigrants de la première génération** (ou **allochtones**) sont les immigrants qui sont nés dans un pays étranger. Ceux dont les parents sont nés dans un autre pays, mais qui sont eux-mêmes nés dans le pays où leurs parents se sont installés, sont des **immigrants de la deuxième génération**. Il est important de faire cette distinction quand on analyse les résultats scolaires des enfants issus de l'immigration.

Par exemple, les élèves de la deuxième génération parlent souvent la langue locale mieux que ceux de la première génération, et leurs résultats tendent à être meilleurs, bien que cette tendance ne soit pas toujours très marquée. L'enquête PISA montre néanmoins que les immigrés, de la première ou de la deuxième génération, font face à des problèmes similaires pendant leur cursus scolaire.

bien – que les enfants autochtones ? Depuis quelques années, le cycle d'enquête PISA de l'OCDE a testé des élèves du monde entier afin de répondre à ces questions.

### **Que nous apprend l'enquête PISA ?**

L'enquête PISA (Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves) est un projet lancé par l'OCDE dans le but de tester, tous les trois ans, les capacités d'un échantillon d'élèves de 15 ans du monde entier (cet âge a été retenu car l'éducation obligatoire s'arrête à 15 ans dans de nombreux pays). Alors que les examens scolaires évaluent généralement si les élèves ont assimilé le programme, l'enquête PISA a une vocation plus large. Elle cherche à déterminer dans quelle mesure les jeunes de 15 ans appliquent les compétences qu'ils ont acquises en lecture, en mathématiques et en sciences, pour résoudre des problèmes du monde réel.

Outre les résultats des tests, l'enquête PISA permet aussi de recueillir un très large éventail de données sur les élèves eux-mêmes et leur origine familiale, ainsi que sur leur motivation scolaire et leurs attitudes à l'égard de l'école. L'OCDE a analysé ces résultats afin de dresser le tableau des performances des élèves issus de l'immigration. Il en est résulté une quantité considérable de données et d'informations permettant de tirer certaines conclusions.

**Certains élèves issus de l'immigration réussissent bien, d'autres pas.** C'est une évidence, mais il est utile de la répéter. Dans certaines parties du monde, le débat sur les migrations est parasité par le racisme et les attitudes xénophobes. Ce « bruit de fond » constant, quoique parfois inaudible, peut occulter la réalité : comme tous les autres élèves, les élèves issus de l'immigration sont des individus. Si leurs origines familiales ou sociales peuvent jouer un rôle important dans leurs performances scolaires, cela vaut aussi pour les élèves autochtones, et d'autres facteurs doivent également être pris en compte. La personnalité et le comportement de chaque élève comptent pour beaucoup dans ses performances, que l'élève soit issu de l'immigration ou autochtone. Cela étant, en termes de performance *moyenne*, les résultats de l'enquête PISA montrent que les enfants issus de l'immigration ne s'en sortent pas aussi bien dans tous les pays. À quoi cela tient-il ? Il est important de le comprendre, car cela ouvre des pistes permettant aux systèmes éducatifs de mieux soutenir ces élèves. Mais nous devons également garder à

l'esprit que les politiques d'admission sur le territoire diffèrent selon les pays et que leurs écoles accueillent par conséquent des populations d'élèves immigrés qui diffèrent également. Dans certains pays les familles immigrées peuvent ainsi être globalement en meilleure santé, avoir une meilleure éducation et une meilleure connaissance de la langue locale que dans d'autres.

**Les élèves issus de l'immigration sont motivés.** Une des très nombreuses conclusions qui se dégagent de l'enquête PISA fait ressortir ce que les chercheurs de l'OCDE appellent une cohérence « frappante » : les élèves issus de l'immigration sont au moins aussi motivés par leurs études que leurs condisciples autochtones, sinon plus. On a beaucoup spéculé sur la cause de ce phénomène. Il peut notamment tenir au fait que les migrants ont davantage envie de réussir et davantage confiance dans l'avenir. Quelles que soient les causes de cette motivation, elle est importante car les établissements d'enseignement pourront mettre à profit ces attitudes positives.

**« Selon des recherches antérieures, les immigrés auraient tendance à être optimistes et auraient donc des dispositions à l'apprentissage plus marquées. »**

*Where Immigrant Students Succeed*

**Les performances des élèves issus de l'immigration varient selon les pays.** Dans trois des pays traditionnels d'installation – Australie, Canada et Nouvelle-Zélande – ces élèves ont réussi les tests du cycle PISA 2006 tout aussi bien que les élèves autochtones. Par exemple, dans ces pays, environ 18 % des élèves de la deuxième génération ont obtenu les plus hauts résultats (niveaux 5 et 6), soit à peu près la même proportion que les élèves autochtones. Toutefois, dans de nombreux autres pays, en particulier l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la France, les Pays-Bas et la Suède, ils ont généralement moins bien réussi. Au Danemark, seulement 1 % environ des élèves de la deuxième génération figuraient parmi les meilleurs élèves, contre 7 % pour les élèves autochtones.

Il est tentant de croire que ces différences s'expliquent essentiellement par la probabilité que les parents des enfants immigrés soient en meilleure santé et plus instruits en Australie qu'au Danemark, par exemple. Mais il faut chercher plus loin. L'enquête PISA montre que les performances d'enfants immigrés venant de milieux très similaires varient considérablement d'un pays à l'autre. Dans le cycle PISA 2003, par exemple, les enfants issus de l'immigration turque vivant en Suisse ont obtenu 31 points de

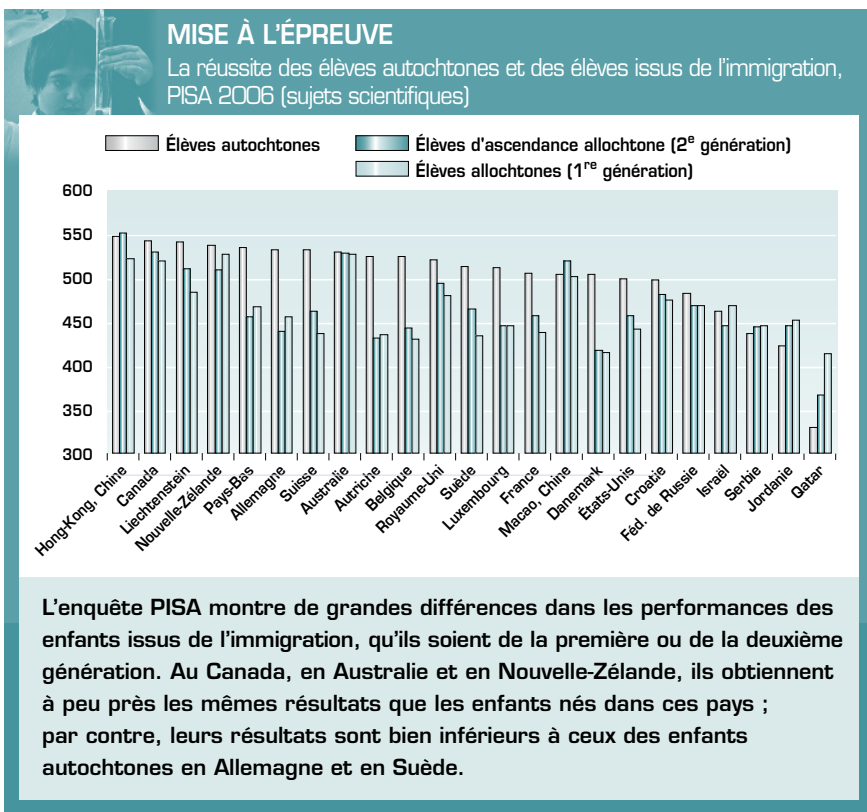
plus en mathématiques que ceux vivant en Allemagne. Cela revient à dire que les enfants issus de l'immigration turque vivant en Suisse avaient presque une année d'avance (38 points sur l'échelle de 600 points de l'enquête PISA correspondent à peu près à une année scolaire de différence), même si leurs résultats étaient inférieurs à ceux des enfants nés en Suisse. Ce résultat est important : il montre que les écoles de certains pays obtiennent de meilleurs résultats dans l'éducation des élèves issus de l'immigration.

De nombreux élèves issus de l'immigration ont des difficultés à l'école. Dans chaque discipline, l'enquête PISA classe les élèves sur une échelle comportant six niveaux, le niveau 1 représentant la plus mauvaise performance, et le niveau 6 la meilleure. Ces niveaux ne rendent pas uniquement compte de la réussite scolaire des élèves, mais indiquent également s'ils maîtrisent suffisamment leurs compétences pour les utiliser plus tard dans la vie. Par exemple, peuvent-ils effectuer les opérations mathématiques nécessaires pour comparer les prix au supermarché ou pour calculer les taux d'intérêt d'un prêt ? Dans les tests de 2003 sur les compétences en mathématiques, on a estimé que les élèves se trouvant en dessous du niveau 2 risquaient d'avoir des problèmes tout au long de leur vie dans ce domaine.


**«... le coût social et financier des inégalités dans l'éducation peut être élevé à long terme, car les individus qui ne possèdent pas les compétences requises pour participer à la vie de la société et de l'économie pourraient ne pas réaliser pleinement leur potentiel et engendrer des dépenses plus élevées en matière de soins de santé, de revenus de remplacement, d'accueil d'enfants et de sécurité.»**

*PISA 2006 : Les compétences en sciences, un atout pour réussir, vol. 1*

Seul un très faible pourcentage d'enfants autochtones ne parvient pas à atteindre le niveau 2. La situation est très différente pour les élèves issus de l'immigration : dans la plupart des pays à forte population immigrée qui ont participé au cycle PISA 2003, environ un quart des élèves de la première génération n'a pas atteint le niveau 2. Dans certains pays, cette proportion était même plus importante : environ 40 % en Belgique, en France, en Norvège et en Suède. Ces chiffres sont inquiétants, car ils indiquent que de nombreux élèves de la première génération seront confrontés à de graves problèmes plus tard, notamment de mauvaises perspectives d'emploi, de faibles revenus et des difficultés à s'intégrer pleinement dans la société.



Source : PISA 2006 : Les compétences en sciences, un atout pour réussir – vol. 1 : Analyse des résultats.

StatLink  : <http://dx.doi.org/10.1787/148046635064>

## Comment s'expliquent les performances des élèves issus de l'immigration dans l'enquête PISA ?

Pourquoi les enfants de certains migrants obtiennent-ils de meilleurs résultats ? Quelles sont les causes de ces fluctuations ? Beaucoup de facteurs sont à considérer, et il n'est pas toujours aisé de les distinguer, mais voici quelques-uns des plus importants.

**Les politiques d'admission nationales.** Le type d'immigrants qui s'installent dans un pays influe sur les résultats scolaires des élèves immigrés. Par exemple, certains pays traditionnels d'installation comme l'Australie recourent à des systèmes de

sélection des migrants : ces citoyens en puissance sont classés en fonction de critères tels que les compétences professionnelles, les connaissances linguistiques et – c'est crucial – le niveau d'instruction. En général, les immigrés sont donc plus instruits et ont des revenus plus élevés en Australie qu'en Allemagne, par exemple. Il est donc logique que leurs enfants aient tendance à mieux réussir les tests de l'enquête PISA.

**L'importance du milieu socio-économique.** À bien des égards, les élèves issus de familles immigrées sont logés à la même enseigne que ceux qui viennent de familles autochtones. Comme eux, leurs performances scolaires sont grandement influencées par le statut économique et social de leurs parents (quel est leur niveau de revenu, sont-ils des cols bleus ou des cols blancs, etc. ?). Toutes les recherches (enquête PISA ou autres) montrent que les enfants des classes moyennes ont en moyenne des résultats supérieurs à ceux des enfants issus de familles plus pauvres, et cela vaut également pour les enfants issus de l'immigration (soulignons qu'il s'agit ici de *moyennes* : certains enfants venant de familles pauvres ont d'excellents résultats scolaires, tandis que ceci n'est pas le cas pour d'autres enfants venant des classes moyennes).

Le statut socio-économique est lié à d'autres facteurs, en particulier le niveau d'instruction des parents. Par exemple, les personnes issues de milieux plus aisés sont plus susceptibles d'aller à l'université, ce qui influe sur les performances scolaires de leurs enfants : en général, ces enfants ont eux-mêmes plus de chances de faire des études supérieures. De plus, il est probable que les parents les plus instruits accordent plus d'importance à l'éducation et soient mieux à même d'aider leurs enfants et de les encourager pendant leur apprentissage.

Dans quelle mesure les problèmes scolaires que peuvent rencontrer les élèves issus de l'immigration sont-ils liés au statut socio-économique de leurs familles ? Dans la zone OCDE, ces enfants obtiennent en moyenne 54 points de moins que les élèves autochtones (sur l'échelle de 600 points de l'enquête PISA). Mais cet écart tombe à 34 points si l'on tient compte du fait que, dans de nombreux pays de l'OCDE, les revenus des familles immigrées sont inférieurs à ceux des familles autochtones. Bien que cette diminution soit considérable, l'écart reste significatif : cela signifie que les facteurs socio-économiques n'expliquent pas entièrement les performances des élèves issus de l'immigration.

**« ... la performance relative des élèves issus de l'immigration ne peut être imputée exclusivement à la composition des populations d'immigrants, en l'occurrence à leur niveau de formation et à leur milieu socio-économique. »**

*PISA 2006 : Les compétences en sciences, un atout pour réussir, vol. 1*

**La langue.** La maîtrise de la langue d'enseignement joue un rôle important dans les performances des élèves, en particulier s'ils sont nés à l'étranger (la première génération). D'une façon générale, les élèves qui parlent une langue étrangère à la maison réussissent moins bien les tests de l'enquête PISA. Dans certains pays européens, comme l'Allemagne, les Pays-Bas et la Suisse, ces élèves ont obtenu entre 82 et 102 points de moins aux tests de sciences du cycle PISA 2006 que ceux qui parlent la langue d'enseignement à la maison. L'écart est toutefois moins important – environ 19 à 23 points – dans certains pays d'installation comme l'Australie et le Canada. Là encore, cela tient probablement à ce que les familles immigrées sont habituellement plus riches et plus instruites dans ces pays qu'en Europe. De plus, cela pourrait traduire le fait que, dans certains cas du moins, ces pays aident plus efficacement les élèves issus de l'immigration à combler leurs lacunes linguistiques.

Parler une langue différente à la maison peut être un atout – des études montrent que le bilinguisme précoce améliore les capacités générales d'apprentissage linguistique – mais cela peut aussi ralentir les élèves. Tout d'abord, quand les élèves issus de l'immigration ne maîtrisent pas aussi bien la langue locale que les élèves autochtones, ils peuvent avoir des difficultés à suivre en classe, à faire leurs devoirs et à s'intégrer dans leur communauté scolaire. Ensuite, il y a des risques que leur famille ne puisse pas les aider dans leurs travaux scolaires. Aux États-Unis, par exemple, des chercheurs sont tombés sur le cas d'un garçon issu d'une famille d'immigrés mexicains qui avait convaincu son père que la mauvaise note « F » figurant sur son bulletin de note signifiait « fabuleux ».

**« ... parler une autre langue à la maison peut être un indicateur de mauvaise intégration quand les parents n'ont pas les compétences nécessaires pour aider leurs enfants à faire leurs devoirs... »**

*Where Immigrant Students Succeed*

**Les systèmes éducatifs.** Les conditions d'étude au sein des écoles peuvent influencer sur les performances des élèves. La question est donc de savoir si les élèves issus de l'immigration



et les élèves autochtones fréquentent des écoles similaires. Du point de vue des ressources offertes – laboratoires, ordinateurs, nombre de professeurs, etc. –, les différences ne sont pas très marquées. Dans quelques pays comme le Danemark et la Grèce, les directeurs des écoles comptant un grand nombre d'élèves issus de l'immigration affirment ne pas toujours avoir suffisamment de ressources ; dans d'autres, comme l'Espagne, la Suède et le Royaume-Uni, il est possible que les écoles de ce type aient en fait plus de ressources.

**« Les élèves de nombreux groupes minoritaires risquent davantage de se retrouver dans des filières ou des classes peu valorisées, d'abandonner le système scolaire et d'être sous-représentés parmi les élèves de l'enseignement supérieur. Le milieu social explique souvent une part importante de ce phénomène. »**

*En finir avec l'échec scolaire : Dix mesures pour une éducation équitable*

Une caractéristique importante mérite toutefois d'être soulignée : les immigrants ont plus de chances de fréquenter des écoles comptant un grand nombre d'élèves issus de familles défavorisées, ce qui nous ramène au statut socio-économique des familles immigrées. Dans la plupart des pays de l'OCDE, les migrants tendent à être plus pauvres que la population en général, et le statut social a un effet sur le type d'école fréquenté par les élèves – on trouve des écoles pour les cols bleus et des écoles pour les cols blancs dans la majorité des pays. En règle générale, plus les élèves issus de familles aisées sont nombreux dans une école, meilleurs sont les résultats scolaires. Quelles que soient leurs aptitudes, les enfants de familles moins favorisées sont plus souvent « orientés » vers des cursus non universitaires que les enfants des familles mieux nanties. C'est un effet d'entraînement à la fois social et scolaire auquel les élèves peuvent avoir beaucoup de difficulté à échapper.

## Comment l'éducation peut-elle aider les migrants ?

Comme nous l'avons déjà souligné, la réussite scolaire des élèves est inextricablement liée au statut socio-économique de leur famille. Il est par conséquent difficile de dégager des mesures qui répondent spécifiquement aux besoins des immigrés. Cependant,

## L'OCDE et... l'éducation des migrants

Les populations migrantes étant de plus en plus importantes dans de nombreux pays développés, l'OCDE intensifie ses recherches sur les migrations et l'éducation, en particulier afin de mieux comprendre les politiques qui fonctionnent dans l'éducation des jeunes issus de l'immigration.

L'enquête PISA dresse d'ores et déjà un excellent tableau des résultats scolaires de jeunes de 15 ans issus de toutes sortes de milieux – pas uniquement d'origine étrangère. Plus de 60 pays participent, en 2009, au plus récent cycle PISA, ce qui permet de recueillir une quantité considérable de données sur les performances des élèves dans les systèmes éducatifs du monde entier.

L'OCDE approfondit à présent ces recherches en examinant les politiques et les pratiques d'un certain nombre de ses pays membres en matière d'éducation des migrants. L'Examen thématique de l'OCDE sur la formation des migrants, lancé en 2008-09, analysera en détail la situation de cinq à six pays membres, et les politiques qu'ils ont mises en place en matière d'éducation, afin de mieux comprendre ce qui fonctionne – et ce qui ne fonctionne pas – tant au niveau des écoles qu'aux niveaux local et national. S'appuyant sur des entretiens avec des professeurs, des élèves, des parents et d'autres acteurs-clés du domaine scolaire, cet examen vise à approfondir les questions soulevées par l'enquête PISA

et les enjeux qui dépassent les limites de cette enquête.

Pourquoi les pays devraient-ils s'inquiéter de la réussite scolaire des migrants ? Comme l'a déclaré le Secrétaire général adjoint de l'OCDE Aart de Geus lors du lancement de cet examen thématique : « Si nous n'aidons pas les enfants issus de l'immigration à réussir à l'école, ils seront pénalisés pour le reste de leur vie par notre faute. Ils auront plus de difficulté à contribuer à la vie économique de nos sociétés, seront plus exposés au chômage, gagneront moins d'argent pendant leur vie active et toucheront des retraites plus modestes. »

Mais il a également souligné que les gouvernements ont parfois des difficultés à déterminer les politiques les plus appropriées. « L'éducation des migrants représente un défi complexe, notamment parce que chaque groupe d'immigrés a sa propre histoire. Tout comme chaque pays... Cette diversité explique peut-être pourquoi les responsables des politiques de nombreux pays ont tant de mal à relever ces défis et à faire la part des choses entre ce qui peut et ce qui doit être fait. »

Pour en savoir plus sur l'Examen thématique de l'OCDE sur la formation des migrants, allez à l'adresse [www.oecd.org/edu/migration](http://www.oecd.org/edu/migration).

Pour en savoir plus au sujet de PISA, visitez [www.pisa.oecd.org](http://www.pisa.oecd.org).

dans la plupart des pays de l'OCDE, en particulier en Europe, les politiques qui parviennent à diminuer l'importance du milieu familial dans l'éducation ont également des chances d'améliorer le sort des élèves issus de l'immigration.

De fait, il y a de bonnes raisons de croire que le facteur socio-économique explique en grande partie les problèmes

que ces élèves peuvent rencontrer durant leur scolarité. Faut-il accorder des traitements spéciaux aux familles immigrées ? Dans de nombreux pays, le grand public s'y oppose fortement, et ces familles sont parfois accusées de « vivre aux crochets du système ». Cependant, si nos sociétés n'aident pas ces élèves à surmonter leurs difficultés, à travers des politiques ciblées ou des approches socio-économiques plus générales, elles risquent de les priver des compétences et de l'éducation dont ils auront besoin pour faire leur chemin dans la vie et participer pleinement au développement des pays où ils sont aujourd'hui chez eux. Au bout du compte, les sociétés qui n'aident pas les enfants issus de l'immigration à se réaliser pleinement à travers l'éducation devront en assumer les coûts sociaux et financiers, par exemple à travers des taux de chômage plus élevés.

Comment ces sociétés peuvent-elles favoriser l'éducation de leurs jeunes issus de l'immigration ? Avant d'avancer une réponse, rappelons-nous que tout système éducatif s'inscrit nécessairement dans un contexte plus large. Dans tous les pays, le système scolaire façonne et est façonné par les valeurs culturelles et sociales fondamentales de la société, son histoire et la proportion de riches et de pauvres qui la compose. Si l'approche suivie par tel pays en matière d'éducation peut se révéler inacceptable dans tel autre, il n'en reste pas moins fructueux et inspirant d'analyser et de comparer la façon dont différents pays gèrent leur système éducatif. Il est en particulier intéressant de se pencher brièvement sur trois domaines précis d'intervention.

**L'encadrement et l'éducation préscolaires.** Un encadrement et une éducation de bonne qualité sont bénéfiques pour les élèves, quelles que soient leurs origines. Mais leur rôle peut être encore plus important pour les enfants issus de l'immigration et leurs familles. Par exemple, la participation des familles à l'encadrement et à l'éducation de leurs enfants peut contribuer à briser les barrières sociales et favoriser leur intégration dans leur communauté.

**« ... il conviendrait d'encourager et de valoriser également la participation des familles, en particulier celle des parents à faibles revenus et des parents immigrés, qui sont confrontés aux difficultés supplémentaires de la ségrégation et de l'exclusion. »**

*Petite enfance, grands défis II : Éducation et structures d'accueil*

Que peuvent donc faire les écoles préprimaires (ou maternelles) pour ces jeunes ? Tout d'abord, du point de vue pédagogique, les jeunes enfants ont de grandes facilités à apprendre des langues, et pas seulement celle qu'ils parlent à la maison. Les écoles maternelles peuvent les aider à tirer profit de ces facilités en leur donnant les moyens de bien maîtriser la langue du pays où ils vivent. Mais les bienfaits de l'éducation des tout jeunes enfants dépassent le simple apprentissage linguistique. Selon des recherches menées au Royaume-Uni, la plupart des enfants dits « à risque » en termes de développement social et intellectuel (parmi lesquels on trouvait une large majorité d'enfants issus de l'immigration) n'étaient plus classés dans cette catégorie après avoir passé un an dans de bonnes écoles maternelles.

Ensuite, du point de vue du développement des enfants, les écoles maternelles peuvent réduire l'impact de la pauvreté des familles. Celles qui combinent éducation et soins – par exemple en suivant la santé et le développement des enfants, en s'assurant qu'ils font de l'exercice et ont une bonne alimentation – peuvent améliorer grandement le sort des très jeunes enfants à un stade crucial de leur développement. De plus, en offrant des services de garderie, elles peuvent faciliter le travail des parents (des mères en particulier), d'où une augmentation du revenu de la famille qui peut réduire davantage encore l'impact de la pauvreté.

Il est difficile d'obtenir des données fiables dans ce domaine, mais, dans de nombreux pays, il semblerait que les enfants immigrés aient tendance à moins fréquenter les écoles maternelles que les enfants autochtones. Dans certains cas, cela tient au fait qu'il n'y a pas assez d'écoles maternelles pour l'ensemble de la population, et pas uniquement pour les migrants. Et quand les maternelles sont en grande partie financées par des fonds publics – par des subventions versées aux écoles ou un soutien accordé aux parents –, il arrive dans certains pays que les familles immigrantes doivent attendre assez longtemps avant d'avoir droit à ces aides. S'agissant des familles d'immigrés irréguliers, elles ne veulent généralement pas attirer l'attention en inscrivant leurs enfants dans des écoles maternelles. Il peut en outre y avoir des obstacles culturels à la fréquentation de ces écoles : dans certaines communautés, on considère que les jeunes doivent être élevés à la maison par leur mère, et non par des étrangers.

**Le soutien scolaire.** Dans de nombreux pays, des classes préparatoires spéciales sont offertes aux jeunes migrants afin

d'améliorer rapidement leurs compétences linguistiques et, le cas échéant, leurs connaissances dans d'autres matières. Mais les systèmes diffèrent grandement selon les pays. En Espagne, les élèves passent seulement quelques mois dans des « classes de bienvenue » avant de suivre un enseignement normal. Dans d'autres pays, comme la Suisse, ils peuvent passer jusqu'à deux ans dans des classes spéciales, sans pour autant être automatiquement jugés prêts à intégrer des classes normales.

De telles classes préparatoires peuvent toutefois se révéler nuisibles à terme. Selon de nombreux pédagogues, il vaut mieux scolariser autant que possible ces élèves dans des classes normales, tout en apportant une aide ciblée à ceux qui en ont besoin. Cela contribue à accélérer leur intégration sociale, tout en évitant la création de « ghettos » dans les écoles.

**« Les élèves immigrants qui ont de mauvais résultats apprennent parfois plus vite dans des classes normales qu'en éducation spécialisée. »**

*En finir avec l'échec scolaire : Dix mesures pour une éducation équitable*

Les élèves immigrants peuvent également subir une certaine forme de ségrégation. Dans certains pays, les enfants issus de l'immigration ou de minorités sont ainsi plus susceptibles d'être scolarisés dans des établissements réservés aux enfants en difficulté. Aux États-Unis, les enfants afro-américains – dont la plupart *ne sont pas* des immigrants – ont 2.5 fois plus de risques de recevoir un diagnostic de déficience intellectuelle que les enfants blancs. Dans certaines parties de la Suisse, les enfants hispaniques sont surreprésentés dans les programmes d'éducation spécialisée. Et en Hongrie, environ 40 % des enfants roms (ou gitans) sont classés comme ayant une « légère déficience intellectuelle », contre 9 % des enfants hongrois.

Bien sûr, tout comme cela arrive dans le reste de la population, certains enfants issus de l'immigration ou de minorités ont effectivement des troubles d'apprentissage. De tels problèmes peuvent toutefois être « surdiagnostiqués » chez ces enfants, et ce, pour diverses raisons. Il se peut qu'ils aient passé moins de temps à l'école que leurs condisciples autochtones, qu'ils aient « appris » dans leur famille ou leur communauté d'origine des règles de comportement qui sont mal interprétées dans la société d'accueil (par exemple faire du tapage ou être passif) ou qu'ils soient victimes de préjugés ethniques. En outre, il arrive que ces

enfants subissent des brimades à l'école, ce qui peut augmenter leurs taux de décrochage scolaire.

Les différences culturelles peuvent constituer des obstacles, mais elles peuvent aussi favoriser l'éducation. En Suède, afin d'améliorer l'enseignement offert aux enfants roms, une école locale a recruté des professeurs et du personnel d'origine rom, tout en intégrant des éléments de leur culture dans les matières principales. Pour les mathématiques, on utilise de nombreux exemples tirés de l'élevage des chevaux, et les jeunes filles peuvent apprendre les techniques traditionnelles de la broderie. En travaillant avec les parents, les enseignants roms de ce programme, baptisé *Nytorpsskolan*, sont ainsi parvenus à réduire notablement les taux de décrochage scolaire.

En fait, quelles que soient les origines des élèves issus de l'immigration ou de minorités, la qualité de l'enseignement est un facteur primordial de leur éducation. Dans certains pays européens qui ont connu des vagues d'immigration soudaines ces dernières années, comme l'Espagne et l'Irlande, les enseignants ont parfois des difficultés à exercer leur métier devant des classes d'élèves aux origines ethniques et culturelles de plus en plus variées. On anticipe une intensification des migrations internationales dans les années qui viennent, ce qui devrait placer un nombre croissant d'enseignants devant ces problèmes. Il sera donc de plus en plus important d'en tenir compte dans leur formation initiale et continue.

Comme nous l'avons déjà dit, le niveau d'instruction des parents a une influence considérable sur les résultats scolaires des élèves. Or, au sein de certaines communautés d'immigrants, il arrive que les parents aient fait très peu d'études, en particulier quand leur culture d'origine accorde peu d'importance à l'éducation des femmes. Il est donc important de se demander comment les écoles peuvent aider les familles immigrantes à jouer un plus grand rôle dans l'instruction de leurs enfants. Elles pourraient par exemple sensibiliser ces familles aux besoins des élèves (notamment avoir du temps et un lieu à consacrer aux études) et leur montrer comment les aider à faire leurs devoirs. Plus généralement, quand les ressources publiques sont limitées, les écoles pourraient travailler plus étroitement avec les communautés immigrées et les groupes privés qui soutiennent l'éducation des migrants en misant sur des approches d'apprentissage créatives.

**La langue.** Les écoles disposent d'un grand nombre d'options pour aider les jeunes immigrants à apprendre plus rapidement la langue du pays où ils vivent. La méthode la plus simple consiste à les laisser assister aux cours dispensés à tous les élèves, sans leur offrir d'enseignement linguistique particulier. L'idée est que cette immersion linguistique est suffisante pour qu'ils apprennent la langue. Les méthodes de ce type sont toutefois rarement utilisées de nos jours.

Il est plus courant de combiner l'immersion avec un soutien linguistique spécial : les élèves assistent aux classes normales tout en bénéficiant de cours linguistiques supplémentaires. Ce type d'apprentissage est très répandu dans la zone OCDE, bien que les méthodes puissent varier d'une région à l'autre, et même d'une école à l'autre, au sein d'un même pays.

Il existe encore d'autres approches. Par exemple, ces élèves peuvent suivre un programme distinct d'apprentissage linguistique, intensif et relativement court, avant d'intégrer l'enseignement normal. Dans certains pays, cette phase de transition est élargie afin de couvrir des sujets d'étude plus nombreux : les élèves reçoivent d'abord un enseignement bilingue, avant de passer progressivement à un enseignement dispensé uniquement dans la langue locale. Enfin, dans un tout petit nombre de pays, on aide ces élèves à poursuivre leurs études dans les deux langues afin qu'ils puissent devenir parfaitement bilingues. C'est par exemple le cas en Suède, où les municipalités sont légalement tenues d'offrir ce type d'enseignement dès lors qu'elles comptent au moins cinq enfants parlant la même langue maternelle sur leur territoire.

Les méthodes d'apprentissage linguistique et le fait d'encourager les enfants à conserver leur langue maternelle ou à en adopter une nouvelle sont des sujets très sensibles. Ils plongent au cœur des questions identitaires et du débat sur la façon dont les immigrants doivent « s'intégrer » : doit-on les aider à conserver leur propre culture ou à s'assimiler ? Quoi qu'il en soit, même si le bilinguisme est officiellement encouragé, il existe un large consensus dans les pays de l'OCDE sur les avantages que la connaissance de la langue locale apporte aux immigrants et, en particulier, aux enfants.

Quels sont les meilleurs moyens d'aider les jeunes immigrants à apprendre la langue locale ? Jusqu'à présent, peu de recherches

ont été consacrées à cette question, mais les pays qui semblent le mieux s'en sortir sont ceux qui s'attaquent à ce défi de façon systématique, c'est-à-dire en fixant des normes et des objectifs clairs dans l'apprentissage linguistique des jeunes immigrés.

## Les migrations motivées par l'éducation

Ces dernières années, un nombre croissant de jeunes gens ont migré, au moins temporairement, pour parfaire leur éducation. Ces étudiants internationaux ne sont pas toujours considérés officiellement comme des migrants, mais ils ont tout de même un impact social et économique fort, que ce soit sur les pays qu'ils laissent derrière eux ou sur ceux où ils vont étudier. Il arrive souvent aussi que cette migration motivée par l'éducation soit un prélude à de plus longs séjours à l'étranger, et même à une émigration permanente.

En 1975, on estimait à environ 610 000 le nombre d'étudiants internationaux dans le monde. En 2005, soit 30 ans après, ce chiffre a plus que quadruplé pour passer à 2.7 millions. Cette croissance se poursuit avec la même vigueur : dans les premières années du XXI<sup>e</sup> siècle, le nombre d'étudiants internationaux augmentait de plus de 8 % chaque année à l'échelle mondiale.

D'où viennent ces étudiants ? Dans la zone OCDE, environ la moitié d'entre eux (47.4 %) est originaire d'Asie, le plus gros contingent (18 %) venant de Chine, y compris Hong-Kong (Chine). Viennent ensuite l'Europe (près de 25 %), puis l'Afrique (environ 10 %), l'Amérique du Sud (environ 5 %) et l'Amérique du Nord (moins de 4 %).

À l'échelle mondiale, environ 85 % des étudiants internationaux viennent étudier dans la zone OCDE, dont plus de la moitié aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne et en France. En 2005, les États-Unis étaient de loin la principale destination dans ce groupe de quatre pays, avec plus d'un étudiant sur cinq.

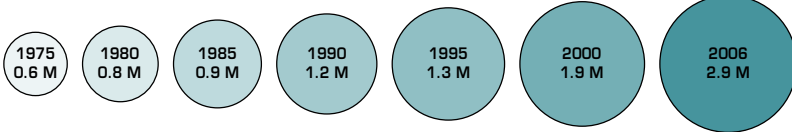
### L'éducation prend une dimension planétaire

L'augmentation du nombre d'étudiants internationaux traduit bien sûr le phénomène plus général qu'est la mondialisation des dernières décennies. Ce processus se caractérise par des



## UN SECTEUR FLORISSANT

Nombre d'étudiants scolarisés dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants



**De plus en plus de jeunes s'inscrivent pour suivre des cours à l'étranger. Cette tendance avive la concurrence pour attirer des étudiants.**

Source : *Regards sur l'éducation 2008*.

flux croissants de personnes, de biens et de services sur toute la planète. L'éducation, comme beaucoup d'autres domaines, n'a pas échappé à cette évolution. Les jeunes sont de plus en plus nombreux à voyager pour étudier, mais les universités et les établissements d'enseignement supérieur recherchent eux aussi activement de nouveaux « marchés » à l'étranger.

Parler de « marchés » dans le domaine de l'éducation peut sembler choquant. Évidemment, dans la plupart des pays du monde, on perçoit toujours l'éducation comme une nécessité sociale qui est financée, au moins en partie, par des fonds publics et qui apporte des bienfaits difficiles à mesurer en termes uniquement économiques. Pourtant, il ne fait aucun doute que l'économie est un moteur de plus en plus puissant de l'internationalisation de l'éducation.

Dans les années 70, les études à l'étranger étaient surtout considérées comme un moyen de favoriser les relations sociales, culturelles et universitaires entre les pays et les individus, en particulier au sein des États qui s'apprêtaient à former l'Union européenne et au sein de chacun des deux principaux blocs politiques de l'époque : l'Ouest, mené par les États-Unis et leurs alliés, et le bloc communiste soviétique. Aujourd'hui encore, plus de 100 000 étudiants européens participent chaque année au programme d'échanges *Erasmus* (même si ces échanges ne durent habituellement pas plus d'une année universitaire).

POINT DE VUE Jeevan	
<p><i>Né au Népal, Jeevan a étudié le droit en Inde et aux États-Unis. Il vit et travaille à présent à New York (il n'a pas voulu que l'on cite son nom de famille).</i></p> <p>Jeevan a étudié dans un pensionnat réservé aux élites de Katmandou. Sa promotion comptait 80 étudiants. Dix ans après la remise des diplômes, une dizaine d'entre eux seulement sont encore au Népal. Dix sont partis en Inde, dix autres en Europe et en Australie, et une trentaine, dont Jeevan, aux États-Unis.</p> <p>La première fois que Jeevan a quitté le Népal, il avait 17 ans et c'était pour poursuivre ses études en Inde dans une école choisie par son père, un avocat important. Les cinq astrologues de sa ville natale avaient prédit à Jeevan qu'il réussirait sa vie après sa dix-huitième année : ils avaient raison. Après cinq ans passés dans une école de droit de Bangalore et deux ans dans une entreprise de New Delhi, « j'en ai eu assez de ne pas avoir de défis à relever », se rappelle-t-il. Il a donc soumis sa candidature à un programme d'études universitaires supérieures d'un an aux États-Unis, et il a été accepté.</p> <p>Cette fois, il a été confronté à une culture vraiment différente de la sienne. Il s'est d'abord senti gêné par certains usages, par exemple quand des femmes le saluaient en l'embrassant sur la joue, et il a eu un « choc financier » en découvrant le prix que coûtait un repas. Pour diverses raisons, les étudiants semblaient constituer des groupes distincts : les Nord-Américains avec les Britanniques, et les Européens avec les Sud-Américains et les Australiens.</p>	<p>Quant aux Asiatiques, ils se fréquentaient pour des raisons culinaires. Jeevan a passé beaucoup de temps à observer les gens qui l'entouraient – la façon dont ils parlaient, s'habillaient, ce qu'ils mangeaient et buvaient, et leur façon de le faire – tout en tentant de participer, de se mêler à eux.</p> <p>Il travaille à présent dans un cabinet d'avocats new-yorkais. Il aime les défis que lui pose son travail, tout ce qu'il découvre dans son nouveau mode de vie, l'efficacité et le professionnalisme qu'il juge essentiels dans le système américain. Mais, même s'il admire de nombreux aspects de la société américaine, elle lui apparaît aussi parfois froide et impersonnelle : il est difficile de s'y faire des amis, en particulier des Américains blancs. À la différence du Népal ou de l'Inde, où il est normal d'aider ses amis et ses relations, ici « je réfléchis très longtemps avant de demander un service », explique Jeevan. « Et l'emploi du temps des gens est plus rigide, vous ne pouvez pas simplement appeler un collègue pour aller déjeuner une heure plus tard, il faut le planifier plusieurs jours à l'avance. » Et en ce qui a trait à l'amitié : « c'est plus facile de fréquenter d'autres immigrants. »</p> <p>Jeevan retournera-t-il au Népal ? Les années de crise politique qu'a connues son pays ont favorisé l'émigration massive à laquelle il a participé. Mais c'est aussi pour lui une bonne raison de rentrer et de contribuer au changement. Le même astrologue qui avait prédit sa réussite universitaire et l'année où il irait aux États-Unis ne lui a-t-il pas également annoncé qu'il « changerait de continent » à nouveau ? Les choses se préparent donc peut-être à changer.</p>

Toutefois, depuis la fin de la Guerre froide, et sous l'impulsion de la mondialisation, les établissements d'enseignement supérieur et les universités sont de plus en plus enclins à « s'implanter » à l'étranger (notamment pour des raisons économiques). Ainsi,

dans de nombreux pays développés, des établissements proposent aujourd'hui une «éducation à distance» aux étudiants qui choisissent de rester dans leur pays, et ils établissent même des campus à l'étranger. L'université Monash, la plus importante d'Australie, a ainsi des campus en Afrique du Sud et en Malaisie, où les étudiants peuvent obtenir des diplômes sans avoir à se rendre en Australie.

L'enseignement supérieur transnational suscite également l'intérêt croissant des gouvernements, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, accueillir des étudiants étrangers peut contribuer à favoriser la compréhension mutuelle aussi bien entre les pays qu'au sein de sociétés aujourd'hui de plus en plus multiculturelles. Ces étudiants étrangers peuvent élargir leurs horizons, ainsi que ceux des étudiants locaux, tout en apportant un nouvel élan et de nouvelles perspectives aux travaux de recherche. En outre, leur présence peut aussi favoriser les relations personnelles entre des personnes qui feront peut-être un jour partie des élites économiques et politiques de leur pays respectif.

**« ... les pouvoirs publics favorisent [...] plus activement la mobilité internationale des étudiants et des enseignants, pour des raisons diverses, d'ordre culturel, politique, commercial ou liées au marché du travail. »**

*Enseignement supérieur : Internationalisation et commerce*

Ensuite, les étudiants internationaux représentent un marché très important. Selon les calculs d'un institut indépendant, leur contribution nette à l'économie américaine s'est élevée à 14.5 milliards de dollars pendant l'année universitaire 2006-07. Comme nous l'avons vu, les États-Unis sont la première destination des étudiants étrangers. Cependant, leur «part de marché» décline : en 2000, ils représentaient environ 26 % de toutes les inscriptions d'étudiants internationaux à l'échelle mondiale (et pas uniquement de la zone OCDE) ; cinq ans plus tard, ce chiffre était passé à 22 %. Cette chute tient en partie aux règles d'admission plus strictes imposées après le 11-Septembre. Mais elle traduit également la concurrence accrue d'autres pays anglophones, en particulier la Nouvelle-Zélande, dont la «part de marché» a été multipliée par six, pour passer à 3 %, au cours de la même période.

La Nouvelle-Zélande et l'Australie attirent un nombre croissant d'étudiants internationaux, notamment parce qu'elles répondent à deux des facteurs principaux dans le choix

de la destination : ce sont des pays anglophones et ils sont relativement proches de la région d'origine de la majeure partie des étudiants : l'Asie. Partout dans le monde, les étudiants vont principalement dans des pays où ils pourront suivre des cours dans une langue très répandue. Et, bien qu'il y ait des exceptions – comme les très nombreux Chinois qui vont étudier en Amérique du Nord – les étudiants n'aiment généralement pas trop s'éloigner de leur pays d'origine. En Europe, la plupart préfèrent ne pas quitter le continent, en grande partie peut-être parce que les règles de l'UE maintiennent leurs frais scolaires à un faible niveau.

Enfin, la recherche d'étudiants internationaux s'intensifie pour une troisième raison : les migrations de travailleurs hautement qualifiés. Pour de nombreux jeunes, étudier à l'étranger n'est qu'une première étape avant de séjourner plus longtemps dans un autre pays, et certains gouvernements les encouragent activement à rester. Chaque année, les États-Unis réservent ainsi 20 000 « H-1B » – un type de visa réservé aux immigrants hautement qualifiés – aux étrangers obtenant des diplômes dans des établissements d'enseignement supérieur américains.

Toutefois, aux États-Unis comme au Canada, ce ne sont pas les gouvernements, mais les établissements qui font le plus pour attirer les étudiants étrangers. À l'inverse, en Europe, les gouvernements interviennent souvent plus directement dans l'enseignement supérieur, et ce sont souvent eux qui font l'essentiel des démarches pour tenter d'attirer les talents étrangers. De nombreux pays européens, tels que l'Allemagne et la France, ont mis en place des programmes spéciaux afin de renforcer l'attrait de leurs systèmes de recherche et d'éducation à l'échelle internationale, en particulier dans les sciences et les technologies. Ces mesures peuvent inclure un soutien direct aux étudiants en puissance, notamment des bourses, et des services d'orientation scolaire.

**« L'enseignement transnational a une double finalité stratégique : attirer des étudiants qualifiés, susceptibles de devenir des immigrants qualifiés. »**

*Enseignement supérieur : Internationalisation et commerce*

### Un « exode des cerveaux » ?

Bien sûr, cette éducation internationalisée comporte un inconvénient. Les pays qui envoient des étudiants à l'étranger courent à terme le risque de subir un « exode des cerveaux » avec le départ de leurs universitaires les plus doués, ce qui les priverait de chercheurs et, en fin de compte, de travailleurs dans des secteurs-clés de leur économie, tels que les technologies de l'information et la médecine. Ce problème ne concerne pas uniquement les pays en développement, comme on le pense parfois : c'est aussi un sujet de préoccupation dans certains pays développés, en particulier en Europe. Selon une étude menée par la Commission européenne en 2003, les trois quarts des étudiants européens diplômés du troisième cycle ayant étudié aux États-Unis voulaient y rester après avoir terminé leur doctorat, en grande partie parce qu'à leurs yeux les États-Unis offraient de meilleures perspectives d'emploi et de carrière.

L'exode des meilleurs cerveaux suscite les mêmes inquiétudes dans les pays en développement (voir le chapitre 6). Toutefois, envoyer des étudiants à l'étranger peut présenter certains avantages. Cela offre en effet aux étudiants venant de petits pays (quel que soit leur niveau de développement) la possibilité de suivre des cours et d'avoir accès à des installations de recherche qui n'existent pas chez eux. En fait, de telles approches du « renforcement des capacités » peuvent s'inscrire dans le cadre de l'aide internationale au développement ; en l'occurrence, il s'agit d'aider des pays en développement à bâtir un réservoir de travailleurs qui reçoivent une bonne formation dans des domaines comme la technologie, l'ingénierie et la médecine. Les pays en développement ont du reste déjà pris des initiatives allant dans ce sens. Par exemple, la Malaisie a mis sur pied un vaste programme de bourses d'études afin de former des enseignants, des universitaires et des fonctionnaires à l'étranger, principalement au Royaume-Uni et en Australie, et elle a même implanté des bureaux dans certains pays pour aider ses citoyens à étudier à l'étranger.

### **En route pour la vie**

Dans ce chapitre, nous avons examiné le rôle capital que joue l'éducation dans la vie des jeunes issus de l'immigration. Non seulement elle leur apporte les connaissances et les compétences dont ils auront besoin pour faire leur chemin dans nos sociétés, mais elle représente également une étape essentielle pour leur ouvrir des perspectives d'emploi. Comment se passe la recherche d'emploi des migrants ? Quel rôle joue le travail dans leur intégration ? Et quelles sont les incidences sur l'économie locale et l'emploi des travailleurs autochtones ? Autant de questions que nous aborderons dans le prochain chapitre.

## Pour en savoir plus

### OCDE

#### **Sur l'Internet**

Pour découvrir l'enquête PISA, allez à l'adresse [www.oecd.org/PISA](http://www.oecd.org/PISA).

Pour plus de détails sur les analyses de l'OCDE sur l'éducation des migrants, visitez [www.oecd.org/edu/migration](http://www.oecd.org/edu/migration).

#### **Publications**

**PISA 2006 : Les compétences en sciences, un atout pour réussir** (2008) : Cet ouvrage présente les résultats du dernier cycle d'enquête PISA, principalement consacré aux sciences, aux mathématiques et à la lecture. Il comprend deux volumes : le premier donne une analyse des résultats et le second contient toutes les données d'enquête utilisées.

**Where Immigrant Students Succeed: A Comparative Review of Performance and Engagement in PISA 2003** (2006, en anglais uniquement) : Cet ouvrage s'appuie sur les résultats du cycle PISA 2003 pour analyser en détail les performances d'élèves issus de familles immigrées. Il examine la façon dont les pays gèrent l'intégration de leurs immigrants et les autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats scolaires des élèves immigrés, tels que leur motivation et leurs stratégies d'apprentissage, leur environnement social et la langue qu'ils parlent à la maison.

**En finir avec l'échec scolaire : Dix mesures pour une éducation équitable** (2007) : Y aura-t-il toujours des élèves qui ne peuvent ni ne veulent réussir à l'école ? Cet ouvrage remet en cause cette idée reçue en examinant le rôle que différents pays assignent à l'équité dans l'éducation, notamment pour répondre aux besoins spéciaux des migrants et des minorités.

**Petite enfance, grands défis II : Éducation et structures d'accueil** (2006) : Cet examen consacré à l'éducation et à l'accueil des jeunes enfants dans 20 pays de l'OCDE décrit les facteurs sociaux et économiques ainsi que les

concepts et les recherches qui influent sur la politique de la petite enfance. Il aborde le rôle que peut jouer la garde préscolaire pour aider les enfants immigrés à surmonter les difficultés qu'ils rencontreront durant leur parcours scolaire.

**Enseignement supérieur : Internationalisation et commerce** (2004) : Cet ouvrage rassemble les dernières statistiques, des études de cas et des rapports d'orientation sur les grandes tendances et l'évolution de l'enseignement post-secondaire transnational en Amérique du Nord, en Europe et dans la région Asie-Pacifique.

Pour une introduction aux travaux de l'OCDE sur la gestion des flux migratoires, allez à l'adresse [www.oecd.org/migration](http://www.oecd.org/migration), puis cliquez sur « Politiques des migrations internationales ».

### AUTRES SOURCES

De nombreux centres universitaires et groupes de réflexion travaillent sur les questions liées à la migration. En voici quelques-uns :

**Institute for the Study of International Migration**, de l'Université Georgetown, Washington DC ([www12.georgetown.edu/sfs/isim](http://www12.georgetown.edu/sfs/isim)).

**Centre on Migration Policy and Society**, de l'Université d'Oxford, Royaume-Uni ([www.compas.ox.ac.uk](http://www.compas.ox.ac.uk)).

**Migration Policy Institute**, Washington DC ([www.migrationpolicy.org](http://www.migrationpolicy.org)). La **Migration Information Source** fait partie des projets de ce groupe de réflexion ([www.migrationinformation.org](http://www.migrationinformation.org)).

**Migrinter**, de l'Université de Poitiers, France ([www.mshs.univ-poitiers.fr/migrinter](http://www.mshs.univ-poitiers.fr/migrinter)).

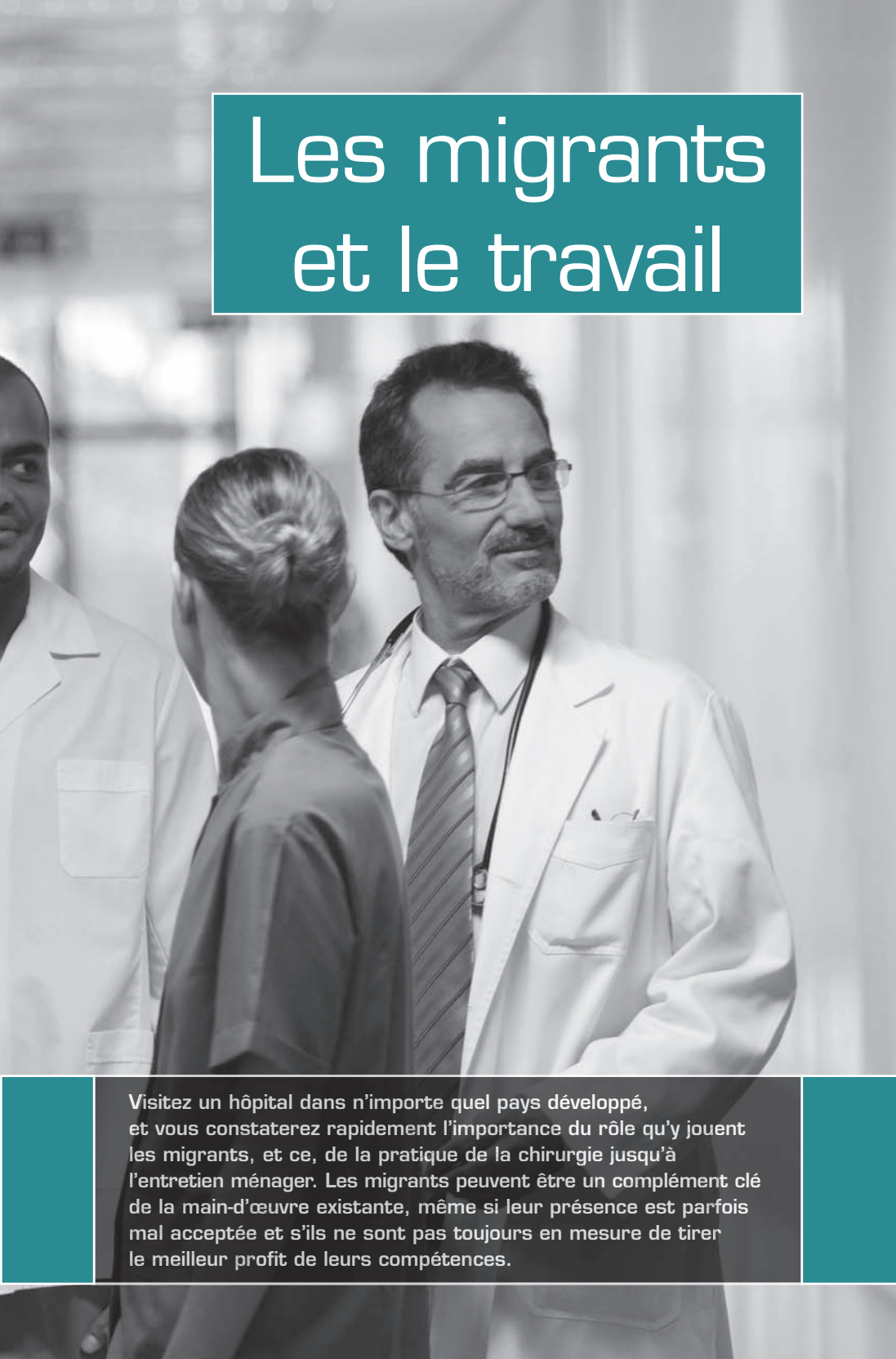
**Le Centre Métropolis du Québec – Immigration et métropoles**, Québec (Canada), est un consortium de recherche qui réunit six universités québécoises ([www.im.metropolis.net](http://www.im.metropolis.net)).

5





# Les migrants et le travail



Visitez un hôpital dans n'importe quel pays développé, et vous constaterez rapidement l'importance du rôle qu'y jouent les migrants, et ce, de la pratique de la chirurgie jusqu'à l'entretien ménager. Les migrants peuvent être un complément clé de la main-d'œuvre existante, même si leur présence est parfois mal acceptée et s'ils ne sont pas toujours en mesure de tirer le meilleur profit de leurs compétences.

## En guise de préambule...

Ahmet Elomari est un Marocain de 37 ans. Avant d'émigrer au Canada, il a fait des études en génie aérospatial en France et au Maroc, deux pays où il a également travaillé. Son emploi actuel ? Il assemble des jouets en plastique.

En arrivant au Canada, Ahmet a envoyé son CV à de nombreuses entreprises. « J'ai postulé pour beaucoup d'emplois chez Bombardier et Air Canada, mais je n'ai jamais eu la moindre réponse, confie-t-il à la *Gazette*, un quotidien de Montréal. Ils auraient au moins pu m'appeler. »

Plusieurs employeurs potentiels ont reconnu la valeur de ses diplômes français, tout en lui répétant inmanquablement qu'il n'avait pas d'expérience professionnelle pertinente au Canada. « J'ai passé beaucoup d'entretiens. Mais il y avait toujours quelque chose qui n'allait pas : vous ne parlez pas anglais, vous avez un diplôme étranger, vous n'avez pas d'expérience canadienne. Comment peut-on avoir une expérience canadienne si on ne travaille pas ? » Ahmet a repris ses études pour obtenir un diplôme canadien. « Au moins, ça éliminera certains des prétextes des recruteurs. »

De telles mésaventures ne sont pas rares, et elles n'arrivent pas seulement à ceux qui émigrent au Canada. À travers le monde, les immigrés éprouvent des difficultés considérables à faire reconnaître leurs titres professionnels dans leur pays d'accueil. De leur côté, les employeurs essaient de déterminer si les compétences et la formation des migrants sont réellement équivalentes à celles des chercheurs d'emploi locaux – titres universitaires, diplômes et certificats ne voyagent pas toujours bien, et ce d'autant moins que la distance parcourue est grande. Les employeurs peuvent également s'interroger sur l'expérience professionnelle passée des migrants – ils préfèrent de loin qu'elle ait été acquise dans des entreprises locales plutôt qu'à l'étranger. Si vous ajoutez les problèmes liés à la langue, les barrières culturelles, le manque de relations sociales et les discriminations, il n'est pas surprenant que de nombreux immigrés doivent se démener pour trouver un emploi et fassent souvent un travail pour lequel ils sont surqualifiés, du moins sur le papier.

► Nous analyserons dans ce chapitre la façon dont les immigrés s'en sortent sur le marché de l'emploi : Combien sont-ils à trouver du travail ? Combien ont un emploi qui ne correspond pas à leur

formation ? Nous verrons ensuite l'impact du travail des immigrés sur les travailleurs locaux, en nous demandant s'il bénéficie ou non à l'économie. Enfin, après avoir examiné les obstacles que les migrants rencontrent dans leur recherche d'emploi, nous nous pencherons sur les politiques qui pourraient aider à réduire ces derniers.

### **Les migrants face à l'emploi**

Comme nous l'avons vu, les approches de l'intégration sociale et culturelle des immigrés diffèrent beaucoup selon les pays. Sur la question plus étroite qu'est leur entrée dans la population active – leur insertion dans le marché du travail – les gouvernements ont tendance à poursuivre le même but. D'une façon ou d'une autre, ils veulent que les immigrés travaillent, parfois dans le but de répondre à des besoins économiques. En effet, certains secteurs, tels que l'hôtellerie, la restauration et l'agriculture, sont en grande partie tributaires du travail des immigrés. Mais cela procure aussi des avantages aux immigrés eux-mêmes : si on les encourage à entrer sur le marché du travail, ils seront moins exposés, eux et leur famille, au piège de la pauvreté, et ils pourront plus facilement tisser des relations sociales et s'intégrer dans leur communauté.

Toutefois, de nombreux migrants ont des problèmes à trouver du travail, et cela ne concerne pas seulement ceux de la première génération. Les difficultés qu'ils rencontrent sur le marché du travail – tout comme pendant leur scolarité et dans leur intégration sociale – vont bien au-delà de la première vague de migrants et touchent également leurs enfants et même leurs petits-enfants. Les risques d'une telle exclusion sont crûment exposés dans *De l'immigration à l'intégration* :

« Face à l'élargissement de la population confrontée à des problèmes d'insertion dans le marché du travail, le problème de l'intégration en soi se complique. Les immigrés frappés par la pauvreté suite à leur exclusion du marché du travail se concentrent parfois dans les quartiers de logement à loyer modéré, souvent coupés des gisements d'emplois. Dans les cas les plus extrêmes, ils en arrivent à créer des ghettos dans des quartiers très défavorisés qui connaissent des taux de chômage et d'abandon scolaire élevés et où règne l'insatisfaction. Dans ces cas, les problèmes associés à l'exclusion sociale et économique constituent des barrières supplémentaires pour les immigrés désireux d'entrer sur le marché du travail. »

## Combien de migrants trouvent du travail ?

Il n'est pas surprenant que le succès – ou l'échec – rencontré par les immigrés dans leur quête d'emploi diffère grandement selon les pays, même pour les immigrés originaires du même pays ou de la même région. Le succès sur le marché du travail varie également selon les types de migrants. Par exemple, les réfugiés et les demandeurs d'asile sont confrontés à des problèmes particuliers : contrairement aux autres migrants, qui peuvent avoir longuement pesé le pour et le contre avant de décider quel pays leur offrira les meilleures perspectives d'emploi, leur principal objectif est souvent d'assurer leur propre survie, ce qui ne leur laisse pas toujours beaucoup de temps pour planifier les choses.

Dans environ la moitié des 24 pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données fiables, les immigrés réussissaient aussi bien – et parfois mieux – que les autochtones en termes de taux d'emploi, autrement dit pour obtenir un emploi, au cours des années précédant la récession de 2008. C'était notamment le cas dans les régions d'Europe méridionale qui avaient connu d'importantes vagues d'immigration au cours des années précédentes, comme l'Espagne et la Grèce, et dans d'autres pays

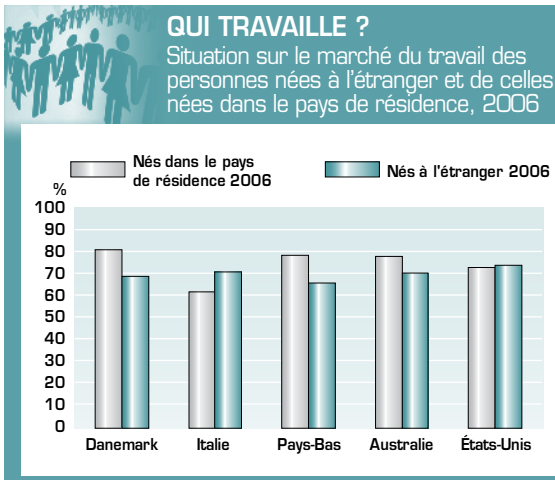
### Qu'est-ce que « l'emploi » et le « chômage » ?

Les économistes recourent à différentes notions lorsqu'ils débattent du nombre de personnes qui travaillent, ne travaillent pas ou cherchent à travailler. L'expression la plus connue est sans doute le **taux de chômage**, qui correspond au nombre de personnes en âge de travailler – en gros âgées de 18 à 65 ans – qui sont sans emploi et qui en cherchent un. Deux autres notions sont également très utilisées :

- le **taux d'emploi** est le pourcentage de personnes en âge de travailler qui ont un emploi ;
- le **taux d'activité** est une notion similaire mais, outre les personnes en âge de travailler qui ont un emploi, elle inclut un second élément crucial : celles qui cherchent du travail.

Pourquoi faire cette distinction ?

Essentiellement parce qu'une personne sans emploi ne cherche pas nécessairement à travailler. Dans certains pays, ainsi que parmi certains groupes de migrants, un nombre relativement élevé de personnes sont inactives par choix. Par exemple, il peut exister des barrières culturelles au travail des femmes dans certaines communautés de migrants et certains groupes ethniques. La comparaison des taux d'activité, que ce soit entre les pays ou entre différents groupes sociaux (par exemple migrants et autochtones, ou hommes et femmes), nous donne donc une indication de la proportion de travailleurs potentiels qui font effectivement partie de la population active dans un pays.



**Ce graphique compare le pourcentage d'hommes et de femmes nés à l'étranger qui travaillent – ou cherchent un travail – à celui de la population globale.**

*Pour les données de tous les pays de l'OCDE, utilisez le lien StatLink ci-dessous.*

Source : Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2008.

StatLink  : <http://dx.doi.org/10.1787/436184141071>

européens, tels que l'Autriche, la France et la Suisse. Aux États-Unis, les ressortissants nationaux avaient plus de chances d'avoir un emploi que les immigrés, mais la différence était infime, tandis que l'écart était plus important en Australie et au Canada. Et il l'était encore davantage en Europe du Nord, traditionnellement ouverte aux migrations humanitaires, où certains migrants ont un faible niveau de scolarité et connaissent mal la langue du pays. Au Danemark, par exemple, environ quatre personnes sur cinq avaient un emploi, mais la proportion tombait à seulement deux sur trois environ pour les immigrés.

Cependant de grandes tendances comme celles-ci peuvent occulter l'existence de variations importantes *parmi* les immigrés. La proportion de personnes qui travaillent chez les femmes immigrées est toujours plus faible que chez les hommes immigrés, et en général elle est également plus faible que chez les femmes natives du pays. S'il est vrai que le travail rémunéré est généralement moins fréquent chez les femmes que chez les hommes, il arrive que cette tendance soit plus accusée dans certains groupes de migrants en raison de facteurs particuliers tels que les résistances culturelles au travail des femmes. Des pressions supplémentaires peuvent s'exercer sur certaines de

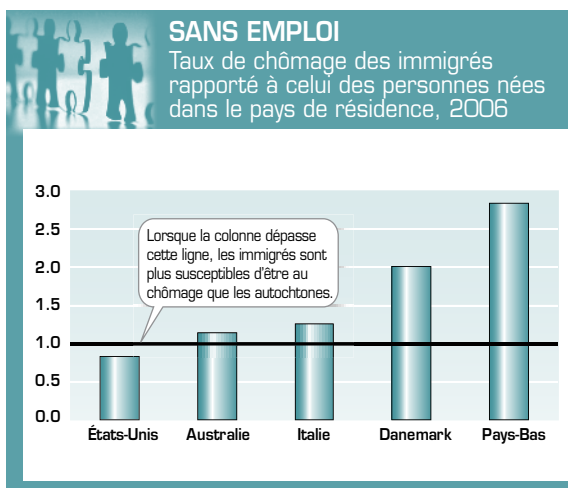
ces femmes pour qu'elles restent à la maison lorsque les familles immigrées n'ont droit à des services de garderie financés par l'État qu'après un certain délai.

**« Les femmes immigrées obtiennent généralement des résultats médiocres au regard du marché du travail... »**

*Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2007*

Comme nous l'avons vu plus haut, les enfants d'immigrés – la deuxième génération – peuvent également rencontrer des problèmes d'intégration sociale et d'insertion dans le marché du travail. Ils s'en sortent mieux que les immigrés de la première génération – les nouveaux arrivants – mais moins bien que les jeunes natifs du pays. Les problèmes auxquels ils sont confrontés semblent particulièrement importants dans les pays nordiques et d'autres parties du nord de l'Europe.

Les enfants d'immigrés peuvent également être handicapés par le niveau d'études de leurs parents. Comme nous l'avons vu, les niveaux de revenu et d'éducation des parents influent généralement sur les résultats scolaires de leurs enfants et donc sur leurs perspectives d'emploi. En Europe, les niveaux de scolarité sont nettement plus faibles dans certains groupes de migrants que dans la population en général. Il est sans doute



**Les États-Unis sont l'un des deux seuls pays de l'OCDE où, au cours des dernières années, le taux de chômage des immigrés a été moins élevé que celui des autochtones. Dans certains pays, tels que les Pays-Bas ou les pays nordiques, le taux de chômage des immigrés est au moins deux fois plus élevé que celui des autochtones.**

*Pour les données de tous les pays de l'OCDE, utilisez le lien StatLink ci-dessous.*

Source : *Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2008.*

StatLink  : <http://dx.doi.org/10.1787/435784666872>

inévitables que ce handicap scolaire se transmette en partie à la deuxième génération et, conjugué à d'autres facteurs tels que les discriminations, pose de gros problèmes à ces jeunes lorsqu'ils veulent entrer dans la vie active.

Qu'en est-il du chômage ? Autrement dit, combien d'immigrés cherchent activement du travail sans en trouver ? Bien que la situation se soit globalement améliorée à travers la zone OCDE ces dernières années, les immigrés restent plus exposés au chômage que les autochtones, hormis aux États-Unis et dans un ou deux autres pays. Dans les pays nordiques, leur taux de chômage est environ deux fois plus élevé que celui des autochtones. Le chômage à long terme – plus d'un an – constitue également un problème : les immigrés y sont davantage exposés, ce qui est préoccupant dans la mesure où plus ils restent longtemps au chômage, plus ils ont de difficultés à retourner sur le marché du travail. Le chômage à long terme peut donc constituer un obstacle supplémentaire à l'emploi des immigrés.

**« Les immigrés restent généralement surreprésentés parmi les chômeurs, notamment de longue durée. »**

*Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2007*

Quels types d'emploi les immigrés occupent-ils ? Allez dans les salles d'opération et dans les salles d'attente des hôpitaux de la plupart des pays riches, et vous constaterez qu'ils exercent toutes sortes de travail : de la chirurgie de pointe à l'entretien ménager, en passant par les soins infirmiers. Plus généralement, il est instructif d'examiner divers secteurs économiques pour voir si les immigrés y sont surreprésentés ou sous-représentés par rapport aux autochtones. En général, abstraction faite des grandes différences existant entre les pays, les immigrés ont tendance à être surreprésentés dans les secteurs de la construction, de l'hôtellerie et de la restauration, ainsi que dans le secteur de la santé et des services sociaux (notamment dans les soins aux personnes âgées).

Les immigrés ont également davantage tendance à occuper des emplois temporaires ou à temps partiel. En Espagne, par exemple, le travail temporaire touche plus de la moitié (environ 56 %) des immigrés, contre 31 % des Espagnols. On note également qu'un nombre croissant d'immigrés deviennent des travailleurs indépendants. Diverses raisons peuvent l'expliquer. Cela pourrait traduire le fait qu'ils sont mieux intégrés dans leur pays d'accueil et

ont les moyens financiers de lancer leur entreprise, mais cela pourrait aussi indiquer que les barrières à l'emploi sont si importantes qu'il est plus facile pour eux de travailler à leur compte.

## Quel impact sur les travailleurs locaux ?

Une des accusations les plus souvent portées contre les immigrés est qu'ils prennent le travail des autochtones, car – soutient-on – ils seraient prêts à travailler pour des salaires moins élevés. Y a-t-il une part de vérité dans cette affirmation ? Et les immigrants nuisent-ils réellement aux perspectives d'emploi des autochtones ?

Comme cela arrive souvent avec les migrations internationales, les réponses ne sont pas simples. La situation diffère d'un pays à l'autre et d'une profession à l'autre – selon que les immigrés et les autochtones sont peu ou hautement qualifiés. Les réponses dépendent également de la perspective temporelle adoptée – il peut y avoir des répercussions à court terme mais très peu d'effet à long terme – et de l'échelle à laquelle on envisage le marché de l'emploi – au plan national ou dans une ville ou une région particulière.

Il ne faut cependant pas en conclure que le travail des immigrés n'a *aucun* impact sur les emplois des travailleurs locaux, mais plutôt que cet impact n'est pas toujours facile à mesurer. Malheureusement, faute de données précises, il arrive que les rumeurs et les cas particuliers soient pris pour argent comptant et alimentent l'accusation habituelle selon laquelle « ils viennent pour nous voler nos emplois ».

Qu'en est-il en réalité ? Le travail des immigrés peut en fait apporter une aide aux travailleurs locaux. Par exemple, lorsqu'une famille engage un migrant pour assurer la garde de ses enfants, cela peut permettre aux deux parents de travailler. Un restaurant qui engage des migrants pour faire le service peut voir son chiffre d'affaires augmenter, ce qui crée de nouveaux emplois de gérants dont peuvent bénéficier des travailleurs locaux. Selon les économistes, les immigrés peuvent également être complémentaires des travailleurs locaux lorsqu'ils acceptent des emplois que ces derniers refusent, les emplois « sales, dangereux et difficiles » (*3D jobs – Dirty, Dangerous, Difficult*), comme on les appelle. Au Royaume-Uni, par exemple, dans le cadre d'une émission de la BBC, on a interrogé des travailleurs agricoles polonais qui faisaient la récolte dans les



champs, ainsi que des hommes britanniques qui recevaient des prestations sociales. Les travailleurs polonais étaient payés 7 livres de l'heure, soit un peu moins de 14 dollars, et semblaient ravis de leur travail. « C'est merveilleux ici », confiait l'un d'eux. Cependant, au bureau de l'assurance chômage, les Britanniques tournaient ce travail en ridicule. « Hors de question, je préfère pointer au chômage que de faire ça », dit un de ces hommes, avant d'ajouter : « Je ne veux pas travailler dans un champ de blé. Je ne veux pas travailler avec un tas d'étrangers. »

Une telle réponse reflète non seulement certaines attitudes xénophobes, mais elle traduit aussi une autre accusation dont font souvent l'objet les immigrés : en acceptant d'être moins payés, ils tireraient les salaires vers le bas, dans certains cas au point que les autochtones ne veulent tout simplement plus occuper les emplois concernés. Certains faits indiquent que les migrants tirent effectivement les salaires vers le bas mais, selon de nombreux économistes, cet impact est relativement léger et ne dure guère. Ce sont en fait les travailleurs les moins qualifiés – et donc les moins payés – qui ont tendance à en être les plus affectés... un groupe dans lequel on retrouve généralement les premières vagues de migrants.

On affirme parfois également que l'afflux d'immigrants est une solution de facilité qui évite aux gouvernements et aux employeurs de s'attaquer de façon systématique aux pénuries de main-d'œuvre chroniques, ce qui les dispense d'augmenter les salaires ou d'accroître les opportunités d'emploi pour les ressortissants nationaux. Selon certains, cette situation prévaut déjà dans les secteurs des soins infirmiers et de la médecine de nombreux pays de l'OCDE. La disponibilité d'infirmières étrangères, en particulier de travailleuses temporaires, signifie que les pressions pour augmenter les salaires sont faibles et que les hôpitaux sont peu incités à améliorer les conditions de travail afin d'attirer davantage de natifs dans la profession.

**« ... certains affirment que l'emploi temporaire d'infirmières étrangères compromet la lutte engagée pour améliorer les conditions de travail et les salaires de cette profession – c'est-à-dire qu'il empêche les gouvernements des pays développés de se pencher sur les causes profondes de la pénurie de personnel infirmier. »**

*Échanges et migrations : Pour une main-d'œuvre mobile à l'échelle mondiale*

## Quel impact sur l'économie ?

Autre question presque aussi controversée : le travail des immigrés est-il bénéfique ou nuisible à l'économie de leur pays d'accueil ? Si cette question est intéressante, certains observateurs doutent de sa pertinence. Comme nous l'avons vu au chapitre 3, dans de nombreux pays, une tranche importante de l'immigration légale échappe pour l'essentiel au contrôle du gouvernement. Si l'on ne peut rien faire contre cette forme d'immigration, il ne sert pas à grand-chose de se demander si elle bénéficie ou nuit à l'économie. De tels débats ont néanmoins lieu dans de nombreux pays, et ils méritent que l'on s'y attarde.

Tout d'abord, les dimensions économiques de ces questions sont à l'évidence complexes, et leur interprétation dépend jusqu'à un certain point des définitions que l'on adopte. Si l'on envisage les effets que l'immigration a eus tout au long de l'histoire d'un pays comme les États-Unis, il ne fait aucun doute qu'elle s'accompagne de bénéfices économiques et sociaux considérables. Mais si on l'envisage à court terme – et c'est habituellement la perspective retenue dans de tels débats – ses résultats sont plus ambigus.

Ensuite, ces débats sont souvent tributaires de la façon dont on mesure ce phénomène. Par exemple, les immigrés jouent un rôle-clé dans des secteurs tels que l'hôtellerie et la restauration, au point que de nombreux employeurs déclarent qu'ils mettraient la clé sous la porte ou, du moins, réduiraient leur niveau d'activité s'ils devaient se passer d'eux. Les travailleurs immigrés peuvent donc contribuer à l'expansion de certaines entreprises, ce qui accroît l'activité économique. Mais selon quel critère devrait-on le mesurer : en termes de croissance globale de l'économie, d'augmentation globale des salaires ou d'augmentation des salaires des travailleurs *locaux* ?

Si ésotériques qu'elles paraissent, de telles questions peuvent devenir des enjeux politiques importants. Au Royaume-Uni, un comité parlementaire comprenant des membres de tous les partis a ainsi décidé qu'il n'était pas particulièrement utile de mesurer l'impact de l'immigration sur le PIB ou le PIB par habitant (le PIB, produit intérieur brut, constitue une mesure globale de la taille d'une économie : son augmentation est synonyme d'expansion de l'économie ; le PIB par habitant est le PIB divisé par le nombre d'habitants).

Il a plutôt insisté pour que le gouvernement britannique se « focalise sur le revenu par habitant de la population résidente ».

Il voulait en effet savoir si l'immigration n'alimentait pas seulement la croissance globale, mais entraînait également une augmentation du revenu de la population locale. Le comité est parvenu à la conclusion que l'immigration n'avait qu'un impact très limité sur le PIB par habitant du pays et, concernant les revenus des résidents, qu'elle avait légèrement nuí aux revenus les plus faibles et légèrement profité aux revenus les plus élevés. Les médias britanniques ont donné un large écho à ces conclusions, un journal rapportant même les faits sous le titre : « Le bénéfice économique de l'immigration est nul ».

**« ... formuler une conclusion sur l'impact des migrations sur la production et, en particulier, sur la production par habitant relève autant de la conjecture que des calculs. »**

*Études économiques de l'OCDE : Grèce - 2005*

Aux États-Unis, les économistes ont également débattu de l'impact économique de l'immigration – et certains en sont presque venus aux mains. L'un d'eux a déclaré au *Wall Street Journal* qu'il avait essayé de calmer une « engueulade » mettant aux prises deux autres économistes de premier plan qui débattaient de cette question lors d'une conférence. « Je leur ai dit quelque chose du genre : Sortez, et allez vous battre dehors ! »

L'un des deux protagonistes était George J. Borjas, un Cubain arrivé aux États-Unis dans les années 60 et devenu depuis professeur à Harvard. Selon lui, tout compte fait, « l'immigration n'est ni une aubaine ni une calamité pour les États-Unis ». Beaucoup d'autres économistes sont du même avis, dont certains sont favorables à une politique migratoire beaucoup plus ouverte que celle souhaitée par Borjas. Ce dernier estime cependant que l'immigration a de graves répercussions sur les revenus des Américains, en particulier pour les travailleurs non qualifiés, un point sur lequel beaucoup de ses collègues sont en désaccord. D'autres économistes estiment que cette conclusion est exagérée. Selon David Card, un émigré canadien professeur à Berkeley, « peu de faits indiquent qu'il y a des effets indésirables sur les Américains les moins qualifiés ».

Les États-Unis ne sont qu'une économie parmi d'autres. Qu'en est-il de l'impact économique de l'immigration ailleurs dans le monde ? La réponse diffère inévitablement selon les pays, mais globalement – comme aux États-Unis et au Royaume-Uni – elle ne semble pas avoir d'effets, positifs ou négatifs, vraiment notables.

Selon une étude menée dans plusieurs pays, l'impact à court terme de l'immigration sur le PIB ne dépasse pas plus ou moins 0.5 % environ. Sur le long terme, cet impact a plutôt tendance à être positif, sans cependant être vraiment significatif (gardons également à l'esprit que l'immigration peut avoir ce que les économistes appellent un impact « mécanique » sur le PIB ; en bref, toute augmentation de la population d'un pays – qu'elle résulte d'une augmentation du taux de natalité ou des flux migratoires – se traduit en général automatiquement par un accroissement de l'activité économique, et donc par un PIB plus élevé).

Plusieurs facteurs entrent en jeu lorsque l'on souhaite évaluer l'impact d'un immigrant sur l'économie : un des plus importants est de savoir s'il a un emploi, et en particulier un emploi exigeant un niveau élevé de compétences. Les immigrants contribuent bien plus à l'économie s'ils trouvent un emploi. C'est une des raisons pour lesquelles l'immigration a tendance à procurer des bénéfices économiques plus importants aux pays d'installation traditionnels, comme l'Australie, qui autorisent d'ordinaire les migrants à s'installer selon les chances qu'ils ont de trouver un emploi.

**« En Europe du Nord, la faible participation des immigrants à la main-d'œuvre est l'un des principaux facteurs expliquant que l'immigration à, selon les estimations, un effet fiscal négatif. »**

Jean Sebastien *et al.*, « Migration in OECD Countries »

À l'inverse, dans certains pays d'Europe du Nord, les immigrants peuvent représenter un fardeau plus important pour l'économie, en grande partie parce que leur taux de chômage est relativement élevé. Il est par conséquent important, pour l'économie nationale comme pour les perspectives d'emploi des immigrants, de les aider à entrer dans la population active et de leur procurer des emplois qui s'accordent à leurs compétences et à leur formation. Malheureusement, il s'agit là d'un domaine dans lequel les immigrants rencontrent souvent de sérieux obstacles.

## Gaspille-t-on le capital humain des migrants ?

Ces dernières décennies, les économistes et les hommes politiques ont commencé à utiliser couramment le concept de capital humain (voir l'encadré) – auquel le monde des affaires

## Qu'est-ce que le capital humain ?

En termes simples, le **capital humain** renvoie à l'apprentissage, aux compétences, aux connaissances et aux attributs des individus – notamment leur santé et leurs traits de personnalité – et de la main-d'œuvre d'un pays. Les économies nationales et les individus peuvent « investir » dans différents aspects du capital humain. Par exemple, les premières peuvent consacrer davantage de ressources aux écoles et aux établissements d'enseignement supérieur, et les seconds dépenser plus en droits d'inscription pour suivre plus longtemps un enseignement supérieur ou

universitaire, en sacrifiant la possibilité de gagner de l'argent immédiatement. De tels investissements ont un rendement : les économies y gagnent en productivité et en croissance, et les individus bénéficient de revenus plus élevés. Tout comme il peut être créé, le capital humain peut être gaspillé. Par exemple, lorsque leurs titres et leur expérience professionnels ne sont pas convenablement reconnus, les immigrés peuvent être réduits à occuper des emplois pour lesquels ils sont surqualifiés – autrement dit, leur capital humain ne procure pas son plein rendement.

recourt également, dans un sens relativement plus étroit – pour exprimer l'idée que les investissements effectués par les individus et les gouvernements dans l'éducation et la formation procurent des avantages en termes de revenus et de productivité économique.

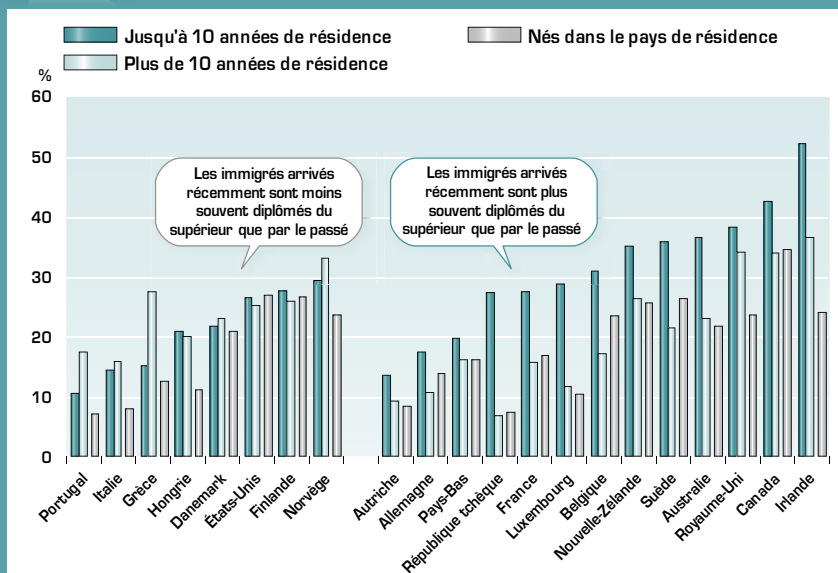
Le concept de capital humain est très utile pour comprendre comment les immigrés s'en sortent sur le marché du travail. La question n'est pas tant de savoir s'ils ont un emploi, mais si cet emploi correspond réellement à leurs études et à leur formation. Dans les pays de l'OCDE, on constate que de nombreux immigrés sont apparemment surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent : ils ne bénéficient donc pas pleinement des retours sur investissement de leur capital humain, pas plus que l'économie du pays où ils vivent.

Il est toutefois important de noter que la notion de « surqualification » est complexe et comporte certaines zones grises. Il arrive qu'un diplôme reconnu dans un pays ne soit pas réellement équivalent au diplôme correspondant dans un autre pays. Par exemple, pendant ses études, un architecte formé dans un pays en développement n'a pas nécessairement suivi les mêmes cours qu'un architecte formé en Europe du Nord. Ce n'est pas une question de niveau d'études : l'étudiant européen peut avoir appris à concevoir des bâtiments adaptés à un climat froid ou avoir été formé avec les tout derniers logiciels de CAO, alors




## QUI EST QUALIFIÉ ?

Pourcentage des immigrants et des personnes nées dans le pays de résidence possédant des diplômes universitaires, 2000



Malgré des différences entre les pays, dans l'essentiel de la zone OCDE les immigrants les plus récents ont tendance à avoir un niveau de formation supérieur à celui des immigrants des vagues précédentes et, de fait, à celui de la population locale. Dans l'ensemble, cependant, lorsque tous les niveaux d'éducation sont pris en compte (enseignement primaire, secondaire et tertiaire), les immigrants ont tendance à être en retard par rapport à la population locale, et cet écart est, de manière générale, en augmentation.

Source : Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2007.

StatLink  : <http://dx.doi.org/10.1787/042813126561>

que l'étudiant venant d'un pays plus pauvre peut ne pas avoir eu accès à de tels logiciels, faute de moyens financiers, et avoir appris à concevoir des bâtiments adaptés à un tout autre climat.

Cela étant dit, quelle est la qualité de la formation des migrants ? De façon déroutante, ils sont à la fois mieux et moins bien formés que la population de leur pays d'accueil. Autrement dit, dans de nombreux pays de l'OCDE, une proportion importante d'immigrés

a un niveau de formation plus élevé que la population locale, mais un grand nombre d'immigrés ont également une formation d'un niveau inférieur. Prenez l'exemple du Royaume-Uni : un peu plus de 34 % des immigrés ont un diplôme de l'enseignement supérieur – habituellement un diplôme universitaire – contre un peu plus de 29 % des Britanniques ; à l'autre extrême du spectre, environ 22 % des immigrés ont quitté l'école autour de 16 ans, contre seulement 16 % des Britanniques.

**« ... le niveau d'instruction des immigrants ne s'améliore pas aussi rapidement que celui des autochtones. »**

*Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2008*

Une tendance intéressante est apparue ces dernières années : les nouveaux immigrants tendent à être mieux formés que ceux des vagues précédentes, et ils sont de plus en plus nombreux à être diplômés de l'enseignement supérieur. Cependant, les niveaux d'instruction des autochtones augmentent également, et généralement à un rythme supérieur à ceux des migrants. À travers les pays de l'OCDE, il en résulte en moyenne un accroissement de l'écart d'instruction entre les autochtones et les migrants (même si ce n'est pas le cas dans tous les pays). Il n'en demeure pas moins que les migrants sont plus susceptibles que par le passé d'avoir un bon niveau d'instruction : il est donc d'autant plus important de s'assurer que l'on utilise au mieux leurs compétences et leur formation.

### **Surqualification**

Comme nous l'avons vu, ce n'est malheureusement pas le cas de figure le plus fréquent. En règle générale, les immigrés ont plutôt tendance à occuper des emplois qui ne leur permettent pas de tirer pleinement parti de leurs compétences et de leur formation. D'un point de vue économique, cette surqualification se traduit par des retours sur investissement imparfaits de leur capital humain, pour eux comme leur société d'accueil.

Le phénomène de surqualification ne concerne pas seulement les immigrants : dans la plupart des économies, il touche également des travailleurs locaux. Ce sont toutefois les immigrés qui y sont le plus exposés. En Espagne, par exemple, la proportion de personnes surqualifiées est d'environ une sur quatre (24 %) pour les travailleurs locaux, contre près de deux sur cinq (39 %)

MIGRATIONS ET RÉCESSION	Le monde du travail
<p>Le ralentissement qui touche toutes les économies fait peser une pression accrue sur les emplois, ce qui affecte tous les travailleurs, autochtones ou migrants. Pour diverses raisons, qui tiennent notamment au type d'emplois qu'ils occupent et aux conditions dans lesquelles ils travaillent, ce sont cependant les migrants qui sont le plus touchés. Cette récession succède à une période de forte croissance de l'emploi dans la zone OCDE : entre 2003 et 2007, 30 millions d'emplois y ont été créés, dont un grand nombre au profit des migrants. Ces résultats impressionnants sont à présent menacés. Pourquoi ?</p> <p><b>Les « mauvais » emplois</b></p> <p>Tout d'abord, tous les emplois ne sont pas également menacés en période de récession. Certains sont moins sûrs que d'autres, par exemple les emplois de la construction par rapport à ceux de la santé. Dans de nombreux pays, les immigrants sont particulièrement susceptibles de travailler dans des secteurs qui perdent des emplois lors d'une récession. En Espagne et en Grèce, par exemple, près de la moitié des migrants actifs sont employés dans les secteurs vulnérables que sont la construction, le commerce de gros, l'hôtellerie et la restauration.</p> <p>D'autres facteurs jouent également un rôle dans la situation des migrants au regard de l'emploi. Par exemple, le travail temporaire est généralement plus fréquent chez les migrants : dans certains pays européens, la part du travail temporaire est 50 % plus élevée chez les migrants que chez les autochtones. Or, en période de récession, les employeurs qui doivent réduire leurs effectifs ciblent en premier lieu les travailleurs temporaires.</p>	<p><b>« Dernier arrivé, premier parti »</b></p> <p>Bien sûr, les entreprises se défont également de travailleurs permanents, mais, là encore, cela peut être une mauvaise nouvelle pour les migrants, et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les entreprises peuvent couper dans leur personnel sur la base du critère « dernier arrivé, premier parti ». Cela signifie licencier les salariés les plus récemment embauchés, lesquels comptent souvent en leur sein un nombre disproportionné de migrants. Les discriminations peuvent également jouer un rôle. Une étude menée en Suède a montré que, lors de la crise du début des années 90, même en prenant en compte d'autres facteurs tels que l'ancienneté et les secteurs d'emploi, les immigrants d'origine non européenne avaient deux fois plus de risque d'être licenciés que les autochtones.</p> <p>Le travail indépendant est un autre secteur à risque. Dans certains pays, les migrants sont plus susceptibles d'être travailleurs indépendants que les autochtones. Ils sont souvent à la tête de très petites entreprises, ce qui les expose à une plus grande menace, et actifs dans des domaines aussi exposés que l'hôtellerie et la restauration.</p> <p><b>Les réponses des pouvoirs publics</b></p> <p>Comme l'explique ce chapitre, la plupart des pays s'efforcent aujourd'hui d'aider les immigrants à s'intégrer dans la population active en leur offrant des programmes de formation et de reconversion et des cours de langue. Mais, les budgets se contractant en période de récession, de tels programmes peuvent en être affectés. Or, si cela rend l'accès au travail plus difficile pour les migrants, réduire ou reporter dans le temps ces efforts, ainsi que la lutte contre les discriminations, entraîne le risque d'effets économiques et sociaux à long terme.</p>



pour les hommes nés à l'étranger. Et ce phénomène est encore plus marqué pour les femmes immigrées : en Grèce, la surqualification concerne seulement 9 % des femmes grecques, contre plus de la moitié (53 %) des femmes immigrées. Parmi les immigrés, la surqualification tend également être plus importante chez ceux qui sont originaires d'un pays extérieur à la zone OCDE.

Nous examinerons les causes de la surqualification plus en détail dans la section suivante, mais relevons dès à présent que des diplômes équivalents sur le papier peuvent en fait correspondre à une formation et à des compétences qui ne le sont pas dans la réalité. La surqualification peut avoir d'autres causes : les employeurs ne reconnaissent pas toujours l'expérience professionnelle et les diplômes que les immigrés ont acquis à l'étranger, quand bien même ils sont équivalents ; les immigrés peuvent mal maîtriser la langue locale ou avoir des lacunes en matière de littérature ; enfin, le réseau de contact des immigrés est relativement étroit et – disons-le clairement – ils font l'objet de discriminations. Avec les années, les immigrants parviennent souvent à surmonter certains de ces obstacles, et les taux de surqualification tendent à diminuer au fil du temps. L'ampleur de ces problèmes n'en est pas moins préoccupante, en particulier dans les sociétés de l'OCDE où l'on peut déjà constater des pénuries de travailleurs qualifiés.

**« ... le fait que dans tous les pays considérés au moins 25 %, et en moyenne près de 50 %, des immigrés qualifiés âgés de 15 à 64 ans sont inactifs, chômeurs ou déclassés, pose la question de la valorisation de leurs compétences. »**

*Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2007*

### **Les obstacles à l'accès aux bons emplois**

Même si les nouveaux arrivants dans la zone OCDE tendent à être plus instruits que dans le passé, beaucoup de pays comptent encore un grand nombre de migrants dont le niveau de formation est relativement faible. Cela explique en partie pourquoi le taux d'emploi est plus faible chez les immigrés que chez les autochtones, mais cela n'explique pas tout. En France, par exemple, un immigré adulte sur deux n'a pas fait d'études secondaires supérieures – autrement dit a quitté l'école peu après l'âge de 16 ans – et les immigrés sont moins nombreux à avoir un emploi que les Français. Une analyse statistique montre toutefois qu'environ 60 % de cette inégalité face à l'emploi subsisterait

même si les immigrés étaient aussi instruits que les Français. La question est donc de savoir ce qui empêche les immigrés d'entrer dans la vie active.

**La langue.** Pour trouver un emploi, il n'est pas toujours nécessaire d'avoir une très bonne maîtrise de la langue locale. D'ailleurs, dans de nombreux pays développés, un large éventail d'emplois peu qualifiés sont occupés par des migrants qui ont des compétences linguistiques relativement élémentaires. Il suffit de penser à tous ces hommes et à toutes ces femmes qui nettoient les magasins et les bureaux le soir venu, longtemps après que les natifs sont rentrés chez eux, qui préparent des casse-croûtes dans les cafés et les restaurants, ou qui travaillent dans des entreprises faisant principalement affaire avec leur propre communauté ethnique. De fait, certaines des vagues migratoires les plus importantes des dernières décennies concernaient des travailleurs qui maîtrisaient souvent la langue du pays d'accueil de façon rudimentaire. C'est notamment le cas des travailleurs invités turcs qui ont gagné l'Allemagne dans les années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale.

**« En théorie, la composante du capital humain la plus importante dans l'optique de l'intégration est le degré de connaissance de la langue du pays d'accueil. »**

*Jobs for Immigrants, Vol. 1*

Les compétences linguistiques ont malgré tout une grande importance. Parmi ces femmes et hommes de ménage que l'on ne voit jamais, certains ont les compétences et la formation nécessaires pour occuper des emplois de haut niveau, mais ne peuvent y accéder en raison de leur difficulté à communiquer. Il en va de même pour les nombreux migrants peu qualifiés qui ne trouvent jamais d'emploi, souvent à cause de leur mauvaise maîtrise de la langue locale. Ces problèmes sont plus significatifs encore pour les immigrés les plus qualifiés. En effet, si les technologies ont entraîné des changements dans de nombreux emplois, les « compétences non techniques » – par exemple communiquer avec aisance, faire des exposés ou rédiger des rapports – deviennent de plus en plus importantes et rendent plus nécessaire encore la maîtrise de la langue locale.

Ces barrières ont tendance à être plus importantes dans certains petits pays, comme le Danemark ou la Suède, pour la simple raison que leur langue n'est guère parlée à l'étranger et que les

immigrés en connaissent rarement les rudiments. Pour autant, cela ne signifie pas que ces problèmes soient absents dans les pays où l'on parle des langues mieux connues, comme l'anglais, l'espagnol ou le français. Par exemple, selon des recherches menées aux États-Unis, les adultes qui immigrèrent sans connaître l'anglais ne parviennent presque jamais à parler cette langue aussi couramment que les Américains de souche.

**Équivalence et reconnaissance des compétences.** De nombreux employeurs sont méfiants à l'égard des diplômes obtenus à l'étranger, soit qu'ils doutent de l'existence même de ces diplômes, soit qu'ils ne les considèrent pas équivalents aux diplômes locaux. Mais le problème va au-delà des employeurs. Dans de nombreuses professions – comme la médecine et le droit – les praticiens doivent passer des tests d'accréditation qui ne sont pas toujours reconnus à l'étranger. Les migrants qui souhaitent continuer d'exercer leur profession peuvent donc être obligés de passer de nouveau leurs examens professionnels dans leur pays d'adoption, ce qui peut être difficile si leurs études datent de plusieurs années, ou même de recommencer leur formation depuis le début. Des problèmes similaires se posent pour les compétences professionnelles : beaucoup d'employeurs mettent du temps à les reconnaître si elles ont été acquises à l'étranger.

Certains pays, comme l'Australie, le Danemark et la Suède, ont mis sur pied des systèmes spéciaux pour évaluer et certifier les diplômes d'enseignement et les compétences professionnelles. Toutefois, même lorsque les diplômes sont pleinement certifiés, les employeurs semblent toujours avoir de la difficulté à les reconnaître. En Suède, par exemple, des recherches ont montré que les employés qui détiennent des diplômes étrangers reconnus comme pleinement équivalents aux diplômes locaux continuent à gagner moins que les employés qui ont obtenu leurs diplômes en Suède.

**Les réseaux de relations.** Depuis quelques années, le capital humain suscite un intérêt croissant chez les sociologues, les économistes et les hommes politiques. Cette notion est devenue plus populaire encore après la publication de *Bowling Alone*. Selon son auteur, le politologue Robert Putnam, les Américains se désengagent de plus en plus de la sphère collective, comme en témoigne le déclin des ligues de bowling à 10 quilles, autrefois très populaires aux États-Unis, qu'il décrit dans son livre. De tels arguments ne font pas l'unanimité. Si certains critiques

reconnaissent la pertinence de la notion de capital social, ils estiment que les politiques ont très peu de marge de manœuvre pour accroître ce capital. Et même si elles en avaient, il serait difficile de mesurer leurs résultats de façon concluante.

Même si le capital social est difficile à mesurer, sa valeur est évidente. Nos réseaux de relations, nos amis, nos liens familiaux, etc. sont autant de composantes du capital social qui jouent un rôle important dans de nombreux aspects de notre vie, y compris notre bonheur personnel et notre réussite économique. Cela peut être aussi simple qu'un coup de fil d'un ami nous informant qu'il y a un poste libre dans l'entreprise où il travaille. Partout dans le monde, un très grand nombre d'emplois sont pourvus par le biais de contacts personnels. Une étude a montré qu'à Turin, 57 % des entreprises embauchent leurs employés grâce aux contacts amicaux ou familiaux.

**« ... même s'ils ne sont pas nécessairement fermés aux immigrés et à leurs enfants, un grand nombre de postes sont pourvus de telle façon que leur candidature a très peu de chances d'être prise en considération. »**

*Jobs for Immigrants, Vol. 1*

Toutefois, les immigrés ont rarement de tels contacts. Dans une certaine mesure, cela peut s'expliquer par le fait qu'ils « restent ensemble » et font peu d'efforts pour tisser des liens avec la communauté locale. Mais les immigrés sont également souvent victimes d'exclusion. Elle peut être involontaire, par exemple dans le cas d'un immigré qui arrive à l'âge adulte dans son pays d'accueil et qui n'a pas pu nouer d'amitiés et de relations dans la population locale à travers l'école et l'université. Mais elle peut aussi être délibérée et discriminatoire quand les immigrés sont exclus parce qu'ils sont « différents ».

Lorsque les immigrés sont victimes d'exclusion sociale, pour quelque raison que ce soit, cela peut les priver non seulement de relais importants vers des employeurs potentiels, mais aussi de certaines compétences nécessaires pour entrer en contact avec eux (la façon de bien présenter son CV, par exemple). Les immigrés dépourvus d'expérience sur le marché du travail local peuvent également éprouver des difficultés à identifier les opportunités d'emploi pertinentes et à trouver le ton juste lors des entretiens d'embauche – dans certaines cultures, on attend des candidats qu'ils se vendent de façon agressive, et dans d'autres, à ce qu'ils fassent preuve de modestie et se montrent respectueux.

**Les discriminations.** S'il ne fait aucun doute que beaucoup d'immigrés subissent des discriminations dans de nombreux aspects de leur vie, notamment dans leur recherche de travail, l'ampleur de ces discriminations diffère selon les groupes d'immigrés et selon les pays. Ainsi, les migrants sont souvent moins exposés aux discriminations lorsque leur ethnie, leur langue et leur culture sont proches de celles de leur pays d'accueil. Et selon des recherches menées aux États-Unis, les immigrés perçus comme ayant quitté leur pays pour des raisons politiques, comme certains Cubains et Vietnamiens, seraient accueillis avec davantage de bienveillance que ceux qui ont fui la pauvreté, par exemple en quittant Haïti ou le Mexique.

Sur le marché de l'emploi, il est parfois difficile d'isoler l'impact des discriminations d'autres facteurs qui nuisent aux immigrés de la première génération. C'est beaucoup plus facile, en revanche, dans le cas des immigrés de la deuxième et de la troisième générations. Ils ont dans bien des cas une expérience professionnelle, des compétences linguistiques et des diplômes manifestement équivalents à ceux des candidats « locaux ». Les faits montrent pourtant sans ambiguïté qu'ils sont victimes de discriminations sur le marché de l'emploi. Comment le savons-nous ? Depuis quelques temps déjà, l'Organisation internationale du travail (OIT) dirige une série de tests fascinants sur les discriminations dans ses pays membres. Les tests consistent à envoyer par la poste deux CV, de deux demandeurs d'emploi fictifs, qui ont quasiment le même profil professionnel mais dont l'un porte un nom « local » et l'autre un nom « étranger », puis à voir lequel des deux l'entreprise convoquera à un entretien. Globalement, les tests montrent que les personnes d'origine étrangère doivent en général postuler à au moins trois fois plus d'emplois avant d'obtenir un entretien d'embauche. Comme le souligne un rapport de l'OCDE, les tests menés par l'OIT sur les origines « suggèrent que les employeurs ont un comportement discriminatoire significatif » dans les pays de l'OCDE.

**« Toutes choses égales par ailleurs, cela signifie que, pour obtenir des résultats équivalents, les personnes d'origine étrangère doivent faire un plus grand nombre de demandes d'emploi que les candidats locaux. »**

*Jobs for Immigrants, Vol. 1*

## Favoriser le travail des migrants

Quels sont les meilleurs moyens de surmonter ces obstacles ? Les approches adoptées diffèrent selon les pays, mais quelques idées communes se dégagent.

**Les cours de langue.** Dans la plupart des pays de l'OCDE, on considère qu'apprendre à parler et à lire la langue locale est une priorité pour les immigrants, non seulement pour faciliter leur entrée dans la vie active, mais aussi pour encourager leur intégration dans la société. De fait, un nombre croissant de pays exigent des immigrés qu'ils s'engagent à suivre un certain nombre d'heures de cours de langue – ainsi que des cours d'études sociales – avant de pouvoir demander un permis de résidence ou la citoyenneté.

En Norvège, cette idée est inscrite dans la loi à la fois en tant que « droit et obligation », une approche adoptée dans beaucoup d'autres pays. Cela signifie que l'on attend des migrants souhaitant s'installer de façon permanente qu'ils apprennent la langue du pays et suivent des cours d'instruction civique, mais aussi qu'il s'agit pour eux d'un « droit » et que ce droit est assuré grâce au soutien financier de l'État. En France, les immigrés nouvellement arrivés et désireux de s'installer de façon permanente signent un « contrat d'accueil et d'intégration » qui fixe leurs droits et leurs responsabilités : ils s'engagent à respecter les lois et les valeurs françaises, ainsi qu'à suivre des cours d'instruction civique, tandis que l'État s'engage à respecter leurs droits individuels et à leur offrir des cours de langue.

De combien d'heures de cours est-il question ? Cela varie selon les pays. En Norvège, les immigrants doivent suivre 250 heures de cours de langue et 50 heures de cours d'études sociales, mais dans certaines situations ils peuvent avoir droit à 3 000 heures de cours au maximum, soit l'équivalent de près d'un an et demi de cours à temps plein (certains travailleurs sont appelés à contribuer au moins en partie au financement de ces cours). Au Danemark, les nouveaux arrivants ont droit à environ 14 mois de cours de langue à temps plein, étalés sur une période de trois ans, mais la plupart ne suivent pas ces cours aussi longtemps. En Australie, les immigrés ont droit à 510 heures de cours particuliers gratuits, tandis que des cours préalables spéciaux sont offerts aux réfugiés et aux demandeurs d'asile afin de les préparer aux défis particuliers auxquels ils

peuvent être confrontés. Certains pays offrent également des cours axés sur des professions ou des métiers particuliers, qui peuvent être particulièrement précieux pour les immigrés travaillant dans des domaines spécialisés, même si les ressources consacrées à ces formations ont tendance à être limitées.

Des études menées en Scandinavie montrent que les migrants qui suivent des cours de langue ont moins de difficultés à trouver du travail, mais elles suggèrent également que les bénéficiaires de ces cours commencent à s'estomper au-delà d'un certain point – environ 500 heures de cours. Il y a un inconvénient à ce que les immigrants continuent à suivre une formation linguistique à temps plein : cela les empêche de trouver un emploi à temps plein et par conséquent d'accumuler de l'expérience professionnelle dans leur pays d'accueil. Or, comme nous l'avons vu, le manque d'expérience locale constitue un obstacle considérable pour trouver du travail. À cet égard, des recherches menées en Suède suggèrent qu'acquérir de l'expérience professionnelle dans l'année qui suit l'arrivée est le facteur individuel qui favorise le plus le succès à long terme sur le marché de l'emploi, avant même les cours de langue et la formation professionnelle.

**« Un apprentissage prolongé présente l'inconvénient d'éloigner l'immigré du marché du travail, ce qui est contre-productif dans la mesure où les employeurs ont tendance à valoriser l'expérience professionnelle dans le pays d'accueil. »**

*Jobs for Immigrants, Vol. 1*

**Le parrainage.** S'installer dans un nouveau pays peut être une expérience déconcertante. Les migrants sont confrontés à de nombreux nouveaux défis – le défi social consistant à apprendre à connaître les « locaux » et à cerner les règles non écrites de la société n'est pas le moindre. Ils doivent également se familiariser avec le fonctionnement du monde du travail : comment présenter un CV, quelles entreprises démarcher, et ainsi de suite.

Le parrainage est une façon de les y aider. Le parrain est une personne du pays qui a à peu près le même âge que le migrant et travaille dans le même domaine que lui. Les parrains peuvent aider les immigrés à trouver des opportunités d'emploi, à rédiger leur CV et à se préparer aux entretiens d'embauche. Ils peuvent également les mettre en contact avec leurs collègues et leurs amis, et même jouer le rôle d'intermédiaire avec un employeur

potentiel. De tels programmes sont peu coûteux pour l'État : les parrains sont généralement bénévoles, même s'ils reçoivent une formation spéciale.

De nombreux pays, comme l'Australie et la Suède, proposent des programmes de parrainage, habituellement gérés au niveau local et non par le gouvernement national. Le Danemark a mis sur pied un programme national de parrainage (*Kvinfo*) qui met les femmes immigrées, en particulier les réfugiées, en contact avec des femmes danoises. Si l'objectif principal est d'aider ces femmes à trouver un travail, ce programme leur procure beaucoup d'autres avantages, notamment un soutien social précieux et l'opportunité de s'exercer à parler danois.

Le Danemark recourt à d'autres façons novatrices d'aider les migrants à intégrer le marché du travail. Prenez le *Brøndby IF*, un club de football professionnel de la région de Copenhague qui compte dans ses rangs quelque 1 200 joueurs amateurs, dont un tiers environ sont d'origine étrangère, et qui est doté d'un vaste réseau de sponsors (environ 350 entreprises). Depuis quelques années, le *Brøndby IF* aide ses membres à trouver du travail dans ces entreprises : le conseiller en emploi du club vient rencontrer les joueurs pendant l'entraînement, puis il les reçoit en entretien pour savoir quels sont leurs compétences et leurs centres d'intérêt, et enfin il cherche une opportunité d'emploi pertinente chez un des sponsors. Comme il y a un entraînement chaque semaine, le conseiller n'a aucun mal à rester en contact avec les joueurs. Il est également facile pour les entraîneurs et le personnel du club de se faire une bonne idée des forces et des faiblesses de chaque demandeur d'emploi, ce qui renforce la confiance des employeurs potentiels auxquels on les recommande.

**« Les employeurs se fient aux recommandations du club, et les jeunes gens qui reçoivent une offre d'emploi sont incités à être performants parce qu'ils se sentent responsables d'honorer la réputation du club. »**

*Jobs for Immigrants, Vol. 1*

### **La reconnaissance des diplômes et des compétences.**

Beaucoup de migrants ont des difficultés à faire reconnaître leurs compétences, leurs diplômes scolaires et leur expérience professionnelle passée par les employeurs. Les immigrés venant de l'extérieur de la zone OCDE sont confrontés à des problèmes



particuliers : il arrive que les employeurs ne tiennent aucun compte de leur expérience professionnelle à l'étranger et considèrent que leur candidature est nulle et non avenue.

De nombreux pays de l'OCDE ont créé des systèmes visant à améliorer la reconnaissance des diplômes. L'Australie, qui privilégie depuis longtemps l'immigration qualifiée, dispose d'un système éprouvé et sophistiqué de reconnaissance des formations antérieures et des compétences, ce qui n'empêche pas les immigrés d'avoir parfois des problèmes pour les faire valoir. Par exemple, les personnes exerçant des professions libérales comme la médecine peuvent avoir à remplir toute une série d'exigences, à la fois longue et complexe, avant d'être autorisées à exercer. Et même lorsqu'on leur a donné le feu vert, il reste la question de la reconnaissance de l'expérience professionnelle à l'étranger : la plupart des employeurs la minimisent.

Dans le but de surmonter cet obstacle, certains pays parrainent les immigrés dans les entreprises locales afin qu'ils acquièrent de l'expérience professionnelle, mais aussi pour qu'ils puissent démontrer aux employeurs la pertinence et l'utilité de leurs compétences. Divers programmes de ce type ont été lancés en Suède. Par exemple, le programme *Opportunité d'essai* permet à des entreprises de faire appel à des stagiaires immigrés, sans que cela leur coûte quoi que ce soit : même si le stage ne débouche pas sur un emploi, l'immigré peut l'ajouter à son CV à titre d'expérience professionnelle locale. Un autre programme, intitulé *Évaluation des connaissances en poste*, permet aux immigrants de bénéficier d'un apprentissage de trois semaines dans leur profession afin de démontrer leurs compétences ; au terme de cette période, on leur délivre une attestation qu'ils peuvent présenter lorsqu'ils postulent pour un emploi.

**Les discriminations.** Quasiment tous les pays développés ont des lois interdisant les discriminations, de façon générale et sur le lieu de travail, et des agences chargées de s'assurer qu'elles sont respectées. Les discriminations n'en continuent pas moins à l'encontre des immigrés et de leurs enfants, même si – comme nous l'avons vu – il est difficile de déterminer leur ampleur. Les difficultés à mesurer ce phénomène sont aggravées par le fait que certains pays sont réticents à demander à leurs citoyens quelle est leur origine ethnique. Par conséquent, il peut être pratiquement impossible d'apporter des preuves statistiques que certains

groupes sont nettement sous-représentés dans la population active ou dans certaines professions.

Les problèmes économiques et sociaux que les immigrés de la deuxième et de la troisième générations rencontrent dans de nombreux pays, en particulier en Europe, jettent un nouvel éclairage sur la nécessité de s'attaquer aux discriminations. En complément des lois, certains pays, comme la France et le Royaume-Uni, expérimentent les CV anonymes : l'identité des demandeurs d'emploi est cachée aux employeurs potentiels. De nombreux pays s'efforcent également de sensibiliser les employeurs aux problèmes rencontrés par les immigrés.

**« ... le secteur public a souvent joué un grand rôle dans l'insertion des immigrés de la deuxième génération sur le marché du travail. Les pouvoirs publics y trouvent un bon moyen de faciliter cette insertion, car ils ont une influence plus directe sur leurs propres décisions en matière d'emploi que sur celles du secteur privé. »**

*Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2007*

Quelques initiatives ont également été lancées pour instaurer des « quotas » d'immigrés dans les services publics, un débouché professionnel traditionnellement important pour les immigrés de la deuxième génération. En Belgique, l'objectif est que les personnes d'origine étrangère représentent 4 % des fonctionnaires. D'autres pays préconisent qu'au moins une personne immigrée soit convoquée pour un entretien d'embauche – pour autant qu'elle soit qualifiée – chaque fois qu'il y a un poste à pourvoir dans le service public.

### **Intervenir au niveau local**

Pour finir, il convient de s'interroger sur le niveau auquel les agences d'État et les ONG peuvent apporter du soutien aux immigrés : ce soutien devrait-il relever uniquement d'agences nationales mettant en œuvre des politiques définies au niveau national, ou y a-t-il des bénéfices à attendre d'interventions menées au niveau régional ou local ?

Les migrations ont souvent une dimension locale. En effet, en raison de facteurs tels que la chaîne migratoire et la proximité géographique, il est rare que les immigrés soient uniformément

répartis sur le territoire d'un pays. Les immigrés ont plutôt tendance à s'installer dans certaines villes. Le nombre d'immigrés peut également être exceptionnellement élevé dans certaines zones rurales, par exemple là où l'on recourt massivement aux travailleurs temporaires pour faire les vendanges. Par conséquent, dans tout pays, l'immigration est un phénomène habituellement plutôt contrasté selon les villes, petites et grandes, et les régions.

Il est important de tenir compte de ces différences, car les mêmes politiques peuvent donner de bons résultats dans un contexte donné mais se révéler inadaptées ailleurs. Les marchés de l'emploi étant également « locaux » – certaines régions privilégient l'industrie lourde, d'autres l'agriculture –, il est d'autant plus difficile de comprendre les interactions entre employeurs et immigrés. Ces complexités sont bien souvent hors de portée de la politique nationale, et les gouvernements plus proches du niveau local peuvent mieux en cerner les enjeux.

**« Les responsables politiques locaux sont en mesure de tenir compte de ces différences, ainsi que de celles concernant la demande de main-d'œuvre. »**

*De l'immigration à l'intégration*

Il y a donc de bonnes raisons de donner aux autorités et aux responsables locaux davantage de marge de manœuvre ainsi qu'un plus grand degré d'autonomie dans leurs relations avec les immigrants. Une telle souplesse peut également favoriser l'expérimentation, les politiques qui se révèlent efficaces localement pouvant ensuite être essayées ailleurs.

Il y a probablement aussi de bonnes raisons d'encourager les ONG, les groupes communautaires et les organismes sans but lucratif à jouer un rôle plus grand, en particulier lorsque les lois nationales limitent les possibilités d'intervention des agences et des responsables gouvernementaux auprès des immigrés irréguliers. Par exemple, la ville de Madrid a créé un système de services destinés aux immigrés qui repose sur des ONG (programme CASI). Chaque centre CASI implique un grand nombre d'ONG différentes et offre une multitude de services : service socio-éducatif, service de l'emploi, service juridique et même hébergement d'urgence. Ces centres illustrent bien la valeur ajoutée qu'apporte la coordination au niveau local du soutien aux immigrés.

### **Migrations et développement**

Avoir un emploi est l'une des clés de l'intégration des immigrants. Mais cela peut aussi leur procurer les moyens financiers de soutenir la famille qu'ils ont laissée derrière eux, en particulier dans les pays en développement. Dans le prochain chapitre, nous examinerons comment ces transferts de fonds peuvent aider les familles restées dans ces pays ; nous nous poserons également une question plus vaste : Les migrations constituent-elles un atout ou un handicap pour le développement ?

## Pour en savoir plus

### OCDE

#### *Sur l'Internet*

Pour découvrir les travaux de l'OCDE consacrés aux migrants et au travail, allez à l'adresse [www.oecd.org/migration](http://www.oecd.org/migration) et cliquez sur « Politiques des migrations internationales ».

#### *Publications*

**Jobs for Immigrants: Labour Market Integration in Australia, Denmark, Germany and Sweden, Vol. 1** (2007, en anglais seulement) et **Les migrants et l'emploi : L'intégration sur le marché du travail en Belgique, en France, aux Pays-Bas et au Portugal, vol. 2** (2008). Ces rapports sont les premiers d'une nouvelle collection de l'OCDE consacrée aux performances des immigrés au regard de l'emploi dans différents pays. Le but de ces examens est d'évaluer l'efficacité des programmes et des politiques en vigueur, tout en identifiant quelles combinaisons de politiques et d'approches peuvent aider l'insertion des immigrés dans le marché du travail, notamment les cours de langue, les programmes de reconnaissance des diplômés et l'aide à la recherche d'emploi.

#### **De l'immigration à l'intégration : Des solutions locales à un défi mondial** (2006).

La politique d'immigration est souvent décidée, conçue et financée à l'échelon national, mais son impact sur les immigrés et sur la société en général est plus sensible à l'échelon local où elle interagit avec d'autres politiques. Cet ouvrage met en évidence les principes et facteurs importants pour le soutien de l'intégration au niveau local. En comparant les initiatives locales mises en œuvre dans cinq pays de l'OCDE, cet ouvrage permet d'apporter des réponses à un certain nombre de questions clés que se posent tous les décideurs publics ainsi que les parties

prenantes œuvrant dans ce domaine. L'ouvrage présente aux pouvoirs publics un ensemble de recommandations concrètes à mettre en œuvre aussi bien au niveau local qu'au niveau national.

#### *Autres lectures conseillées*

##### **Les Perspectives des migrations**

**internationales : SOPEMI** offrent chaque année une analyse actualisée de la situation des migrants sur le marché du travail dans les pays de l'OCDE.

**The Unemployment Impact of Immigration in OECD Countries (2007)** et **Migration in OECD Countries: Labour Market Impact and Integration Issues (2007)** : pour consulter ces Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, allez à l'adresse [www.oecd.org/eco](http://www.oecd.org/eco), puis cliquez sur « ECO Working Papers ».

L'OCDE publie à dates régulières des **Études économiques** sur chacun de ses pays membres, ainsi que sur des pays non membres tels que la Chine, la Russie et le Brésil, qui identifient les principaux défis économiques auxquels chaque pays est confronté et analyse les options envisageables pour les relever. Pour en savoir plus, allez à l'adresse [www.oecd.org/eco/surveys](http://www.oecd.org/eco/surveys).

### AUTRES SOURCES

Les travaux du **Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)** portent notamment sur la protection des travailleurs migrants et de leur famille ([www.ohchr.org](http://www.ohchr.org)).

**L'Organisation internationale du travail** est une agence des Nations Unies dont les attributions couvrent la promotion du « travail décent » des migrants à travers des mesures et des politiques multilatérales ([www.ilo.org](http://www.ilo.org)).

6





# Migration et développement

Les migrations peuvent être un bienfait ou un fléau pour les pays en développement : un bienfait parce qu'elles s'accompagnent de transferts de fonds et procurent des contacts et des expériences à l'étranger ; mais aussi un fléau parce qu'elles entraînent le départ des « élites ». Le défi politique consiste donc à minimiser les coûts des migrations et à en maximiser les bénéfices pour les pays en développement et les pays développés.


## En guise de préambule...

La boutique est située aux portes de Paris, à quelques pas d'une station de métro. À l'extérieur, l'enseigne annonce une agence de voyage ; à l'intérieur, on découvre quelques cabines téléphoniques, deux postes Internet et un grand bureau au-dessus duquel est accrochée une photo aérienne de la ville de Fez, au Maroc.

Le sol est jonché de bagages : des valises démodées, des paquets encombrants entourés de ficelles et recouverts de toile cirée, et un carton plein à craquer qui contenait à l'origine un landau pour jumeaux. La semaine prochaine, ces bagages seront transportés par camion au Maroc, où ils seront récupérés par des familles émigrées passant leurs vacances au pays, des ouvriers marocains retournant chez eux pour de bon ou encore les parents de migrants qui travaillent en France.

Parmi les migrants qui ont apporté ces bagages ici, un grand nombre envoient aussi de l'argent régulièrement dans leur pays natal. Certains transfèrent ces fonds avec des mandats bancaires ou en faisant appel à des agences comme Western Union. D'autres les confient à des amis ou à des intermédiaires de confiance. Ces sommes vont généralement de 50 à 150 euros chaque mois ; elles peuvent sembler négligeables, mais, au Maroc, elles seront d'une grande utilité.

Assis derrière son bureau, Muhammed veille sur ces valises et ces paquets ; c'est lui qui s'assurera qu'ils arrivent bien à destination. De son propre aveu, Muhammed n'est pas très heureux en France : « La vie est trop chère ici. Le pouvoir d'achat ne cesse de dégringoler, et on paie beaucoup d'impôts. Tout ça encourage les immigrants à investir leur argent au pays au lieu de s'installer définitivement en France. »

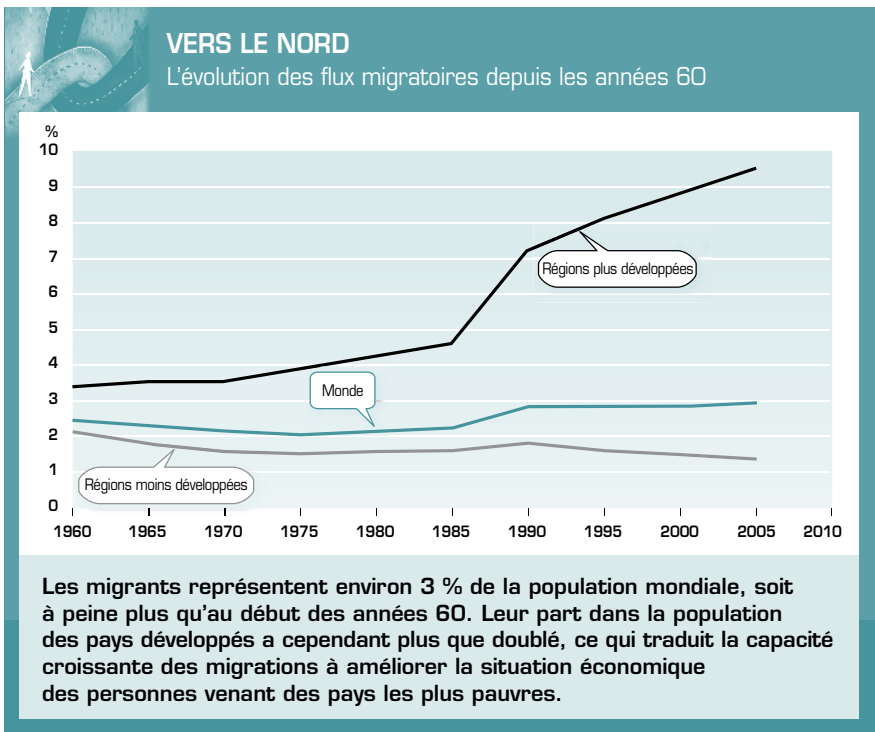
 Les migrations influencent l'évolution économique et sociale de certains des pays les plus pauvres du monde. Elles peuvent jouer un rôle positif, par exemple à travers l'afflux de fonds envoyés par les migrants, mais elles peuvent également avoir des inconvénients, en particulier quand elles entraînent le départ des « élites » ou des soutiens de famille. Dans ce chapitre, nous examinerons certaines des relations complexes qui existent entre les migrations et le développement.



## Des gagnants... et des perdants ?

Le principe général est le suivant : la plupart des migrants gagnent des pays plus riches que le leur – parfois juste un peu plus riches. Cela ne signifie pas que les migrants se déplacent uniquement des pays pauvres vers des pays riches. Comme nous l'avons vu au chapitre 2, à l'échelle mondiale, environ un tiers des migrants se déplace aussi d'un pays développé vers un autre pays développé, et un autre tiers, d'un pays en développement vers un autre pays en développement. Ce principe permet toutefois de souligner le rôle important que les facteurs économiques jouent pour beaucoup de migrants, c'est-à-dire la perspective de trouver un emploi mieux rémunéré ou d'améliorer son niveau de vie.

L'émigration peut apporter des bénéfices substantiels en termes d'augmentation des revenus des migrants. Mais elle peut également



Source : La cohérence des politiques au service du développement : Migrations et pays en développement.

StatLink  : <http://dx.doi.org/10.1787/148083116820>

avoir un profond impact sur les communautés qu'ils laissent derrière eux, en particulier dans le monde en développement. Cet impact a des aspects positifs, par exemple quand les transferts de fonds aident à réduire la pauvreté et permettent aux familles d'investir dans l'éducation de leurs enfants. Toutefois, il comporte également des aspects négatifs lorsque le départ de travailleurs très instruits ou hautement qualifiés empêche le pays de réaliser tout son potentiel.

Qu'il soit positif ou négatif, l'impact économique des migrations sur les pays en développement a trois conséquences principales.

**La population active change.** Selon le profil et le nombre de ses émigrants, un pays en développement peut connaître une pénurie de certains types de travailleurs. Dans certains cas, les pays les plus pauvres subissent un « exode des cerveaux » qui les prive des personnes qualifiées dont ils ont besoin pour donner un coup de fouet à leur économie, ainsi que de travailleurs clés dans des domaines comme la santé et l'éducation.

**La productivité est affectée.** La productivité mesure la valeur des biens et des services produits par les travailleurs. D'ordinaire, la productivité des travailleurs est d'autant plus élevée qu'ils sont plus qualifiés (pensez à ce qui sépare un adolescent préparant des hamburgers dans un fast-food et le chef expérimenté d'un restaurant réputé). D'un point de vue économique, cela signifie que la productivité peut chuter dans les pays en développement qui perdent des travailleurs qualifiés, affectant ainsi leur économie.

**Des fonds sont transférés.** Il est fréquent que les émigrés envoient de l'argent dans leur pays d'origine, ce qui aide leur famille, les communautés locales et même l'économie dans son ensemble. Comme ces transferts de fonds empruntent des canaux « non officiels », il est impossible de calculer leur montant exact à l'échelle mondiale. Cependant, selon certaines estimations, ils pourraient représenter jusqu'à trois fois l'aide extérieure fournie aux pays en développement.

**« Les migrations internationales contribuent à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté dans le pays d'origine à travers trois mécanismes : effets sur l'offre de travail, effets sur la productivité, et transferts de fonds – c'est-à-dire l'argent et les économies envoyés par les émigrés dans leur pays d'origine. »**

*La cohérence des politiques au service du développement :  
Migrations et pays en développement*

Les migrations peuvent apporter des avantages économiques considérables aux pays en développement. Cependant, ils mettent parfois un certain temps avant de se matérialiser et certains n'apparaissent qu'à des étapes données du cycle migratoire. Par exemple, les migrants ne commencent habituellement à transférer des fonds qu'après s'être installés dans leur pays d'accueil, et non immédiatement après leur arrivée. Mais les migrations représentent également un coût pour le pays d'origine, tant sur le plan social qu'économique. Bien qu'il soit difficile de calculer les avantages et les inconvénients que l'émigration entraîne à l'échelle d'un pays, il ne fait aucun doute qu'elle peut avoir un impact négatif sur les familles, les villages et même les régions que les migrants laissent derrière eux.

### Les « orphelins » des migrations

Avez-vous lu le *Testament des champignons* ? Le titre est inattendu, mais le sujet abordé – l'émigration et ses effets sur ceux qui partent et sur ceux qui restent – est tout sauf insolite pour les Lettons. Après l'entrée de la Lettonie dans l'Union européenne en 2004, de nombreux Lettons ont profité de leur nouvelle liberté pour aller travailler dans certains pays de l'UE, et ailleurs. La Grande-Bretagne et l'Irlande faisaient partie de leurs destinations favorites. Les Lettons y ont travaillé dans de nombreux domaines, notamment dans des fermes cultivant des champignons, d'où le titre du livre (tout récemment, avec le ralentissement des économies d'Europe occidentale, les émigrés semblent retourner au pays).

Si les familles lettones ont bénéficié des transferts de fonds envoyés par leurs migrants, elles ont aussi payé le prix de l'émigration. Comme Laima Muktupavela, l'auteur du *Testament des champignons*, l'a expliqué à un journaliste : « Pratiquement toutes les familles du pays ont subi l'absence d'un fils, d'une fille, d'une mère ou d'un père parti travailler dans les fermes de champignons d'Irlande. » Elle-même est partie, et, pendant son absence, ses quatre enfants – des « orphelins des champignons », comme on les appelle en Lettonie – se sont sentis abandonnés, tandis que son conjoint l'a quittée pendant quelque temps.

On entend des histoires similaires dans le monde entier. Dans de nombreux villages, des maisons abandonnées côtoient ainsi de splendides résidences flambant neuves, bâties avec l'argent envoyé par des migrants qui n'y résident que quelques semaines

par an. Comme l'auteur Sam Quinones, qui décrit dans ses livres les expériences des migrants mexicains partis aux États-Unis, l'a expliqué à un journaliste : « On trouve ce genre de ville fantôme dans pratiquement toutes les régions rurales du Mexique. On peut y voir de superbes demeures, aux portes-fenêtres coulissantes et aux clôtures de fer forgé, mais personne n'y vit. »

**« ... en Albanie, quelque 20 000 femmes mariées vivaient sans leur conjoint au moment du recensement de 2001, alors que de nombreuses personnes âgées avaient été laissées par leurs enfants émigrants – le phénomène des personnes âgées orphelines isolées socialement. »**

*La cohérence des politiques au service du développement :  
Migrations et pays en développement*

Les migrations – en particulier quand elles sont temporaires ou à court terme – drainent habituellement des populations en âge de travailler, laissant seuls les jeunes et les personnes âgées. Les transferts de fonds des migrants peuvent bien sûr être très bénéfiques pour les enfants et les adolescents, en particulier quand ils servent à améliorer leur santé et leur éducation. Mais l'absence de leurs parents, partis travailler à l'étranger, peut nuire à leur développement. Ainsi, en Bulgarie, un pays qui a connu une forte émigration depuis la fin de l'ère communiste, des études ont montré que les taux de décrochage scolaire étaient relativement élevés parmi les enfants de migrants. Bien souvent, c'était parce qu'ils partaient rejoindre des membres de leur famille travaillant à l'étranger. Les études menées dans ce pays ont également révélé que les professeurs ont davantage de problèmes de discipline avec les élèves dont les parents travaillent à l'étranger.

L'impact des migrations sur les pays en développement dépasse cependant ces inquiétudes d'ordre social. La perte de travailleurs, qualifiés ou non, affecte les économies nationales dans leur ensemble.

## De l'exode des cerveaux... à l'attraction des cerveaux ?

Sur l'île indonésienne de Bali, Yanuar Restu Widodo, un jeune infirmier de 24 ans, fait des plans pour son avenir. « Si j'allais travailler au Japon, je pourrais gagner 1 500 dollars par mois », soit près de cinq fois plus que ce qu'il gagne à Bali, comme il

l'explique à un journaliste. Jusqu'à présent, ce n'était qu'un rêve pour Yanuar. Mais un accord récemment conclu entre Tokyo et Jakarta autorise l'admission au Japon de 1 000 travailleurs de la santé. Le rêve de Yanuar pourrait devenir une réalité. «Je vais poser ma candidature dès que possible», affirme-t-il.

Si le Japon est traditionnellement réticent à accueillir les travailleurs étrangers sur son territoire, les choses pourraient bien commencer à changer. L'accord conclu avec l'Indonésie autorise l'entrée d'un grand nombre d'infirmières et de travailleurs sociaux, et c'est une première pour le Japon. Même si les restrictions seront strictes – les Indonésiens devront suivre une formation spéciale et passer des examens au Japon –, beaucoup prédisent que les portes du pays s'ouvriront davantage à l'avenir. Au Japon, la population vieillit à un rythme plus élevé que dans la plupart des autres pays développés, et les jeunes sont de moins en moins prêts à accepter les «emplois à 3K» (*kitsui*, *kitani* et *kiken*), c'est-à-dire difficiles, sales et dangereux.

Dans les décennies à venir, on pourrait ainsi rencontrer autant d'infirmières originaires d'Indonésie ou des Philippines au Japon que dans le reste de la zone OCDE, où leur nombre était estimé à 110 000 en 2000. En fait, quiconque a séjourné dans un hôpital d'un pays riche a de bonnes chances d'avoir été soigné par une infirmière ou un médecin né et formé à l'étranger. Les infirmières et les médecins provenant de pays en développement sont de plus en plus nombreux dans les pays de l'OCDE, ce qui suscite de nombreux débats, mais ce que l'on oublie souvent, c'est que leur départ a aussi un impact sur leur pays d'origine, tout comme celui des autres travailleurs, qualifiés ou peu qualifiés. Quelle est l'ampleur de cet impact ? La réponse dépend dans une certaine mesure des types de travailleurs qui partent et de leur degré de qualification.

### **L'émigration de travailleurs peu qualifiés**

Le principal bénéfice qu'un pays en développement tire de l'émigration de travailleurs peu qualifiés peut résider dans le fait que leurs transferts de fonds contribuent à réduire la pauvreté, et ce, pour trois raisons.

- Tout d'abord, les travailleurs les moins qualifiés envoient en général des montants d'argent proportionnellement plus élevés que les travailleurs hautement qualifiés.

- Ensuite, ces travailleurs peu qualifiés viennent généralement de familles plus pauvres, et tous les bénéfices économiques de leur départ – comme les transferts de fonds – auront donc de grandes chances de profiter aux familles qui ont les besoins les plus urgents.
- Enfin, selon les taux de chômage des pays d'origine, le départ de travailleurs peu qualifiés peut soit provoquer une augmentation des salaires des travailleurs restés sur place, soit leur apporter de nouvelles opportunités d'emploi.

Ce dernier point mérite d'être développé plus en détail. Quand le taux de chômage est faible, les entreprises peuvent avoir du mal à remplacer les travailleurs qui émigrent, d'où une hausse des salaires des personnes restées sur place, les entreprises recherchant activement à remplacer les travailleurs qu'elles ont perdus, du moins en théorie. Dans le monde réel, toutefois, les migrations sont le plus souvent associées au chômage, et il est rare que les taux d'émigration soient élevés dans les pays où le chômage est faible. Dans ce genre de situation, le départ de travailleurs peu qualifiés est susceptible d'apporter de nouvelles opportunités d'emploi à la fois aux personnes qui cherchent un travail et à celles qui en ont déjà un.

### **L'émigration de travailleurs hautement qualifiés**

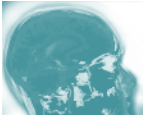
Le départ de travailleurs hautement qualifiés et de professionnels – «l'exode des cerveaux» – est souvent perçu comme un des principaux dangers des migrations, même si la nature de ces risques est parfois mal définie. En fait, il y a des raisons de penser que ces migrations peuvent être bénéfiques, principalement quand les émigrés et les personnes parties temporairement à l'étranger retournent dans leur pays d'origine en y apportant de nouvelles compétences.

Si les migrations internationales sont parfois perçues comme un phénomène à caractère permanent, une partie des migrants rentreront en réalité dans leurs pays d'origine un jour ou l'autre. Même au moment des pics d'immigration que les États-Unis ont connus au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, on estime qu'entre un quart et un tiers des migrants sont rentrés vivre dans leurs pays. En fait, certains d'entre eux ont fait des allers et retours répétés entre les États-Unis et leur pays, un phénomène que l'on appelle la «migration circulaire».

**« Le retour d'émigrés, tout comme les migrations temporaires et circulaires, peut favoriser la diffusion et l'échange des compétences et des savoir-faire. »**

*La cohérence des politiques au service du développement :  
Migrations et pays en développement*

Le retour des migrants – permanents ou temporaires – peut être bénéfique dans de nombreux domaines. Au Mexique, par exemple, on a constaté que les enfants des familles de retour sont en meilleure santé et moins susceptibles de mourir en bas âge, ce qui est en grande partie dû aux connaissances sanitaires acquises par leurs mères à l'étranger. Du point de vue économique, les migrants de retour peuvent rapporter avec eux des connaissances

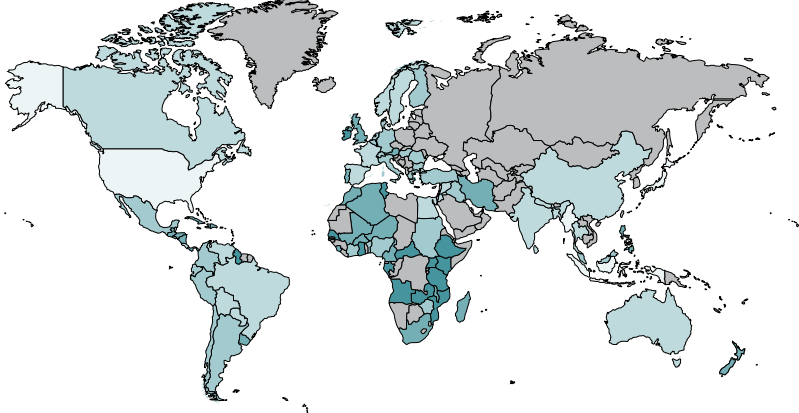


## L'EXODE DES CERVEAUX

Personnes ayant obtenu leur diplôme universitaire à l'étranger dans les pays de l'OCDE

Parts de ressortissants d'un pays ayant une instruction universitaire résidant dans un (autre) pays membre de l'OCDE.

Moins de 2 %      Moins de 5 %      Moins de 10 %  
Moins de 20 %      Plus de 20 %      Non inclus



**Dans certaines parties de l'Afrique subsaharienne et de l'Amérique centrale, ce sont jusqu'à 50 % de tous les diplômés des universités qui migrent vers des pays de l'OCDE. Cette migration peut avoir de graves conséquences pour ces régions dans des domaines comme la santé, l'éducation et l'ingénierie.**

\* La représentation et l'utilisation des frontières n'engagent pas la responsabilité de l'OCDE ni n'impliquent de reconnaissance officielle de sa part.

Source : Centre du développement de l'OCDE.

et des contacts utiles et jouer un rôle très efficace en matière de transfert de compétences.

Il faut toutefois garder la tête froide au sujet de ces bienfaits. Les migrations de retour concernent en réalité davantage les migrants des pays les plus riches que ceux des pays pauvres et en développement. De même, il est possible que les migrants retournent dans leur pays d'origine avec de nouvelles compétences qui ne sont pas réellement utilisables dans un pays en développement.

### **Comprendre l'exode des cerveaux**

Quelle est l'ampleur de l'exode des cerveaux ? Une façon de l'évaluer consiste à se pencher sur le pourcentage des diplômés d'un pays qui vivent à l'étranger. Sur les 40 pays qui comptent le plus grand nombre de diplômés travaillant à l'étranger dans un pays de l'OCDE, un peu plus de la moitié (21) se trouvent en Afrique, et, à trois exceptions près, ils sont tous en Afrique subsaharienne. À la différence des émigrants du sud-est de l'Europe, par exemple, de nombreux émigrants africains sont hautement qualifiés, un phénomène qui entraîne des pertes dans trois domaines principaux :

- Premièrement, les pays en développement « perdent » ceux qui, dans des circonstances normales, seraient leurs principales sources d'innovation et apporteraient le plus au renouvellement des idées.
- Deuxièmement, ils « perdent » l'argent qu'ils ont investi dans l'éducation de leur population.
- Troisièmement, ces pays peuvent connaître des pénuries de personnel qualifié qui les empêchent d'offrir des services de santé et d'éducation adéquats.

La question des flux de travailleurs de la santé est sans doute la plus débattue. En 2000, dans la zone OCDE, environ 11 % des infirmières étaient nées dans un pays étranger, et c'était le cas de 18 % des médecins. Ces estimations étaient encore plus élevées dans certains pays : aux États-Unis, c'était environ le quart des médecins qui était d'origine étrangère, et environ le tiers au Royaume-Uni. Depuis 2000, ces chiffres ont très vraisemblablement encore augmenté.

En un sens, l'exode de ces médecins signifie que les contribuables des pays pauvres subventionnent les systèmes de santé de pays



bien plus riches que les leurs. On peut également s'inquiéter du fait que les écoles de médecine des pays en développement – influencées par les projets de voyage de leurs étudiants – accordent trop d'importance à des maladies dont la prévalence est plus forte dans les pays développés qu'au plan local. Et le départ de jeunes médecins talentueux peut aussi affecter la capacité des pays pauvres à lutter contre le VIH/sida.

L'émigration ne concerne pas seulement les hommes. Les femmes émigrent, elles aussi, et cette dimension de l'exode des cerveaux est souvent négligée. Dans les pays en développement, les femmes ont souvent plus de difficulté que les hommes à acquérir une formation universitaire, mais celles qui y parviennent sont très susceptibles d'émigrer. Le départ de ces femmes non seulement représente une perte de capital humain pour les pays en développement, mais il a également des répercussions importantes sur la capacité des jeunes générations à donner leur plein potentiel. Des recherches ont montré que la migration des femmes hautement qualifiées nuit considérablement à ces jeunes, et ce, de nombreuses manières : notamment en augmentant les taux de mortalité chez les enfants de moins d'un an et de moins de cinq ans, et en faisant baisser les taux de fréquentation des écoles secondaires.

Pour certains pays en développement, l'impact de l'exode des cerveaux est particulièrement aigu. C'est par exemple le cas du Malawi, où le système de santé est gravement affecté par le départ des travailleurs de la santé qualifiés. Dans de nombreux autres pays en développement – il est important de le souligner – la mauvaise qualité des services de santé s'explique par d'autres facteurs, parfois plus importants, que les migrations. Dans certains de ces pays, le système de santé est parfois incapable d'offrir suffisamment de postes à ses stagiaires en médecine, ce qui oblige certains d'entre eux à partir à l'étranger. En outre, selon des analyses menées par des agences des Nations Unies, bloquer la migration des travailleurs de la santé des pays en développement ne réglerait pas complètement les pénuries de personnel dans ce domaine. En effet, selon l'Organisation mondiale de la santé, les pays africains où les pénuries sont les plus graves auraient besoin d'environ 2.4 millions de travailleurs de la santé supplémentaires. Or ils ne sont actuellement qu'à peine 600 000 à migrer pour travailler dans la zone OCDE. Pour que ces pays puissent développer des systèmes de santé adéquats, il est donc nécessaire d'adopter une approche bien plus globale de ce problème.

**« ... les migrations internationales ne sont pas la cause principale, et leur diminution la solution à la crise mondiale des ressources humaines de la santé, même si elles exacerbent l'acuité des difficultés dans certains pays. »**

*Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2007*

Cela vaut également pour les pays développés. Trop souvent, l'embauche de travailleurs de la santé étrangers est une solution de facilité, à la fois simple et rapide, mais qui ne s'attaque pas au fond du problème : il faudrait en réalité repenser en profondeur des questions telles que la formation et la capacité des systèmes de santé à conserver leur personnel qualifié. En effet, on l'oublie facilement, de nombreux médecins d'origine étrangère travaillant dans des pays développés sont eux-mêmes nés dans la zone OCDE. Face au vieillissement de leurs populations dans les années à venir, les pays de l'OCDE devront mieux intégrer dans leurs systèmes de santé les travailleurs de la santé nés sur leur territoire.

## Le rôle des transferts de fonds

Dans la plupart des grandes villes du monde, on finit inévitablement par tomber sur l'habituel « M » doré de McDonald's ou sur la sirène d'un Starbucks, à tel point qu'ils donnent l'impression d'être omniprésents. Pourtant, une autre entreprise américaine compte encore plus de points de vente à l'échelle mondiale. En fait, elle en possède plus que McDonald's, Starbucks, Burger King et Wal-Mart réunis, et même cinq fois plus selon le *New York Times*. Son nom ? Western Union.

Cette entreprise, qui a vu le jour dans les années 1850, assurait à l'origine l'envoi de télégrammes à travers le vaste continent nord-américain. Après avoir frôlé la faillite au début de l'ère Internet, elle a su se renouveler ces dernières années en concentrant ses activités sur un secteur très précis : celui des transferts de fonds des migrants. Western Union a parfois fait l'objet de controverses – on l'a accusée de facturer des frais trop élevés – mais son succès reflète l'augmentation considérable des montants envoyés par les migrants dans leurs pays d'origine.

En 1995, le volume de ces transferts était estimé à 102 milliards de dollars à l'échelle mondiale. Il avait plus que doublé en 2005,

## Qu'est-ce qu'un transfert de fonds ?

Les transferts des fonds sont les montants d'argent que les migrants envoient dans leurs pays d'origine, en général pour que leur famille les utilise ou pour les utiliser eux-mêmes ultérieurement. Il arrive aussi que les migrants accumulent des économies pendant qu'ils sont à l'étranger : quand ils rentrent définitivement dans leur pays d'origine, l'argent qu'ils emportent avec eux est généralement considéré

comme un transfert de fonds. Dans le cadre des compilations statistiques, cette définition peut même être encore plus large et inclure toutes les sommes d'argent payées à des migrants temporaires pendant leurs séjours à l'étranger ou à des travailleurs qui doivent passer une frontière internationale tous les jours pour aller travailler, par exemple les Belges travaillant au Luxembourg.

atteignant 232 milliards, soit bien plus que les montants alloués à l'aide au développement ou à l'investissement direct à l'étranger. En 2007, selon les estimations de la Banque mondiale, le chiffre atteignait 318 milliards, dont 240 milliards (environ les trois quarts) allaient aux pays en développement. Et il est presque certain que ces estimations sont très inférieures à la réalité : en effet, une part importante de ces transferts ne transite pas par les « canaux officiels », c'est-à-dire les banques ou des agences telles que Western Union.

## Qui envoie de l'argent et pourquoi ?

Quels facteurs déterminent les montants d'argent envoyés par les émigrés ? Logiquement, les personnes qui émigrent seules, en laissant un conjoint et des enfants derrière elles, envoient en général des montants plus élevés que celles qui émigrent avec leur famille. Et il n'est pas rare qu'il s'agisse également de travailleurs peu qualifiés : en règle générale, ces émigrés viennent donc des communautés les plus pauvres.

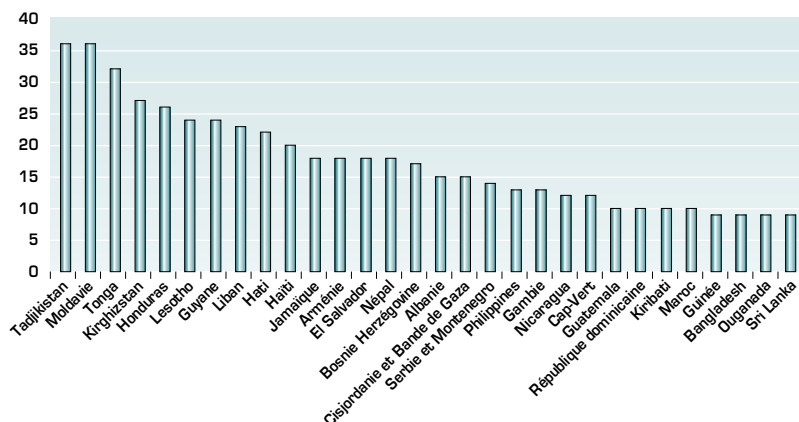
**« ... l'intention des émigrés de revenir rejoindre leur famille au pays [...] est un facteur clé qui induit de hauts niveaux d'épargne et de transferts. »**

*La cohérence des politiques au service du développement :  
Migrations et pays en développement*

Le rôle de ces facteurs apparaît clairement lorsque l'on observe les modèles de transferts de fonds à l'échelle mondiale. Par exemple, les transferts de fonds les plus élevés au monde (2 600 dollars par personne chaque année) sont le fait des millions de migrants

## QUI REÇOIT QUOI ?

Les transferts de fonds en pourcentage du PIB, 2006



Ce graphique indique pour chacun des pays représentés le pourcentage du PIB que constituent les transferts de fonds (argent envoyé au pays d'origine) de ses migrants. Par exemple au Tadjikistan, en 2006, les envois de fonds représentent 36 % du PIB – soit plus d'un tiers de l'activité économique totale du pays.

D'autres méthodes permettent néanmoins de mesurer l'ampleur des transferts de fonds. Par exemple, on peut évaluer les montants d'argent effectivement reçus par pays (données qui possèdent également l'avantage d'être plus à jour).

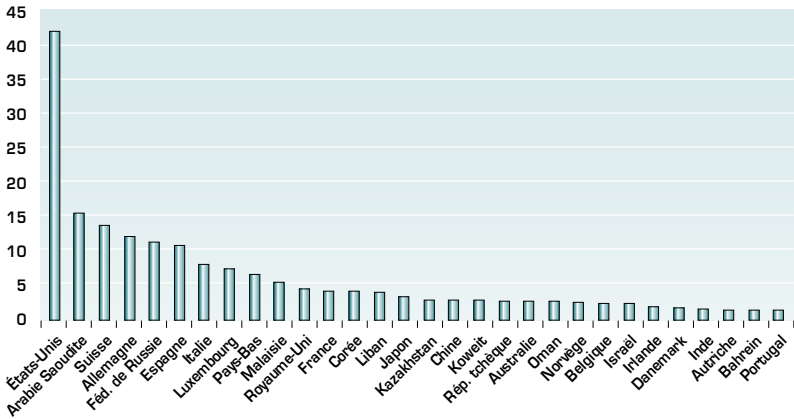
Les dix pays qui ont reçu les montants les plus importants en 2007 étaient, selon les estimations de la Banque mondiale :

Inde	\$27.0 milliards	Espagne	\$8.9 milliards
Chine	\$25.7 milliards	Belgique	\$7.2 milliards
Mexique	\$25.0 milliards	Allemagne	\$7.0 milliards
Philippines	\$17.0 milliards	Royaume-Uni	\$7.0 milliards
France	\$12.5 milliards	Roumanie	\$6.8 milliards

La présence dans cette liste de riches pays européens appartenant à l'OCDE peut surprendre. En réalité, une grande partie de l'argent reçu par ces pays ne sont pas des transferts de fonds au sens classique du terme. Par exemple, les salaires versés aux personnes qui vivent dans un pays mais travaillent dans un autre – comme les Belges qui se rendent chaque jour au Luxembourg pour travailler – sont considérés du point de vue statistique comme des transferts de fonds.

## D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

Total des sommes envoyées à l'étranger depuis les pays transférant le plus de fonds, en milliards de dollars, 2006



**Bien que les États-Unis soient le pays d'où provient le plus grand volume de transferts de fonds en termes absolus, les immigrants de la région du golfe Persique envoient en moyenne plus d'argent dans leur pays d'origine que les migrants de toutes les autres parties du monde. Cela illustre probablement le fait que la plupart d'entre eux sont peu qualifiés et n'ont pas amené leur famille avec eux – deux facteurs liés à des transferts de fonds élevés.**

Source : Banque mondiale (2008), *Recueil de statistiques 2008 sur les migrations et les envois de fonds*.

qui travaillent dans la région du golfe Persique. La plupart sont peu qualifiés, viennent de pays asiatiques, tels que le Bangladesh et les Philippines, et y retourneront un jour. En attendant, ils travaillent souvent dur pour gagner l'argent qu'ils envoient à leurs familles. Évoquant le Qatar, un État du golfe Persique, le gouvernement des États-Unis a ainsi parlé de « conditions d'esclavage involontaire », de contrats aux clauses mensongères offerts au moment du recrutement et de travailleurs « souvent astreints à des conditions de vie et de travail misérables ».

D'autres facteurs jouent également un rôle dans l'importance des transferts de fonds. Par exemple, plus les migrants passent de temps à l'étranger, plus la part de leur revenu qu'ils envoient tend à diminuer,

MIGRATION ET RÉCESSION	Transferts de fonds
<p>Selon les estimations de la Banque mondiale, les transferts de fonds vers les pays en développement ont commencé à marquer le pas fin 2008, avec l'amorce du ralentissement économique mondial. Alors qu'ils représentaient 2 % du PIB de ces pays en 2007, la Banque mondiale a calculé qu'ils tomberaient à 1.8 % en 2008 et environ 1.6 % en 2009. De tels reculs sont significatifs, mais ils doivent être mis en contexte. Tout d'abord, l'ensemble des pays en développement ne seront pas touchés de la même façon. Ensuite, d'autres sources de revenus – telles que l'aide extérieure et l'investissement étranger – diminueront également, entraînant un accroissement plus marqué encore de la part des transferts de fonds dans les flux destinés aux pays en développement.</p>	<p>Historiquement, les transferts de fonds ont en effet tendance à résister assez bien en période de récession. Cela tient à plusieurs raisons. Premièrement, les communautés de migrants se développent sur de nombreuses années et ne disparaissent pas du jour au lendemain au premier signe de récession. Deuxièmement, si les migrants décident de rentrer dans leur pays, ils emportent généralement leurs économies, lesquelles sont comptabilisées dans les transferts de fonds. Troisièmement, enfin, les transferts de fonds ne constituent qu'une partie des dépenses des migrants : même si leurs revenus baissent, ils font en général des sacrifices pour essayer de continuer à envoyer de l'argent dans leur pays d'origine.</p>

même si ce phénomène ne se fait parfois sentir qu'après plusieurs années. Cette diminution peut être contrebalancée par l'évolution des revenus des migrants, qui ont tendance à augmenter avec le temps : le montant de leurs transferts de fonds peut ainsi ne pas diminuer en chiffres absolus, mais uniquement par rapport à leurs revenus globaux.

Pourquoi les émigrants envoient-ils des fonds dans leur pays d'origine ? Voici ce qu'un Nigérian émigré à Londres a répondu à un journaliste qui lui posait cette question : « Aider ma famille est pour moi un devoir social, culturel et moral. » Cela résume sans aucun doute l'avis de nombreux migrants, mais de telles réponses recouvrent un large éventail de motivations moins visibles. Voyons de plus près de quoi il s'agit.

**« Les travaux qui analysent ce phénomène [les transferts de fonds] apportent de précieuses données descriptives ainsi que des résultats de recherche empirique mais ils ne l'expliquent que partiellement... »**

*Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2006*

S'il n'existe pas de théorie générale pour expliquer les transferts de fonds des migrants, les experts ont proposé une série de

« modèles » visant à expliquer pourquoi les migrants envoient de l'argent dans leur pays d'origine. Le modèle du « pur altruisme » renvoie aux migrants dont la seule motivation est d'aider leur famille. À l'autre extrême, le « simple intérêt personnel » concerne les transferts de fonds servant à inciter les membres de la famille à s'occuper de biens laissés sur place, tels qu'une ferme ou une voiture, ou à acquérir du prestige dans la communauté.

Les transferts de fonds peuvent aussi avoir des explications plus complexes. Dans le cas des « arrangements familiaux tacites », par exemple, ils peuvent servir à dédommager la famille qui a offert le voyage de départ au migrant et qui l'a soutenu au cours de ses premiers mois à l'étranger. Les migrants peuvent aussi « rembourser » ce qu'ils doivent à leurs yeux à leur famille en aidant la génération suivante dans ses tentatives pour émigrer. En dernier lieu, les transferts de fonds peuvent aussi être des « décisions de gestion de portefeuille » pour les migrants dont l'objectif est de retourner dans leur pays d'origine avec un certain montant d'épargne ; leur capacité à atteindre ces objectifs reposera sur leurs revenus, ce qu'ils dépensent dans leur vie quotidienne et les demandes d'aide que leur adresse leur famille.

**« ... il se peut que les transferts soient déterminés par toutes ces raisons en même temps, chacune expliquant une part du montant transféré ou la période d'exécution de l'opération. »**

*Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2006*

Aucune de ces notions ne permet de prévoir exactement les montants qu'envoieront les migrants, et elles ne tiennent généralement pas compte d'autres facteurs qui peuvent être importants, notamment la stabilité politique et économique du pays d'origine ou l'existence d'incitatifs financiers encourageant les migrants à envoyer des montants d'argent. En réalité, les transferts de fonds sont probablement effectués pour plusieurs de ces raisons, dont l'importance peut augmenter ou diminuer au fil du temps.

### **Comment les fonds sont-ils transférés ?**

De quel montant les migrants disposent-il ? Quelle est la méthode de transfert la plus sûre ? la plus rapide ? la moins coûteuse ? Tous ces facteurs influent sur la manière dont les fonds sont envoyés. L'éventail des options est large : il va des

canaux non officiels – par exemple emporter l'argent avec soi en rentrant en bateau ou en avion dans son pays d'origine – aux canaux officiels tels que des virements bancaires.

Parmi les options les plus informelles, la méthode la plus simple consiste sans doute à transporter l'argent en personne, ce que peut faire le migrant soi-même ou un parent, ou un ami de confiance. Pendant longtemps, on a pensé que seul un petit nombre de migrants assez pauvres recourait à cette méthode, mais des recherches indiquent qu'elle pourrait être bien plus répandue. Selon certaines estimations, elle pourrait représenter 10 % des montants transférés par les Latino-Américains installés aux États-Unis, et jusqu'à 50 % des fonds envoyés par les migrants roumains.

De nombreux migrants asiatiques utilisent des systèmes informels qui évitent de transférer les fonds physiquement ou électroniquement. Ces systèmes – appelés parfois *hawala*, *hundi* ou *fei ch'ien* (littéralement « argent volant ») – sont fondés sur la confiance et passent par des intermédiaires. Voici à quoi cela pourrait ressembler : un migrant pakistanais installé à Londres va voir un *hawalader* – c'est-à-dire un intermédiaire – de confiance et lui remet l'argent qu'il veut envoyer. Le *hawalader* contacte un de ses homologues au Pakistan et lui demande de verser la somme à la famille du migrant. Bien que le *hawalader* se trouvant au Pakistan ait payé cette transaction sans rien recevoir en retour, il y a toutes les chances que d'autres transactions à venir lui rapporteront de l'argent lorsqu'un transfert s'effectuera du Pakistan vers Londres. Si ces paiements ne s'annulent pas mutuellement, les *hawaladers* font un bilan annuel pour équilibrer leurs comptes. Les relations entre les *hawaladers* reposent sur la confiance – et sur la peur des conséquences en cas de tricherie.

Les migrants disposent d'une large panoplie de solutions pour envoyer des fonds de façon plus officielle : ils peuvent s'adresser à des entreprises dirigées par des immigrants – que l'on appelle des « magasins ethniques » (*ethnic stores*) aux États-Unis – à des bureaux de poste, à l'un des géants du transfert de fonds, tels que Western Union ou Money Gram, ou encore à des banques. Dans le futur, il est probable que les migrants utiliseront de plus en plus les technologies des téléphones cellulaires pour transférer de l'argent, une option qu'explorent des entreprises comme CitiBank, MasterCard, Western Union et Vodaphone.



Ces solutions contribuent à réduire les coûts imposés par les canaux officiels de transfert, qui représentent une lourde charge pour de nombreux migrants. Selon des estimations de la Banque interaméricaine de développement (BID), quand un migrant envoie 200 dollars dans son pays d'origine, il doit payer jusqu'à 24 dollars de commission, soit 12 %, à une agence comme Western Union, et environ 14 dollars, soit 7 %, à une banque – lorsqu'il recourt à un *hawalader*, la commission est habituellement inférieure à 2 %. Selon la BID, en 2002, les migrants originaires des Caraïbes et d'Amérique latine ont ainsi dû payer au total 4 milliards de dollars de frais, soit près du huitième des fonds qu'ils ont transférés.

**« ... si les émigrés qui expédient régulièrement la majeure partie de leur revenu disponible pouvaient prendre l'habitude de thésauriser sur un compte bancaire, ils en tireraient des avantages allant bien au-delà de l'économie réalisée sur les frais de transfert. »**

*Migrations, transferts de fonds et développement*

En quoi est-ce préoccupant ? Tout d'abord, payer 24 dollars de commission sur un transfert de 200 dollars représente une perte de ressources financières considérable pour le migrant comme pour sa famille, quand bien même cette méthode de paiement procure une sécurité et une tranquillité d'esprit supplémentaires. Ensuite, en comptant sur des agences de transfert de fonds internationales, et des systèmes moins formels, les migrants se privent de certains avantages qu'il y aurait pour eux à mettre un pied dans le système financier du pays en ouvrant un compte bancaire. Ce faisant, les migrants non seulement bénéficieraient de frais de virement moins élevés, mais, éventuellement, ils pourraient aussi contracter des emprunts à des taux plus intéressants qu'en s'adressant à des usuriers de leur entourage ; dans certains pays, ils pourraient également bénéficier de comptes d'épargne et de comptes d'épargne-retraite assortis d'avantage fiscaux.

Toutefois, de nombreux migrants n'osent pas s'adresser à des banques, en particulier lorsqu'ils maîtrisent mal la langue de leur pays d'adoption, tandis que les migrants irréguliers peuvent être dans l'incapacité d'ouvrir un compte faute de numéro de sécurité sociale ou de carte d'identité. Cette situation a amené certains pays à simplifier les virements bancaires effectués par les migrants, même

pour ceux qui sont en situation irrégulière. La banque centrale des États-Unis – la Réserve fédérale américaine – a ainsi créé le programme *Directo a Mexico* qui permet à tous les Mexicains vivant aux États-Unis, quel que soit leur statut, d'envoyer de l'argent dans leur pays pour quelques dollars par virement. Les opposants à ce programme l'accusent de saper les lois de l'immigration américaines, mais, selon ses partisans, le fait de faciliter des transferts de fonds transparents contribue à lutter contre le crime parfois associé aux systèmes de transfert informels.

### **Quel est l'impact des transferts de fonds ?**

Il suffit de se promener dans un village d'un pays en développement comme les Philippines pour que l'impact des transferts de fonds sur la vie des familles saute aux yeux. On remarque les familles au sein desquelles un fils, une fille, un père ou une mère travaille à l'étranger à ce qu'elles peuvent installer un nouveau toit ou même se construire une nouvelle maison, acquérir une télévision couleur pour regarder le dernier épisode d'un feuilleton à la mode ; leurs enfants portent des vêtements aux couleurs vives expédiés dans de gros colis depuis Hong-Kong (Chine) ou Singapour ; et leurs repas, plus copieux que ceux de leurs voisins, se composent de riz, de viande et de légumes locaux, mais aussi de petits extras comme des friandises importées.

Si l'impact peut être considérable pour les familles et les villages (la dimension *micro* des transferts de fonds), il est moins clair au niveau régional ou national (la dimension *macro*). L'argent envoyé peut diminuer la pauvreté, mais se peut-il aussi qu'il accroisse les inégalités ? Et si les transferts de fonds génèrent une activité économique au niveau local, telle que la construction de maisons, peuvent-ils également avoir un effet sur la croissance économique d'un pays et, si oui, de quelle manière ?

Un des impacts les plus évidents des transferts de fonds est la réduction de la pauvreté ou, plus exactement, de la pauvreté absolue, ce qui concerne essentiellement les personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour (voir l'encadré). Selon des chercheurs de la Banque mondiale, une augmentation de 10 % des transferts de fonds par personne dans un pays en développement diminue la pauvreté absolue de 3.5 %. Il y a toutefois des raisons de croire que l'impact des transferts de fonds est plus important

## Qu'est-ce que la pauvreté ?

Il existe de nombreuses manières de mesurer la pauvreté, mais deux des méthodes les plus importantes reposent sur la distinction entre la pauvreté relative et la pauvreté absolue. La **pauvreté absolue** renvoie généralement aux personnes qui survivent avec moins

qu'une certaine somme d'argent déterminée, d'habitude 1 dollar par jour. La **pauvreté relative** est un concept plus fluctuant, qui cherche à décrire si des personnes sont pauvres par rapport à d'autres, dans leur pays ou leur communauté.

encore : si certaines familles restent sous le seuil de pauvreté, ces transferts n'en permettent pas moins d'améliorer leurs revenus, et ils peuvent représenter une part très importante des revenus des familles les plus pauvres.

Les transferts de fonds peuvent également avoir un impact sur les inégalités de revenus, autrement dit sur le fossé qui sépare les pauvres et les riches. On utilise habituellement l'indice de Gini pour mesurer les inégalités de revenus, 0 équivalant à l'égalité absolue et 1 à l'inégalité absolue (c'est purement théorique : dans un pays où ce coefficient serait de 0, tout le monde aurait exactement le même revenu ; et dans un pays où il serait de 1, une seule personne aurait tous les revenus, et toutes les autres n'auraient rien).

Les recherches menées à travers le monde aboutissent à des conclusions contradictoires. Dans certains pays, tels que les îles Tonga et le Mexique, les transferts de fonds semblent avoir réduit les inégalités de revenus, alors qu'elles semblent augmenter dans d'autres pays, comme l'Égypte. L'explication pourrait être la suivante : dans un même pays, les familles relativement mieux nanties pourraient assumer les coûts initiaux nécessaires pour envoyer un fils ou une fille travailler à l'étranger plus facilement que les familles plus pauvres, et elles seraient donc en fin de compte plus susceptibles de bénéficier de transferts de fonds. Ainsi, selon certains chercheurs, les transferts de fonds auront tendance à réduire les inégalités de revenus lorsqu'elles sont initialement faibles ; mais si elles sont importantes au départ, ils ne feront que les aggraver.

Comment les transferts de fonds sont-ils utilisés ? Il n'y pas de réponse simple. Les situations diffèrent grandement, non

seulement d'une famille à l'autre, mais selon les pays. Cependant, pour toutes sortes de raisons, il est relativement rare que les familles qui reçoivent de l'argent l'investissent directement dans l'économie, par exemple en créant une entreprise. En règle générale, la majeure partie de ces fonds sont plutôt consacrés à des dépenses quotidiennes, par exemple nourriture et vêtements, en particulier dans les familles les plus pauvres. Ils sont également consacrés à l'éducation des enfants, au remboursement des dettes, au paiement de soins de santé, à l'achat de terres et à la construction de maisons. Une partie de ces fonds peut aussi servir à acheter des produits de luxe, dont certains peuvent être importés, ce qui signifie donc que l'argent envoyé dans le pays d'origine peut en sortir rapidement.

Certains groupes de migrants ont cherché à accroître les bénéfices des transferts de fonds pour toute la communauté de leur pays d'origine, et pas uniquement pour des familles données. Au début des années 60, des migrants mexicains de l'État mexicain du Zacatecas installés aux États-Unis ont commencé à créer des associations de villes d'origine (*hometown associations*) afin de s'entraider quand l'un d'eux tombait malade et pour organiser le retour des dépouilles des migrants au Mexique. Ces *Clubes Zacatecanos* ont fini par jouer un rôle plus important et en sont venus à soutenir des projets au Mexique, par exemple la réparation des églises et des places publiques. Leurs efforts ont ensuite reçu un soutien officiel : dans le cadre d'un programme appelé *Deux pour un*, l'État du Zacatecas donne un dollar pour chaque dollar envoyé collectivement par les associations. Aujourd'hui, des programmes *Trois pour un* sont implantés dans tout le Mexique au niveau fédéral : le gouvernement donne deux dollars pour chaque dollar provenant d'un transfert de fonds collectif. Une bonne partie de cet argent sert à financer des projets d'approvisionnement en eau et de tout-à-l'égout, des centres de développement communautaires et des bourses d'études. Le succès de ces programmes met en évidence la capacité des réseaux des diasporas et des associations de villes d'origine à soutenir le développement de leur pays natal, et pas uniquement sous la forme d'une aide financière : les migrants peuvent également offrir à leurs communautés d'origine une expertise et des compétences dont elles ont grandement besoin, ainsi que de précieux contacts commerciaux et relations sociales.

Qu'ils soient utilisés individuellement ou collectivement, les transferts de fonds peuvent avoir un impact économique considérable, principalement à travers ce que les économistes appellent leur « effet multiplicateur ». Imaginez la situation suivante : lorsqu'une famille se fait construire une nouvelle maison, elle doit embaucher un entrepreneur qui, à son tour, devra embaucher quelques aides et acheter des matériaux de construction ; le fournisseur de matériaux peut de son côté juger qu'il a désormais tellement de travail qu'il doit recruter plusieurs employés ou acheter un ordinateur, ce qui signifie que le magasin d'informatique fera plus d'affaires, et ainsi de suite. Cet enchaînement de conséquences est si important que des chercheurs ont même commencé à le mesurer. Au Mexique, par exemple, on a calculé que chaque dollar envoyé de l'étranger – ou « migradollar » – à une famille habitant dans une ville se traduisait par une augmentation du PIB de 2.90 dollars (le PIB, ou produit national brut, est une mesure fréquemment utilisée de l'activité économique se produisant uniquement à l'intérieur des frontières d'un pays).

En fournissant des devises étrangères, les transferts de fonds procurent d'autres avantages économiques. Ils peuvent réduire les déficits de la balance des paiements (c'est-à-dire l'argent arrivant dans un pays par rapport à l'argent qui en sort). La théorie économique est complexe, mais, en résumé, les transferts de fonds exercent une influence positive sur la balance des paiements, ce qui explique qu'au fil des ans certains pays en développement aient vivement encouragé leurs émigrés à envoyer de l'argent.

Si tout est pour le mieux du point de vue économique, il peut néanmoins y avoir un revers à la médaille. Selon certains analystes, les transferts de fonds créent une culture de la dépendance, autrement dit les gens attendraient passivement de l'argent, ne seraient pas prêts à prendre des risques ou même à faire les efforts nécessaires pour trouver un véritable emploi. Les transferts de fonds peuvent aussi entraîner directement des changements indésirables dans l'économie, ce que les économistes désignent d'une façon générale par l'expression « syndrome hollandais ».

Dans les années 60, les Pays-Bas ont découvert d'importants gisements de gaz naturel dans la mer du Nord. C'était une aubaine, mais cette nouvelle source de richesse apportait avec elle son lot d'inconvénients : elle provoqua une appréciation de

la monnaie, ce qui fit grimper les prix des produits d'exportation et les rendit moins compétitifs à l'étranger, plongeant le secteur manufacturier en pleine crise. La manne financière des transferts de fonds peut avoir des effets similaires : la valeur de la monnaie augmente et l'économie se concentre sur la satisfaction des besoins locaux (tels que la construction de maisons), en délaissant le secteur manufacturier dont les produits destinés à l'exportation deviennent de plus en plus chers.

**« ... les transferts ne sont pas une panacée et ne sauraient se substituer à de saines politiques économiques dans les pays en développement. »**

*Migrations, transferts de fonds et développement*

Pour être juste, très peu de faits prouvent que les transferts de fonds ont ce type d'effets. Toutefois, rien ne prouve non plus que les transferts de fonds effectués à grande échelle pourront toujours stimuler la croissance économique. Les situations diffèrent selon les pays, et les avantages apportés par ces transferts peuvent facilement se dissiper en l'absence de politiques de développement bien conçues.

### **En guise de conclusion...**

Le développement ne représente bien sûr qu'un aspect des migrations internationales. Comme nous n'avons cessé de le dire dans ce livre, les gouvernements doivent surmonter des défis dans de très nombreux domaines afin de maximiser les avantages des migrations et d'en minimiser les inconvénients. Dans le prochain et dernier chapitre, nous reprendrons certaines des questions abordées dans cet ouvrage, et examinerons les problèmes statistiques que pose la mesure des migrations internationales.

## Pour en savoir plus

### OCDE

#### **Sur l'Internet**

Pour découvrir les travaux de l'OCDE consacrés aux relations entre migrations et développement, allez à l'adresse [www.oecd.org/dev/migration](http://www.oecd.org/dev/migration).

#### **Publications**

**La cohérence des politiques au service du développement : Migrations et pays en développement** (2007). Cet ouvrage examine les coûts et les avantages des migrations pour les pays en développement et la façon dont ces flux pourraient être mieux gérés à l'échelle de la planète. Il encourage les pays de destination à envisager leurs politiques en matière de migration à travers le prisme du développement et les pays d'origine à envisager leurs politiques de développement à travers le prisme des migrations. En améliorant la cohérence des politiques en matière de migration et de développement, on atteindra plus efficacement les objectifs de chacun de ces deux domaines. Cette publication jette les bases d'un riche débat sur les innovations à apporter aux politiques afin de maximiser les avantages globaux des migrations internationales.

#### **Faire des migrations un atout :**

**Pour un nouveau système de mobilité** (2007). Comment le système de mobilité internationale de la main-d'œuvre devrait-il être géré pour mieux répondre aux besoins des pays de départ et des pays de destination des migrants, et des migrants eux-mêmes ? En d'autres termes, comment pourrions-nous tous tirer un meilleur parti des migrations ? Ce rapport est une synthèse des recommandations visant à répondre à cette question. On trouvera dans cet ouvrage des idées nouvelles et prometteuses tirées d'un examen approfondi de l'expérience de l'Europe et d'autres régions dans

des domaines aussi divers que le marché du travail, l'intégration, la coopération pour le développement et la mobilisation des diasporas.

### AUTRES SOURCES

Le **Forum mondial sur la migration et le développement** est un forum planétaire informel, mené par les gouvernements, dont l'objectif consiste à offrir aux décideurs publics une plate-forme leur permettant d'échanger des idées et des informations sur les bonnes pratiques et les politiques en matière de migration et de développement, et d'examiner de nouvelles initiatives en faveur de la coopération internationale ([www.gfmd-fmmd.org](http://www.gfmd-fmmd.org)).

Les **travaux du Programme des Nations Unies pour le développement** (PNUD) portent entre autres sur les migrations, en raison des nombreux impacts qu'elles ont sur les populations et les pays pauvres ([www.undp.org/poverty/migration.htm](http://www.undp.org/poverty/migration.htm)).

La **Banque mondiale** évalue le volume des transferts de fonds des migrants et l'impact des systèmes de paiement. Une section spéciale de son site Internet est consacrée aux transferts de fonds : <http://worldbank.org/remittances>.

Le **Fonds monétaire international** (FMI) étudie l'impact des migrations internationales dans le contexte de la mondialisation économique et évalue le volume des transferts de fonds des migrants. Faites des recherches avec les termes «migration» ou «transferts de fonds» sur le site Internet du FMI ([www.imf.org](http://www.imf.org)).

L'**Institute for the Study of International Migration** (ISIM), à l'Université Georgetown ([www12.georgetown.edu/sfs/isim](http://www12.georgetown.edu/sfs/isim)), comprend un consortium de recherches spécialisées étudiant le rôle des transferts de fonds des migrants dans les situations de conflit et de crise.



# 7

Si son rythme a varié au fil des siècles, l'odyssée humaine à travers la planète a été et restera une constante de notre histoire. Le phénomène évolue, et il est essentiel de lui apporter des réponses adéquates pour que nos sociétés continuent de tirer les bénéfices des migrations internationales. Enfin, prendre la mesure des migrations nécessite également de les mesurer au mieux.





En guise de  
conclusion...

## Le voyage continue...

Si l'avenir est rarement prévisible, nous avons néanmoins quelques certitudes. L'une d'elles est que les migrations vont se poursuivre. L'odyssée humaine qui a commencé il y a plusieurs milliers d'années dans les plaines africaines continue et continuera aussi longtemps que durera l'humanité.

Il est évidemment plus difficile de prédire quels seront les itinéraires des migrations et qui les empruntera. Autrement dit, qui seront les migrants de demain, d'où seront-ils originaires et quelles destinations privilégieront-ils ? Et, une question tout aussi importante, quel accueil leur sera réservé ?

Les réponses à ces questions seront très différentes selon les pays et elles évolueront aussi avec le temps. Les migrations internationales peuvent changer de façon étonnamment rapide, comme le montre l'exemple de l'Irlande. Environ 5 millions de personnes ont quitté ce pays au cours des 150 années qui ont suivi la Grande Famine du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, soit plus que sa population actuelle. Mais, au milieu des années 90, suite au boom économique qu'elle a connu, l'Irlande a cessé d'être un pays d'émigration pour devenir un pays d'immigration. Aujourd'hui, 14 % des personnes qui vivent en Irlande sont nées à l'étranger, et ce revirement spectaculaire est survenu en moins d'une génération.

Bon nombre de ces nouveaux Irlandais viennent d'un pays situé à l'autre bout de l'Europe : la Pologne. Depuis que la Pologne est entrée dans l'Union européenne, en 2004, beaucoup de ses ressortissants sont partis travailler dans d'autres pays de l'UE, notamment au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne. En 2006, par exemple, la population active du Royaume-Uni comptait près de 160 000 Polonais, soit plus de deux fois plus qu'en 2004. Avec la reprise économique qu'a connue la Pologne ces dernières années et le ralentissement touchant l'Irlande et le Royaume-Uni, certains signes indiquent que beaucoup de ces migrants rentrent au pays. Selon certains analystes, les migrations au sein de l'Union européenne – et ailleurs dans le monde – devraient de plus en plus s'apparenter à un système international de mobilité du travail : les travailleurs profiteront des billets d'avion bon marché pour gagner les destinations où ils peuvent trouver du travail, tout en gardant un œil, via Internet, sur les opportunités d'emploi existant chez eux.

Dans les pays d'émigration comme dans les pays d'immigration, les gouvernements ont parfois du mal à s'adapter à ces changements, et rien ne garantit que les politiques en vigueur aujourd'hui correspondent aux réalités de demain. Il est essentiel de tirer les leçons du passé et du présent, sans quoi la tâche se révèlera particulièrement ardue. Si les migrations internationales nous enseignent une chose, c'est qu'il y a beaucoup à apprendre des expériences passées et de celles des autres pays ; et qu'il est coûteux de ne pas s'adapter aux changements. À cet égard, une partie importante de la mission de l'OCDE consiste à travailler de concert avec les pays afin de partager ces expériences et les leçons que l'on peut en tirer.

**« ... il est essentiel de bien gérer la mobilité internationale des personnes, et de concevoir et de mettre en œuvre des politiques adéquates. »**

Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE  
(discours prononcé à Paris en juin 2007)

### Défis et opportunités...

Comme ce livre s'efforce de le montrer, les migrations constituent à la fois une opportunité et un défi pour les pays de l'OCDE. Le vieillissement démographique va se traduire par un besoin accru de recourir à l'immigration, en particulier pour les entreprises. Mais l'immigration ne résoudra pas tout, et ces pays devront également effectuer des changements plus profonds, entre autres améliorer la formation et l'éducation de leurs actifs et – selon toute probabilité – reculer l'âge de la retraite.

Mais ce ne seront pas les seuls obstacles à surmonter. Dans la plupart des pays développés, les niveaux d'immigration qui seraient nécessaires pour compenser le vieillissement démographique seraient inacceptables aux yeux de la majeure partie des électeurs. Or, les niveaux actuels se heurtent déjà à de vives résistances dans l'opinion, qui ne peuvent que s'accroître en période de ralentissement économique mondial, et la persistance de l'immigration irrégulière n'arrange pas les choses. Même si son ampleur et ses répercussions sont souvent exagérées, l'immigration irrégulière alimente en général les préjugés à l'encontre de l'immigration, d'où l'accueil peu enthousiaste réservé aux migrants qui arrivent et s'installent en toute légitimité.

**« L'intégration se fera d'autant plus facilement que les politiques d'intégration seront mieux ciblées. Cette**

**démarche aura elle-même pour conséquence de réduire considérablement le risque de réactions politiques hostiles aux immigrés. »**

Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE  
(discours prononcé à Paris en février 2008)

C'est malheureux, car les immigrants ont démontré à maintes reprises qu'ils constituent un élément vital de nos sociétés. Dans le domaine de l'entreprise, il suffit de penser aux milliers d'immigrants qui, dans toutes les villes du monde, tiennent paisiblement une petite boutique au coin de la rue, ou aux migrants dont la réussite est hors du commun. Parmi ces derniers, citons l'icône de la mode qu'est devenue Liz Claiborne (née en Belgique) à New York ou, sur la côte ouest des États-Unis, Andreas von Bechtolsheim (né en Allemagne) et Vinod Khosla (né en Inde), les cofondateurs de Sun Microsystems, et Charles Wang (né en Chine), le fondateur de Computer Associates. Dans le domaine des arts, Claes Oldenburg (né en Suède) et Willem De Kooning (né aux Pays-Bas) sont devenus des figures de premier plan aux États-Unis, tout comme les auteurs-compositeurs-interprètes canadiens Leonard Cohen, Joni Mitchell et Alanis Morissette. Et, des deux côtés de l'Atlantique, certains des prosateurs modernes les plus importants sont des immigrés : les grands écrivains « anglais » Salman Rushdie (né à Bombay), Monica Ali (née à Dhaka) et Lucy Ellman (née dans l'Illinois), pour n'en citer que quelques-uns, ou le Canadien d'adoption Rohinton Mistry (né en Inde).

On pourrait poursuivre longtemps l'énumération de ces succès. Pourtant, malgré toutes ces réussites, les migrations internationales souffrent d'un indéniable problème d'image dans de nombreux pays. On peut l'attribuer en partie aux problèmes d'emploi et de scolarité auxquels les nouveaux arrivants sont confrontés dans certains pays, sans même parler de questions plus controversées telles que le degré de leur intégration culturelle.

Comme le montrent les résultats du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA), beaucoup de jeunes immigrés font face à des problèmes scolaires et ont du mal à rester au niveau de leurs condisciples autochtones. Ce sont autant de risques qu'il faut surmonter : ne pas le faire reviendrait à priver les jeunes immigrés – des première et deuxième générations, et au-delà – de la possibilité de développer leurs talents et leurs capacités, mais aussi de subvenir à leurs besoins lorsqu'ils seront adultes.

En outre, une fois entrés dans la vie active, de nombreux immigrants ne s'en sortent pas aussi bien que ne le laisserait supposer leur niveau d'éducation. Cela constitue une perte non seulement pour les immigrés eux-mêmes, mais aussi pour la société où ils vivent, car elle ne parvient pas à mettre pleinement en valeur leur capital humain. De nombreux gouvernements ont d'ores et déjà mis en place des politiques destinées à s'attaquer à ces problèmes. Il s'agit par exemple de programmes linguistiques, de systèmes de reconnaissance des diplômes étrangers ou de mesures de soutien aidant les immigrés à acquérir de l'expérience dans les entreprises locales afin qu'ils se familiarisent avec le fonctionnement du milieu de travail dans leur pays d'adoption, tout en démontrant leurs propres compétences. Cependant il faudra, à l'évidence, faire beaucoup plus.

Comme nous l'avons vu, les migrations n'ont pas seulement une incidence sur les immigrants et leurs pays d'accueil : elles peuvent avoir de profondes répercussions sur la famille, la communauté et le pays d'origine des migrants, en particulier dans les pays en développement. Ces répercussions sont parfois bénéfiques, à travers les transferts de fonds, mais elles peuvent aussi être négatives, par exemple lorsque l'exode des cerveaux entraîne des pénuries de personnel qualifié dans des domaines tels que la santé ou l'enseignement. C'est aux gouvernements des pays développés comme des pays en développement qu'il incombe de trouver les moyens de maximiser ces bénéfices et de minimiser ces inconvénients.

### Un débat plus éclairé

Les migrations internationales sont une question si complexe, épineuse et controversée qu'on les considère parfois comme un terrain miné de la politique : tout décideur public qui essaie de l'aborder de façon objective sait qu'il s'expose à des risques inévitables sans pouvoir espérer en retirer le moindre profit. Il arrive aussi trop souvent que le débat public sombre dans l'hystérie collective : la réalité disparaît derrière les mythes, et les généralisations ont raison de la complexité.

**« Les gouvernements soucieux de préparer l'avenir doivent agir maintenant et mettre en place des politiques judicieuses afin d'aider à répondre aux besoins en main-d'œuvre, l'immigration constituant une partie de la solution, et de permettre l'intégration des immigrés. Chaque pays de**

**l'OCDE devrait en faire une priorité car, si cette démarche est légitime sur les plans social, politique, éthique et moral, elle est aussi, purement et simplement, un acte de rationalité économique. »**

Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE  
(discours prononcé à Paris en février 2008)

Le débat que nous menons sur les migrations doit être plus rationnel, c'est-à-dire qu'il doit être éclairé, alimenté par les faits et non par des lubies – c'est notre devoir, vis-à-vis de nous-mêmes et vis-à-vis de ceux qui viennent vivre parmi nous. En l'absence de débat éclairé, nous courons le risque de passer à côté des nombreux avantages qu'offre l'immigration et de répéter les erreurs du passé. En l'absence de débat éclairé, nous serons incapables de concevoir les politiques qu'exigent les migrations de demain : au-delà de la gestion des migrations, nous devons nous assurer que nos sociétés, nos écoles et nos lieux de travail permettront à tous, ceux qui s'expatrient et ceux qui restent, de tirer tous les bénéfices des prochaines étapes de notre grande odyssée humaine.

## Quelques statistiques

Une des contributions majeures de l'OCDE à la compréhension des migrations réside dans ses travaux de collecte et de compilation de données internationales sur les flux migratoires ainsi que sur la taille des populations immigrées et leurs caractéristiques, notamment âge, sexe, niveau d'instruction et professions. Ces données permettent également de comparer la situation des migrations dans différents pays de l'OCDE, tout en aidant les décideurs publics et les planificateurs à mieux saisir les défis et les opportunités des migrations internationales.

Nous avons déjà abondamment utilisé ces données dans les chapitres précédents, quoique sous une forme quelque peu simplifiée. Cette dernière section propose une introduction plus fouillée aux travaux de mesure des migrations internationales effectués par l'OCDE, et explique certains des défis auxquels sont confrontés les statisticiens lorsqu'ils rassemblent ces données.

### Définir des données comparables au plan international

Comment compiler des données sur les migrations qui soient comparables au plan international ? C'est un défi pour de nombreuses raisons et en particulier parce que tous les gouvernements ne

compilent pas des données complètes portant expressément sur leurs flux migratoires – les mouvements d’entrées et de sorties du territoire – et sur leurs effectifs de personnes nées à l’étranger. Si certains pays réunissent des données dans certains de ces domaines, pour d’autres, on doit parfois déduire les chiffres de sources telles que les registres de population, les registres professionnels et les permis de travail.

Cependant les règles régissant de tels systèmes d’enregistrement et de permis diffèrent grandement d’un pays à l’autre, ce qui rend les comparaisons internationales difficiles. Par exemple, dans certains pays, toute personne doit s’enregistrer dès lors qu’elle y séjourne trois mois ; dans d’autres, le séjour peut durer jusqu’à 12 mois sans obligation d’enregistrement. Les statisticiens doivent le prendre en compte lorsqu’ils veulent mesurer les différences existant entre les pays. Et ils sont confrontés à des défis même lorsqu’ils disposent de données portant expressément sur les migrants : il est en effet fréquent que les pays compilent ces chiffres en utilisant des définitions statistiques différentes ; par exemple, certains comptabilisent les travailleurs saisonniers parmi les immigrants, ce que d’autres ne font pas.

Disposer de données internationales standardisées sur les flux migratoires serait très utile aux planificateurs et aux agences internationales, mais chaque pays est évidemment libre de décider lui-même la quantité de données collectées et la méthode suivie. Outre son coût, la collecte peut aussi soulever d’autres questions telles que la protection de la vie privée.

Au fil des années, on s’est cependant efforcé d’améliorer la comparabilité des données internationales en développant un cadre cohérent propre aux statistiques internationales des migrations. Les efforts les plus notables viennent des Nations Unies. En résumé, les Nations Unies considèrent qu’un migrant à long terme est une personne qui quitte son « pays de résidence habituelle » pendant plus d’un an, et un migrant à court terme, une personne qui le quitte pendant plus de trois mois mais moins de 12 mois. De nombreuses initiatives internationales visent actuellement à encourager l’adoption et l’utilisation de ces définitions, mais les progrès sont lents. Bien que la situation puisse changer dans les années qui viennent, il reste par conséquent très difficile à l’heure actuelle de compiler des données comparables au plan international sur la base de ces définitions.

En attendant, l’OCDE a adopté ses propres définitions, qui rappellent celles des Nations Unies en ce qu’elles distinguent clairement les migrations à court terme (temporaires) et les migrations à long terme (permanentes). Selon la définition retenue par l’OCDE, « un immigrant est une personne de nationalité étrangère qui rejoint

la population résidente permanente du pays hôte, soit en arrivant de l'extérieur du territoire, soit en changeant de statut (de temporaire, ce statut devient permanent) alors qu'il est déjà présent sur le territoire».

Si l'OCDE a retenu cette définition, c'est parce que tous les pays ou presque distinguent l'immigration temporaire et l'immigration permanente, c'est-à-dire les personnes qui restent seulement pendant une durée limitée et celles qui prévoient de rester « pour de bon » (même si certaines d'entre elles vont tôt ou tard rentrer dans leur pays ou s'installer dans un autre pays). Ce qui complique les choses, c'est que les types de permis accordés aux immigrants ne correspondent pas toujours à cette distinction. Par exemple, dans de nombreux pays européens, les immigrants à vocation permanente se voient parfois attribuer des permis de séjour dont la durée ne dépasse pas un an. Toutefois, ces permis peuvent être renouvelés indéfiniment, ce qui signifie que ces immigrants sont de fait permanents.

La distinction temporaire/permanent est comprise de tous, et on peut l'analyser dans la plupart des pays en se fondant sur des données portant expressément sur les migrations ou sur des données relatives à la population ou au marché du travail : c'est pourquoi on s'en sert pour créer des statistiques sur les migrations comparables au plan international. Il est intéressant de noter que ces données « standardisées » peuvent être très différentes des données officielles nationales des pays de l'OCDE. Cela ne signifie pas qu'elles sont erronées, mais simplement qu'elles reposent sur des définitions différentes. Par exemple, contrairement à de nombreux pays, l'OCDE ne comptabilise pas les étudiants internationaux parmi les migrants, et ce, afin d'assurer la comparabilité des statistiques.

### **Les flux d'entrées et de sorties des migrants**

Comme nous l'avons vu, les pays de l'OCDE ne disposent pas toujours d'outils spécifiques pour mesurer les flux d'entrées et de sorties des migrants. Les données doivent donc provenir d'autres sources, en général les registres de population, les fichiers d'octroi de permis de résidence ou des enquêtes statistiques. Chacune de ces sources a ses caractéristiques propres.

**Les registres de population.** Dans de nombreux pays, mais pas dans tous, les résidents doivent se faire enregistrer, qu'ils soient natifs du pays ou nés à l'étranger. Les critères d'inscription dans les registres diffèrent grandement d'un pays à l'autre (la durée de séjour nécessitant de s'enregistrer peut varier de trois mois à un



an), ce qui pose d'importants problèmes pour les comparaisons internationales. Ces registres comptabilisent généralement mieux les flux d'entrées que les flux de sorties, dans la mesure où toutes les personnes qui projettent d'émigrer ne prennent pas la peine de faire retirer leur nom du registre.

**Les permis de résidence et de travail.** Bien que de nombreux pays délivrent des permis de résidence ou de travail aux immigrants, ces données ne constituent pas toujours un indicateur exhaustif des entrées de migrants. Par exemple, les personnes qui vivent dans une zone de libre circulation, comme celle de l'Union européenne, ne sont pas toujours tenues de demander un permis. Et même lorsque de tels permis sont exigés, cela ne signifie pas que tous les permis délivrés sont utilisés. Ainsi, des candidats à l'immigration peuvent en faire la demande de l'étranger et décider de ne pas émigrer lorsque le permis leur est accordé. Enfin, les permis sont parfois délivrés à des personnes résidant déjà dans le pays, soit à titre de renouvellement d'un permis déjà accordé, soit parce que leur statut a changé.

**Les enquêtes.** Pour de nombreux pays, les données sur les migrations sont compilées sur la base d'enquêtes. Par exemple, les données pour le Royaume-Uni proviennent d'une enquête menée auprès des passagers (*International Passenger Survey*) qui entrent ou sortent du pays par avion, train ou bateau ; l'échantillon sur lequel elle repose représente environ 1 passager sur 500.

Les deux tableaux suivants présentent les flux d'entrées (**tableau 1**) et de sorties (**tableau 2**) entre 1996 et 2005 pour certains pays de l'OCDE. Les principales sources des données sont indiquées pour chaque pays.

### **L'estimation de la population de migrants (effectifs)**

Les statisticiens sont confrontés à deux problèmes principaux lorsqu'ils veulent comparer les populations immigrées de différents pays. Premièrement, la définition de l'immigré diffère grandement à travers le monde ; deuxièmement, les pays ne mesurent pas toujours leur population immigrée de la même façon.

Qu'est-ce qu'un immigré ? Afin d'estimer leurs effectifs d'immigrés, certains pays – principalement les pays d'Europe, la Corée et le Japon – mettent l'accent sur les « résidents étrangers », tandis que d'autres, notamment les pays traditionnels d'installation – Australie, Canada, États-Unis et Nouvelle-Zélande – mettent l'accent sur les « personnes nées à l'étranger ».

**TABLEAU 1. ENTRÉES DE PERSONNES ÉTRANGÈRES DANS CERTAINS PAYS DE L'OCDE**  
Milliers

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<i>Données issues des registres de population :</i>										
Allemagne	615.3	605.5	673.9	648.8	685.3	658.3	601.8	602.2	579.3	558.5
Autriche	..	59.2	72.4	66.0	74.8	92.6	97.2	108.9	101.5	85.4
Belgique	49.2	50.7	57.8	57.3	66.0	70.2	68.8	72.4	77.4	83.4
Danemark	20.4	21.3	20.3	22.9	25.2	22.0	18.7	18.8	20.1	23.0
Espagne	35.6	57.2	99.1	330.9	394.0	443.1	429.5	645.8	682.7	803.0
Finlande	8.1	8.3	7.9	9.1	11.0	10.0	9.4	11.5	12.7	13.9
Hongrie	13.3	16.1	20.2	20.2	20.3	18.0	19.4	22.2	25.6	19.4
Japon	274.8	265.5	281.9	345.8	351.2	343.8	373.9	372.0	372.3	325.6
Luxembourg	9.4	10.6	11.8	10.8	11.1	11.0	12.6	12.2	13.8	13.7
Norvège	22.0	26.7	32.2	27.8	25.4	30.8	26.8	27.9	31.4	37.4
Pays-Bas	76.7	81.7	78.4	91.4	94.5	86.6	73.6	65.1	63.4	67.7
République slovaque	6.1	6.4	5.9	4.6	4.7	4.8	4.6	7.9	7.7	11.3
République tchèque	9.9	7.9	6.8	4.2	11.3	43.6	57.4	50.8	58.6	66.1
Suède	33.4	35.7	34.6	42.6	44.1	47.6	48.0	47.6	51.3	80.4
Suisse	72.8	74.9	85.8	87.4	101.4	101.9	94.0	96.3	94.4	102.7
<i>Données issues des permis de résidence ou d'autres sources :</i>										
Australie										
Entrées permanentes	104.6	94.2	101.0	111.3	131.2	121.2	125.9	150.0	167.3	179.8
Entrées temporaires	147.1	173.2	194.1	224.0	245.1	240.5	244.7	261.6	289.4	321.6
Canada										
Entrées permanentes	216.0	174.2	190.0	227.5	250.6	229.0	221.4	235.8	262.2	251.6
Entrées temporaires	194.4	198.4	232.8	260.9	282.0	262.0	243.3	244.3	246.7	268.1
Corée	..	..	..	185.4	172.5	170.9	178.3	188.8	266.3	314.7
États-Unis										
Entrées permanentes	797.8	653.2	644.8	841.0	1 058.9	1 059.4	703.5	957.9	1 122.4	1 266.3
Entrées temporaires	999.6	997.3	1 106.6	1 249.4	1 375.1	1 282.6	1 233.4	1 299.3	1 323.5	1 457.9
France	74.5	110.7	82.8	91.9	106.9	124.3	136.4	141.6	135.9	135.1
Grèce	..	38.2	..	..	..	..	..	..	..	..
Irlande	23.7	21.7	22.2	27.8	32.7	39.9	42.4	41.8	66.1	88.9
Italie	..	111.0	268.0	271.5	232.8	388.1	..	319.3	206.8	181.5
Mexique	27.1	25.3	22.7	24.2	26.1	24.6	29.1	34.0	39.3	47.6
Nouvelle-Zélande	32.9	27.4	31.0	37.6	54.4	47.5	43.0	36.2	54.1	49.8
Pologne	..	5.2	17.3	15.9	21.5	30.2	30.3	36.9	38.5	34.2
Portugal	3.3	6.5	10.5	15.9	151.4	72.0	31.8	34.1	28.1	42.2
Royaume-Uni	237.2	287.3	337.4	379.3	373.3	418.2	406.8	494.1	473.8	509.8
Turquie	128.5	143.0	154.3	162.3	154.9	151.8	147.2	148.0	169.7	191.0

Source : Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2008.

StatLink  : <http://dx.doi.org/10.1787/437040738307>

Cette distinction tient, entre autres causes, aux différences des modèles migratoires historiques et à la diversité des approches en matière d'acquisition de la citoyenneté et de la nationalité. Ainsi, les principaux pays d'installation voient traditionnellement l'immigration comme

**TABEAU 2. SORTIES DE PERSONNES ÉTRANGÈRES DANS CERTAINS PAYS DE L'OCDE**  
Milliers

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<i>Données issues des registres de population :</i>										
Allemagne	637.1	639.0	555.6	562.4	497.0	505.6	499.1	547.0	483.6	483.8
Autriche	..	44.9	47.3	44.4	51.0	38.8	46.1	48.3	47.5	52.9
Belgique	34.6	36.3	36.4	35.6	31.4	31.0	33.9	37.7	38.5	39.4
Danemark	6.7	7.7	8.2	8.3	8.9	8.7	8.7	9.4	9.4	9.8
Finlande	1.6	1.7	2.0	4.1	2.2	2.8	2.3	4.2	2.6	2.7
Hongrie	1.9	2.3	2.5	2.2	1.9	2.4	2.6	3.5	3.3	3.2
Japon	177.8	188.1	199.7	210.9	232.8	248.4	259.4	278.5	292.0	218.8
Luxembourg	5.8	6.7	6.9	7.1	7.8	8.3	6.9	7.5	7.2	7.7
Norvège	10.0	12.0	12.7	14.9	15.2	12.3	14.3	13.9	12.6	12.5
Pays-Bas	21.9	21.3	20.7	20.7	20.4	21.2	21.9	23.5	24.0	26.5
République tchèque	0.1	0.2	0.1	0.2	20.6	31.1	33.2	33.8	21.8	31.4
Suède	15.3	14.1	13.6	12.6	12.7	14.3	15.1	16.0	15.9	20.0
Suisse	63.4	59.0	58.1	55.8	52.7	49.7	46.3	47.9	49.7	53.0
<i>Données issues des permis de résidence ou d'autres sources :</i>										
Australie										
Départs définitifs	18.2	19.2	17.9	20.8	23.4	24.1	24.9	29.9	31.6	33.6
Départs à long terme	28.6	30.3	29.4	30.0	42.2	31.9	29.5	29.6	31.8	34.4
Corée	..	..	..	89.1	107.2	114.0	152.3	148.8	266.7	183.0
Mexique	27.0	25.0	21.5	22.6	25.7	26.8	24.4	24.1	30.3	31.7
Nouvelle-Zélande	14.7	16.2	15.9	15.6	28.6	22.4	25.4	29.0	30.6	20.5
Royaume-Uni	130.6	125.7	151.6	159.6	148.5	173.7	170.6	146.5	173.8	193.7

Source : *Perspectives des migrations internationales* : SOPEMI 2008.

StatLink  : <http://dx.doi.org/10.1787/437045161264>

une partie intégrante de la constitution de la nation : les immigrants deviennent des citoyens américains, australiens, etc. Ils n'apparaissent donc plus en tant « qu'étrangers » dans les registres officiels, d'où le recours aux « personnes nées à l'étranger » pour définir la population immigrée. À l'inverse, dans la plus grande partie de l'Europe, les immigrants – et dans certains cas leurs descendants – ont eu tendance à conserver leur nationalité d'origine, et ils sont de fait confrontés à des obstacles considérables lorsqu'ils essaient de changer de nationalité.

Comment les pays mesurent-ils leur population immigrée ? Il est rare que les pays cherchent expressément à mesurer le nombre de personnes nées à l'étranger au sein de leur population. Mais, comme pour les flux de migrants, différents types de sources permettent de l'estimer, notamment les registres de population, les permis de résidence, les enquêtes sur la population active et les recensements.

Les enquêtes sur la population active, qui comprennent souvent des questions sur la date de naissance, la nationalité et la date d'arrivée, constituent une source d'information très utile.

Toutefois, comme pour toute enquête, la fiabilité dépend de la taille de l'échantillon. Or, la taille des échantillons utilisés dans ces enquêtes est parfois trop réduite pour donner des résultats fiables lorsqu'on veut connaître plus précisément le nombre et les caractéristiques des immigrés (voir **tableau 3**).

Pour en savoir plus, allez à l'adresse :  
[www.oecd.org/els/migration/foreignborn](http://www.oecd.org/els/migration/foreignborn).

### **Qu'est-ce que la Base de données sur les immigrés dans les pays de l'OCDE ?**

Les recensements existent sous diverses formes depuis au moins 5 800 ans ; le plus ancien recensement connu a été mené à Babylone en 3 800 av. J.-C. À Babylone, les recensements avaient lieu tous les six ou sept ans : on dénombrait non seulement les habitants, mais aussi le bétail et les stocks de biens tels que le miel et la laine. Il y avait également des recensements dans la Chine ancienne et au Moyen-Orient, comme la Bible le mentionne à plusieurs reprises. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, certains États européens, comme l'Islande et la Suède, ont commencé à mener des recensements et, dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, ils l'ont fait sous la forme qui nous est familière aujourd'hui. En règle générale, il s'agit d'un décompte de la population effectué tous les 10 ans, grâce à des formulaires envoyés aux ménages et qu'ils doivent remplir un jour déterminé. Aujourd'hui, la plupart des pays de l'OCDE, si ce n'est tous, mènent régulièrement des recensements.

Les recensements permettent d'obtenir des données exhaustives sur les résidents – habituellement leur date de naissance, leur niveau d'éducation et leur profession – ce qui en fait une source d'information précieuse sur la population immigrée. C'est pour cette raison que la Base de données sur les immigrés dans les pays de l'OCDE (DIOC) créée par l'OCDE repose en grande partie sur les données des recensements ; pour certains pays ou certaines catégories de données, elle est complétée par les registres de population et les enquêtes sur la population active.

Cela étant, certaines limites sont inévitables. Par exemple, d'un pays à l'autre, les recensements et les registres de population ne posent pas toujours les mêmes questions ou ne les posent pas de la même façon, ce qui nécessite d'harmoniser les données. Ensuite, toutes les personnes qui indiquent être nées « à l'étranger » ne sont pas nécessairement des immigrés : certains pays de l'OCDE comptent historiquement un nombre

TABLEAU 3. EFFECTIFS DE PERSONNES NÉES À L'ÉTRANGER DANS CERTAINS PAYS DE L'OCDE

Milliers	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Allemagne	9 918.7	10 002.3	10 172.7	10 256.1	10 404.9	10 527.7	10 620.8	..	..	..
% de la population totale	12.1	12.2	12.4	12.5	12.6	12.8	12.9	..	..	..
Australie	4 314.5	4 332.1	4 369.3	4 412.0	4 482.1	4 565.8	4 655.6	4 736.3	4 840.7	4 956.9
% de la population totale	23.3	23.2	23.1	23.0	23.1	23.2	23.4	23.6	23.8	24.1
Autriche	..	895.7	872.0	843.0	893.9	873.3	923.4	1 059.1	1 100.5	1 151.5
% de la population totale	..	11.2	10.9	10.5	11.1	10.8	11.4	13.0	13.5	14.1
Belgique	1 011.0	1 023.4	1 042.3	1 058.8	1 112.2	1 151.8	1 185.5	1 220.1	1 268.9	1 319.3
% de la population totale	9.9	10.0	10.2	10.3	10.8	11.1	11.4	11.7	12.1	12.5
Canada	5 082.5	5 165.6	5 233.8	5 327.0	5 448.5	5 600.7	5 735.9	5 872.3	6 026.9	6 187.0
% de la population totale	17.7	17.8	18.0	18.1	18.4	18.7	19.0	19.2	19.5	19.8
Danemark	276.8	287.7	296.9	308.7	321.8	331.5	337.8	343.4	350.4	360.9
% de la population totale	5.2	5.4	5.6	5.8	6.0	6.2	6.3	6.3	6.5	6.6
Espagne	1 173.8	1 259.1	1 472.5	1 969.3	2 594.1	3 302.4	3 693.8	4 391.5	4 837.6	5 250.0
% de la population totale	3.0	3.2	3.7	4.9	6.4	8.0	8.8	10.3	11.1	11.9
États-Unis (révisé)	29 272.2	29 892.7	29 592.4	31 107.9	32 341.2	35 312.0	36 520.9	37 591.8	38 343.0	39 054.9
% de la population totale	10.7	10.8	10.6	11.0	11.3	12.3	12.6	12.8	12.9	13.0
Finlande	118.1	125.1	131.1	136.2	145.1	152.1	158.9	166.4	176.6	187.9
% de la population totale	2.3	2.4	2.5	2.6	2.7	2.8	2.9	3.2	3.4	3.6
France	..	..	4 306.0	4 384.6	4 477.9	4 588.3	4 710.6	4 837.6	4 958.5	5 078.3
% de la population totale	..	..	7.3	7.4	7.5	7.7	7.8	8.0	8.1	8.3
Grèce	..	..	..	..	1 122.9	..	..	..	..	..
% de la population totale	..	..	..	..	10.3	..	..	..	..	..
Hongrie	284.2	286.2	289.3	294.6	300.1	302.8	307.8	319.0	331.5	344.6
% de la population totale	2.8	2.8	2.9	2.9	3.0	3.0	3.0	3.2	3.3	3.4
Irlande	271.2	288.4	305.9	328.7	356.0	390.0	428.9	468.6	526.6	601.7
% de la population totale	7.4	7.8	8.2	8.7	9.3	10.0	10.8	11.6	12.7	14.4
Italie	..	..	..	..	1 446.7	..	..	..	..	..
% de la population totale	..	..	..	..	2.5	..	..	..	..	..
Luxembourg	134.1	137.5	141.9	145.0	144.8	147.0	148.5	150.0	154.0	159.7
% de la population totale	31.9	32.2	32.8	33.2	32.8	32.9	33.0	33.2	33.8	34.8
Mexique	..	..	..	406.0	..	..	..	..	..	434.6
% de la population totale	..	..	..	0.5	..	..	..	..	..	0.4
Norvège	257.7	273.2	292.4	305.0	315.2	333.9	347.3	361.1	380.4	405.1
% de la population totale	5.8	6.1	6.5	6.8	6.9	7.3	7.6	7.8	8.2	8.7
Nouvelle-Zélande	620.8	630.5	643.6	663.0	698.6	737.1	770.5	796.7	840.6	879.5
% de la population totale	16.4	16.5	16.8	17.2	18.0	18.7	19.2	19.6	20.5	21.2
Pays-Bas	1 469.0	1 513.9	1 556.3	1 615.4	1 674.6	1 714.2	1 731.8	1 736.1	1 734.7	1 732.4
% de la population totale	9.4	9.6	9.8	10.1	10.4	10.6	10.7	10.6	10.6	10.6
Pologne	..	..	..	..	..	776.2	..	..	..	..
% de la population totale	..	..	..	..	..	1.6	..	..	..	..
Portugal	523.4	516.5	518.8	522.6	651.5	699.1	705.0	714.0	661.0	649.3
% de la population totale	5.3	5.1	5.1	5.1	6.3	6.7	6.7	6.8	6.3	6.1
République slovaque	..	..	..	..	119.1	143.4	171.5	207.6	249.4	301.6
% de la population totale	..	..	..	..	2.5	2.7	3.2	3.9	4.6	5.6
République tchèque	..	440.1	455.5	434.0	448.5	471.9	482.2	499.0	523.4	566.3
% de la population totale	..	4.3	4.4	4.2	4.4	4.6	4.7	4.9	5.1	5.5
Royaume-Uni	4 222.4	4 335.1	4 486.9	4 666.9	4 865.6	5 075.6	5 290.2	5 552.7	5 841.8	6 116.4
% de la population totale	7.2	7.4	7.6	7.9	8.2	8.6	8.9	9.3	9.7	10.1
Suède	954.2	968.7	981.6	1 003.8	1 028.0	1 053.5	1 078.1	1 100.3	1 125.8	1 175.2
% de la population totale	10.8	11.0	11.8	11.3	11.5	11.8	12.0	12.2	12.4	12.9
Suisse	1 512.8	1 522.8	1 544.8	1 570.8	1 613.8	1 658.7	1 697.8	1 737.7	1 772.8	1 811.2
% de la population totale	21.3	21.4	21.6	21.9	22.3	22.8	23.1	23.5	23.8	24.1
Turquie	..	..	..	1 278.7	..	..	..	..	..	..
% de la population totale	..	..	..	1.9	..	..	..	..	..	..

Voyez le lien *StatLink* pour les notes de ce tableau.

Source : *Perspectives des migrations internationales* : SOPEMI 2008.

*StatLink*  : <http://dx.doi.org/10.1787/437115710050>

**TABEAU 4. POPULATION NÉE À L'ÉTRANGER, PAR PAYS DE RÉSIDENCE**  
En milliers de personnes

	Population née à l'étranger, personnes âgées de 15 ans et plus, par pays de résidence										Lieu de naissance		Proportion de personnes nées à l'étranger (15+)		Caractéristiques de la population née à l'étranger (15+)		
	Population totale (15+)										Lieu de naissance inconnu (15+)	Dont pays de l'OCDE	Total	Non précisé	Femmes (%)	Diplômés de l'enseignement supérieur (%)	Durée de résidence 0-10 ans (%)
	Afrique	Asie	Amérique latine	Amérique du Nord	Océanie	Europe		Europe		UE10							
Allemagne	68 113,6	177,6	965,9	52,8	39,1	-	887,5	1 158,5	158,9	1 391,7	7 832,0	3 276,0	5 272,3	12,5	49,7	14,9	20,3
Australie	14 856,8	166,1	1 043,1	74,3	70,4	407,0	1 667,9	1 734	251,8	6,2	3 860,2	2 242,6	745,2	27,4	50,6	25,8	22,5
Autriche	6 679,4	22,4	59,0	9,7	7,6	1,8	185,2	160,4	477,5	-	923,7	461,6	0,8	13,8	52,1	11,3	38,3
Belgique	8 491,5	232,4	62,3	20,0	14,1	1,3	550,9	27,8	110,5	-	1 019,3	674,2	0,5	12,0	51,9	23,0	31,5
Canada	23 900,8	277,5	1 886,9	587,5	246,4	50,0	1 653,6	310,3	342,8	0,3	5 355,2	2 371,9	-	22,4	51,9	38,0	30,0
Danemark	4 358,6	26,0	96,5	7,5	9,7	1,9	76,0	16,8	84,9	-	319,3	160,0	23,1	7,4	51,4	23,9	40,8
Espagne	34 848,1	372,1	793,3	724,9	19,9	3,7	503,1	23,9	166,3	21,7	1 914,9	616,7	3,2	5,5	49,7	21,1	51,0
États-Unis	217 165,2	838,2	7 831,8	16 165,3	868,8	255,6	3 486,8	715,2	1 222,8	5,3	331 389,9	14 732,0	-	14,5	50,4	26,1	36,3
Finlande	4 244,6	8,1	15,1	1,6	3,6	0,6	35,2	8,8	39,5	-	112,4	45,7	4,5	2,7	50,4	18,9	49,5
France	48 068,4	2 745,3	432,8	85,1	48,5	5,6	1 778,4	132,4	372,0	-	5 600,2	2 222,4	-	11,7	50,5	18,1	17,3
Grèce	9 273,2	51,0	83,8	6,2	31,0	20,0	130,7	42,3	634,9	-	999,9	282,4	1,1	10,8	49,9	15,9	88,9
Hongrie	8 503,4	1,8	10,3	1,0	2,5	0,2	18,5	43,2	198,0	-	275,5	65,1	-	3,2	55,9	19,8	33,8
Irlande	3 034,6	21,5	25,0	2,9	18,0	6,4	236,6	8,8	13,5	0,3	333,0	267,3	-	11,0	50,4	41,1	58,3
Italie	48 892,6	407,5	1 888,8	2 195,5	68,0	18,0	459,1	69,8	590,3	-	2 020,9	790,6	-	4,1	54,4	12,2	65,6
Japon	108 224,8	5,1	868,6	193,5	40,0	8,1	17,8	-	3,2	6,1	1 142,4	66,7	15,0	1,1	53,2	30,0	..
Luxembourg	356,3	5,3	3,6	1,4	1,1	0,1	105,8	1,7	9,8	0,9	129,8	110,3	1,8	36,6	50,6	21,7	54,6
Mexique	62 842,6	0,8	9,9	73,1	112,2	0,6	39,4	1,6	3,6	0,3	241,5	157,4	174,3	0,4	49,5	34,8	..
Norvège	3 666,9	28,9	93,2	13,8	15,1	1,4	95,3	10,5	44,9	2,8	305,9	139,0	-	8,3	51,1	30,5	44,2
Nouvelle-Zélande	2 889,6	30,0	153,2	4,1	17,9	148,6	252,4	4,8	12,9	0,2	624,1	341,4	119,9	22,5	51,9	31,0	36,5
Pays-Bas	12 733,4	222,8	328,7	297,6	20,6	12,6	278,0	25,5	223,6	10,6	1 419,9	504,4	40,3	11,2	51,4	19,2	28,4
Pologne	31 288,4	2,0	9,6	1,1	5,8	0,3	132,7	90,8	479,9	15,5	737,7	148,4	516,5	2,4	59,9	11,9	..
Portugal	8 699,5	322,4	15,7	66,9	10,4	0,9	134,8	1,1	23,8	-	585,9	151,0	-	6,7	50,9	19,3	28,4
République slovaque	4 316,4	0,3	1,4	0,2	0,9	-	3,1	92,2	15,0	-	113,2	96,2	405,5	2,9	56,3	15,7	..
République tchèque	8 571,7	1,8	20,7	1,4	2,0	0,3	25,1	310,0	70,7	4,9	437,0	337,6	171,6	5,2	54,5	12,8	24,9
Royaume-Uni	47 864,5	762,6	1 475,4	324,1	193,3	156,8	1 183,1	202,6	166,1	391,5	4 503,5	1 738,1	-	9,4	53,3	34,8	29,8
Suède	6 463,9	56,5	224,7	56,1	13,7	3,1	291,6	65,3	222,8	-	933,8	446,0	0,5	14,4	51,4	24,3	32,0
Suisse	6 043,4	61,6	93,5	50,1	24,5	4,2	780,7	42,1	308,5	89,0	1 454,2	910,7	250,8	25,1	52,2	23,7	37,6
Turquie	47 583,8	4,3	71,9	-	10,8	1,9	361,5	11,8	660,1	8,3	1 130,6	390,7	12,3	2,4	52,2	15,2	..
OCDE (pondérée)	851 796,1	6 862,0	16 150,9	19 041,7	1 915,6	1 111,1	15 370,5	751,7	9 008,8	1 603,7	75 933 746,4	7 758,7	9,0	51,1	24,3	32,8	..

Voyez le lien StatLink pour les notes de ce tableau.


Source : A Profile of Immigrant Populations in the 21st Century

TABLEAU 5. CARACTÉRISTIQUES DES IMMIGRÉS VIVANT DANS LES PAYS DE L'OCDE, PAR RÉGION D'ORIGINE

Région d'origine	Population 15+ (en milliers)		Femmes (%)		Jeunes (15-24) (%)		Diplômes de l'enseignement primaire (%)		Diplômes de l'enseignement supérieur (%)		Personnes ayant un emploi (%)					
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total				
				Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total				
Afrique <sup>1</sup>	3 674	3 188	6 862	46.5	10.8	12.0	11.3	43.2	48.2	45.5	27.0	22.2	24.8	62.9	43.0	53.7
Afrique du Nord	1 993	1 643	3 636	45.2	8.2	8.7	8.4	52.9	58.0	55.2	20.0	16.2	18.3	57.0	32.8	46.1
Afrique subsaharienne	1 509	1 432	2 941	48.7	14.5	15.8	15.1	31.1	36.4	33.7	37.0	29.9	33.6	69.5	54.5	62.2
Asie	7 770	8 391	16 151	51.9	14.8	13.6	14.2	27.0	31.8	29.5	41.0	35.9	38.4	66.2	48.0	56.8
Chine	981	1 093	2 074	52.7	12.3	11.5	11.9	30.2	34.4	32.4	44.6	38.3	41.3	62.8	47.9	55.0
Inde	1 021	936	1 957	47.8	10.3	11.1	10.7	22.4	31.1	26.6	57.9	47.8	53.1	74.8	49.3	62.7
Amérique latine	9 648	9 394	19 042	49.3	19.9	16.0	17.9	56.1	51.5	53.8	12.7	15.2	14.0	65.8	45.6	55.8
Mexique	4 633	3 695	8 329	44.4	23.7	19.6	21.9	70.6	68.3	69.6	5.2	6.4	5.7	66.9	38.7	54.4
Amérique du Nord	875	1 040	1 916	54.3	13.6	11.9	12.7	18.9	20.0	19.5	46.1	41.8	43.8	66.6	47.7	56.4
Océanie	541	570	1 111	51.3	15.8	15.7	15.7	27.3	30.1	28.8	29.0	30.1	29.5	72.8	59.6	66.0
Europe <sup>2</sup>	13 846	15 398	29 245	52.7	10.0	9.2	9.6	39.0	44.4	41.9	23.2	20.8	22.0	60.8	42.4	51.2
UE15	7 254	8 116	15 371	52.8	7.6	7.2	7.4	37.4	42.0	39.8	26.8	23.5	25.0	62.4	44.5	53.0
UEA10	1 684	2 068	3 752	55.1	10.0	8.8	9.4	28.1	36.3	32.6	24.2	20.2	22.0	56.6	42.5	48.8
Autres, Europe	4 805	5 104	9 909	51.5	13.6	12.4	13.0	45.3	51.4	48.4	17.6	16.7	17.2	60.1	39.3	49.4
Non précisé	694	696	1 390	50.1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	37 049	38 667	75 716	51.1	14.1	12.4	13.2	40.9	42.9	41.9	25.1	23.5	24.3	63.4	44.9	53.9
Pays de l'OCDE	16 524	17 223	33 746	51.0	13.4	11.2	12.3	45.5	45.9	45.7	21.3	20.7	21.0	63.8	43.2	53.3

Voyez le lien StatLink pour les notes de ce tableau.

Source : A Profile of Immigrant Populations in the 21st Century.

StatLink  : <http://dx.doi.org/10.1787/247404429511>

**TABLEAU 6. NIVEAU D'ÉDUCATION DES AUTOCHTONES ET DES ALLOCHTONES**  
 Pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus, par pays de résidence et par sexe

	Niveau de scolarité	Autochtones			Allochtones			Total		
		Hommes (%)	Femmes (%)	Total (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Total (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Total (%)
Allemagne	Primaire	16.8	31.0	24.2	41.2	50.5	45.8	20.4	33.7	27.2
	Secondaire	58.0	55.1	56.5	42.1	36.4	39.3	55.7	52.6	54.1
	Supérieur	25.1	13.8	19.3	16.7	13.1	14.9	24.0	13.7	18.7
Australie	Primaire	41.8	54.9	48.5	34.7	48.0	41.3	40.1	53.2	46.7
	Secondaire	40.1	23.4	31.6	39.6	26.1	32.8	39.9	24.1	31.9
	Supérieur	18.1	21.7	20.0	25.6	26.0	25.8	20.0	22.7	21.4
Autriche	Primaire	24.2	42.0	33.4	45.0	53.4	49.4	27.0	43.5	35.6
	Secondaire	61.9	50.0	55.7	41.9	36.9	39.3	59.1	48.2	53.4
	Supérieur	14.0	8.1	10.9	13.2	9.7	11.3	13.9	8.3	11.0
Belgique	Primaire	45.3	47.6	46.5	50.5	55.8	53.3	45.9	48.5	47.3
	Secondaire	31.5	28.9	30.1	24.4	23.1	23.8	30.7	28.2	29.4
	Supérieur	23.2	23.5	23.3	25.1	21.0	23.0	23.4	23.2	23.3
Canada	Primaire	32.6	30.7	31.6	27.6	32.4	30.1	31.5	31.1	31.3
	Secondaire	39.1	34.8	36.9	33.4	30.6	31.9	37.9	33.8	35.8
	Supérieur	28.2	34.5	31.5	39.0	37.0	38.0	30.6	35.1	32.9
Danemark	Primaire	35.0	40.1	37.6	35.2	38.6	36.9	35.0	40.0	37.5
	Secondaire	46.2	39.0	42.6	39.9	38.5	39.2	45.8	39.0	42.3
	Supérieur	18.8	20.9	19.9	25.0	22.9	23.9	19.2	21.0	20.1
Espagne	Primaire	65.3	67.5	66.4	58.1	54.6	56.3	64.9	66.8	65.9
	Secondaire	16.3	14.9	15.6	21.4	23.7	22.6	16.6	15.4	15.9
	Supérieur	18.4	17.6	18.0	20.5	21.7	21.1	18.6	17.8	18.2
États-Unis	Primaire	21.2	19.6	20.3	40.3	38.1	39.2	24.0	22.2	23.1
	Secondaire	50.9	53.4	52.2	33.1	36.2	34.7	48.2	51.0	49.7
	Supérieur	28.0	27.0	27.4	26.6	25.6	26.1	27.8	26.8	27.3
Finlande	Primaire	39.7	40.8	40.3	53.1	52.1	52.6	40.1	41.1	40.6
	Secondaire	38.4	34.3	36.3	30.0	27.0	28.5	38.2	34.1	36.1
	Supérieur	21.9	24.9	23.4	16.9	20.9	18.9	21.7	24.8	23.3
France	Primaire	41.5	49.6	45.8	52.0	57.5	54.8	42.8	50.5	46.8
	Secondaire	41.6	33.5	37.4	28.9	25.5	27.2	40.1	32.6	36.2
	Supérieur	16.8	16.9	16.9	19.1	17.0	18.1	17.1	16.9	17.0
Grèce	Primaire	50.2	54.7	52.5	46.6	38.8	42.7	49.8	52.9	51.4
	Secondaire	34.2	32.9	33.5	39.6	43.3	41.4	34.8	34.0	34.4
	Supérieur	15.5	12.5	14.0	13.8	17.9	15.9	15.4	13.1	14.2
Hongrie	Primaire	39.5	50.1	45.1	35.6	45.4	41.1	39.4	49.9	45.0
	Secondaire	49.2	39.7	44.2	40.7	37.8	39.1	49.0	39.7	44.0
	Supérieur	11.3	10.2	10.7	23.6	16.7	19.8	11.6	10.4	11.0
Irlande	Primaire	50.0	45.6	47.8	29.9	29.4	29.6	47.8	43.8	45.8
	Secondaire	28.6	30.3	29.5	29.2	29.4	29.3	28.7	30.2	29.5
	Supérieur	21.4	24.1	22.7	40.9	41.2	41.1	23.5	25.9	24.7
Italie	Primaire	62.4	64.8	63.6	56.6	52.3	54.3	62.2	64.3	63.3
	Secondaire	29.3	27.3	28.3	32.0	34.8	33.5	29.4	27.6	28.5
	Supérieur	8.3	7.9	8.1	11.4	12.9	12.2	8.4	8.1	8.3
Japon	Primaire	23.4	26.6	25.1	23.7	27.7	25.9	23.4	26.6	25.1
	Secondaire	45.9	48.3	47.1	42.7	45.4	44.2	45.9	48.3	47.1
	Supérieur	30.7	25.1	27.8	33.6	26.8	30.0	30.7	25.2	27.8
Luxembourg	Primaire	23.3	33.9	28.7	34.5	38.9	36.7	27.4	35.8	31.7
	Secondaire	61.5	55.7	58.6	42.2	41.0	41.6	54.5	50.3	52.4
	Supérieur	15.2	10.4	12.8	23.3	20.1	21.7	18.1	13.9	16.0



	Niveau de scolarité	Autochtones			Allochtones			Total		
		Hommes (%)	Femmes (%)	Total (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Total (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Total (%)
Mexique	Primaire	69.5	71.4	70.5	37.4	40.6	39.0	69.4	71.3	70.4
	Secondaire	16.3	17.1	16.7	24.0	28.5	26.2	16.3	17.1	16.7
	Supérieur	14.2	11.5	12.8	38.6	30.9	34.8	14.3	11.6	12.8
Norvège	Primaire	18.2	22.4	20.3	17.3	19.3	18.3	18.2	22.2	20.2
	Secondaire	59.4	54.1	56.7	53.8	48.7	51.2	59.0	53.7	56.3
	Supérieur	22.4	23.6	23.0	28.9	32.0	30.5	22.8	24.1	23.5
Nouvelle-Zélande	Primaire	30.9	29.4	30.1	18.4	18.9	18.7	28.2	27.1	27.6
	Secondaire	40.2	45.0	42.7	48.7	51.9	50.4	42.1	46.6	44.4
	Supérieur	28.9	25.6	27.2	32.8	29.2	31.0	29.7	26.3	27.9
Pays-Bas	Primaire	35.1	45.8	40.5	47.9	50.4	49.2	36.5	46.3	41.5
	Secondaire	43.3	38.1	40.6	30.8	32.4	31.6	41.9	37.4	39.6
	Supérieur	21.6	16.1	18.8	21.3	17.2	19.2	21.6	16.2	18.9
Pologne	Primaire	28.7	33.6	31.2	38.5	54.1	47.9	28.9	34.1	31.6
	Secondaire	61.6	55.4	58.4	45.8	36.6	40.3	61.3	54.9	57.9
	Supérieur	9.8	11.0	10.4	15.7	9.3	11.9	9.9	11.0	10.5
Portugal	Primaire	80.9	79.3	80.0	57.3	52.3	54.7	79.2	77.5	78.3
	Secondaire	12.2	12.2	12.2	25.5	26.3	25.9	13.2	13.1	13.1
	Supérieur	6.9	8.5	7.7	17.2	21.4	19.3	7.6	9.4	8.5
Rép. slovaque	Primaire	22.0	33.4	28.0	20.2	36.4	29.3	22.2	33.9	28.3
	Secondaire	66.1	57.1	61.4	59.1	51.9	55.0	66.0	56.8	61.2
	Supérieur	11.9	9.5	10.6	20.7	11.7	15.7	11.8	9.3	10.5
Rép. tchèque	Primaire	16.5	28.7	22.8	27.4	47.9	38.6	17.2	29.9	23.8
	Secondaire	71.5	62.8	67.0	56.5	42.1	48.7	70.7	61.5	65.9
	Supérieur	12.0	8.5	10.2	16.1	9.9	12.8	12.2	8.5	10.3
Royaume-Uni	Primaire	50.9	51.5	51.2	39.8	41.3	40.6	49.9	50.5	50.2
	Secondaire	28.1	29.2	28.7	23.9	25.1	24.5	27.7	28.8	28.3
	Supérieur	20.9	19.3	20.1	36.3	33.6	34.8	22.4	20.8	21.6
Suède	Primaire	26.8	23.1	25.0	28.8	30.2	29.5	27.1	24.1	25.6
	Secondaire	53.8	50.5	52.2	48.1	44.4	46.2	53.1	49.7	51.4
	Supérieur	19.3	26.3	22.8	23.0	25.4	24.3	19.8	26.2	23.0
Suisse	Primaire	18.6	32.4	25.6	38.0	44.9	41.6	23.0	35.6	29.5
	Secondaire	54.9	57.6	56.3	34.1	35.2	34.7	50.4	52.2	51.3
	Supérieur	26.5	9.9	18.1	27.9	19.9	23.7	26.6	12.1	19.2
Turquie	Primaire	70.2	81.2	75.6	49.9	57.1	53.6	69.7	80.6	75.1
	Secondaire	21.2	13.8	17.6	33.7	28.8	31.2	21.5	14.2	17.9
	Supérieur	8.6	5.0	6.8	16.4	14.1	15.2	8.8	5.3	7.0
OCDE (pondéré)	Primaire	38.1	41.5	39.9	40.9	42.9	41.9	38.3	41.6	40.0
	Secondaire	40.9	39.6	40.2	34.0	33.6	33.8	40.3	39.2	39.7
	Supérieur	21.0	18.8	19.9	25.1	23.5	24.3	21.4	19.2	20.3
OCDE (non pondéré)	Primaire	38.6	44.0	41.4	38.8	43.1	41.1	39.0	44.2	41.7
	Secondaire	42.9	39.1	40.9	37.3	35.3	36.2	42.1	38.4	40.2
	Supérieur	18.5	16.9	17.7	23.9	21.6	22.7	19.0	17.4	18.2

Voyez le lien *StatLink* pour les notes de ce tableau.

Source : *A Profile of Immigrant Populations in the 21st Century*.

*StatLink*  : <http://dx.doi.org/10.1787/247577762467>

**TABLEAU 7. EMPLOIS OCCUPÉS PAR LES AUTOCHTONES ET LES ALLOCHTONES**  
 Pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus par pays de résidence et par sexe

Catégorie d'emplois	Autochtones			Allochtones			Total			
	Hommes (%)	Femmes (%)	Total (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Total (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Total (%)	
Allemagne	Professionnels	23.2	14.9	19.5	11.5	8.4	10.2	21.7	14.2	18.4
	Techniciens	24.1	48.6	35.1	13.7	29.3	20.5	22.8	46.4	33.4
	Employés	52.7	36.5	45.5	74.8	62.2	69.3	55.4	39.5	48.3
Australie	Professionnels	29.6	29.1	29.4	32.2	29.9	31.2	30.3	29.2	29.8
	Techniciens	15.7	38.6	26.3	15.5	35.5	24.2	15.7	37.9	25.7
	Employés	54.7	32.3	44.4	52.3	34.7	44.7	54.1	32.9	44.5
Autriche	Professionnels	20.1	14.1	17.4	15.0	10.9	13.3	19.3	13.7	16.8
	Techniciens	27.2	44.0	34.8	14.7	26.1	19.7	25.5	41.6	32.7
	Employés	52.7	41.9	47.8	70.3	62.9	67.1	55.2	44.7	50.5
Belgique	Professionnels	28.5	32.7	30.3	30.1	34.1	31.6	28.6	32.8	30.4
	Techniciens	23.9	33.1	27.8	18.5	27.7	22.0	23.3	32.6	27.3
	Employés	47.7	34.2	41.9	51.4	38.2	46.4	48.1	34.6	42.3
Canada	Professionnels	25.3	25.3	25.3	32.1	25.1	28.8	26.7	25.3	26.0
	Techniciens	17.2	41.8	28.8	17.0	36.6	26.0	17.1	40.7	28.2
	Employés	57.6	32.9	45.9	51.0	38.3	45.2	56.2	34.0	45.8
Danemark	Professionnels	20.5	15.6	18.1	18.7	14.8	16.9	20.4	15.5	18.0
	Techniciens	20.9	44.1	32.2	16.9	30.6	23.3	20.7	43.4	31.7
	Employés	58.6	40.3	49.7	64.5	54.6	59.8	58.9	41.1	50.2
Espagne	Professionnels	18.0	22.2	19.6	15.2	15.9	15.5	17.8	21.7	19.3
	Techniciens	16.2	26.3	20.0	10.9	18.7	14.0	15.9	25.8	19.6
	Employés	65.8	51.5	60.5	73.9	65.4	70.5	66.3	52.5	61.1
Finlande	Professionnels	19.5	18.2	18.8	23.0	19.8	21.6	19.6	18.2	18.9
	Techniciens	20.8	33.7	27.1	17.9	23.3	20.2	20.8	33.5	27.0
	Employés	59.7	48.1	54.0	59.1	56.9	58.1	59.7	48.2	54.1
France	Professionnels	21.0	14.7	18.1	23.5	18.5	22.1	21.3	14.9	18.4
	Techniciens	22.9	45.6	33.3	16.3	37.3	22.4	22.1	45.1	32.3
	Employés	56.2	39.8	48.6	60.2	44.2	55.5	56.6	40.0	49.3
Grèce	Professionnels	22.6	25.2	23.5	9.3	14.6	11.2	20.7	23.8	21.8
	Techniciens	14.0	29.2	19.6	5.9	14.5	9.0	12.9	27.3	18.2
	Employés	63.4	45.6	56.8	84.8	70.9	79.9	66.4	49.0	60.0
Hongrie	Professionnels	19.3	22.1	20.6	33.6	29.7	31.8	19.7	22.4	20.9
	Techniciens	12.1	34.8	22.6	12.6	28.8	20.1	12.1	34.6	22.5
	Employés	68.6	43.1	56.8	53.8	41.4	48.1	68.2	43.1	56.6
Irlande	Professionnels	27.3	34.5	30.3	37.6	38.8	38.1	28.5	35.0	31.2
	Techniciens	12.0	31.5	20.1	12.8	29.4	19.9	12.1	31.3	20.1
	Employés	60.7	34.0	49.7	49.6	31.8	42.0	59.4	33.7	48.7
Italie	Professionnels	23.1	18.1	21.1	18.8	15.6	17.5	22.9	18.0	21.0
	Techniciens	19.4	37.1	26.3	14.3	28.5	19.9	19.1	36.6	26.0
	Employés	57.5	44.8	52.5	66.9	55.9	62.6	58.0	45.4	53.0
Luxembourg	Professionnels	21.4	18.9	20.4	25.4	20.2	23.3	23.1	19.5	21.6
	Techniciens	36.7	54.1	43.7	21.0	30.3	24.8	30.1	43.8	35.7
	Employés	41.9	27.0	35.8	53.6	49.5	51.9	46.8	36.7	42.7
Mexique	Professionnels	8.2	11.6	9.2	37.1	33.8	36.1	8.3	11.7	9.3
	Techniciens	9.0	22.0	13.1	13.3	27.9	17.7	9.0	22.0	13.1
	Employés	82.9	66.4	77.7	49.6	38.4	46.2	82.7	66.3	77.6
Norvège	Professionnels	24.3	13.9	19.4	23.0	18.5	20.9	24.3	14.2	19.5
	Techniciens	24.3	38.9	31.2	21.9	30.7	26.0	24.2	38.5	30.9
	Employés	51.4	47.1	49.4	55.2	50.8	53.1	51.6	47.3	49.6

	Catégorie d'emplois	Autochtones			Allochtones			Total		
		Hommes (%)	Femmes (%)	Total (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Total (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Total (%)
Nouvelle-Zélande	Professionnels	25.7	27.8	26.7	34.3	32.5	33.4	27.3	28.7	28.0
	Techniciens	15.6	35.5	24.9	18.3	33.3	25.3	16.1	35.1	25.0
	Employés	58.8	36.7	48.4	47.4	34.2	41.3	56.6	36.2	47.1
Pays-Bas	Professionnels	35.2	24.9	30.8	27.9	21.8	25.3	34.5	24.6	30.3
	Techniciens	22.5	41.3	30.6	19.5	38.4	27.6	22.2	41.0	30.3
	Employés	42.3	33.8	38.6	52.5	39.8	47.1	43.3	34.3	39.4
Pologne	Professionnels	17.0	22.2	19.5	32.3	33.2	32.7	17.2	22.3	19.6
	Techniciens	13.3	29.6	20.9	13.8	22.9	17.6	13.3	29.5	20.8
	Employés	69.7	48.2	59.7	53.9	43.9	49.7	69.5	48.1	59.6
Portugal	Professionnels	14.9	15.2	15.1	19.9	23.1	21.3	15.4	15.9	15.6
	Techniciens	16.6	24.9	20.3	19.5	31.1	24.8	16.9	25.4	20.7
	Employés	68.4	59.9	64.6	60.7	45.8	53.9	67.8	58.6	63.7
Rép. slovaque	Professionnels	17.4	21.3	19.2	25.3	22.3	23.8	17.5	21.4	19.3
	Techniciens	19.2	36.9	27.4	19.6	33.1	26.1	19.2	36.8	27.3
	Employés	63.5	41.8	53.4	55.1	44.6	50.0	63.3	41.8	53.3
Rép. tchèque	Professionnels	16.4	16.3	16.4	19.7	17.2	18.6	16.6	16.3	16.4
	Techniciens	21.0	39.6	29.5	17.0	26.9	21.4	20.9	39.1	29.1
	Employés	62.5	44.1	54.2	63.2	55.9	60.0	62.6	44.6	54.4
Royaume-Uni	Professionnels	30.2	21.8	26.3	39.4	28.2	34.2	31.0	22.3	27.0
	Techniciens	17.1	38.2	26.8	17.0	36.5	26.0	17.1	38.0	26.8
	Employés	52.7	40.0	46.9	43.6	35.3	39.8	51.9	39.6	46.3
Suède	Professionnels	25.8	22.8	24.3	20.2	17.9	19.0	25.2	22.3	23.8
	Techniciens	24.5	34.7	29.5	17.9	24.4	21.2	23.8	33.6	28.6
	Employés	49.7	42.5	46.2	61.9	57.7	59.8	50.9	44.2	47.6
Suisse	Professionnels	31.4	16.2	25.1	26.8	18.0	23.1	30.4	16.6	24.6
	Techniciens	26.4	52.8	37.4	20.1	36.9	27.2	25.0	49.3	35.2
	Employés	42.2	31.0	37.6	53.1	45.2	49.8	44.6	34.1	40.2
OCDE (pondéré)	Professionnels	20.9	19.0	20.1	24.3	20.4	22.6	21.2	19.1	20.3
	Techniciens	17.8	37.4	26.1	15.5	32.1	22.5	17.6	37.0	25.9
	Employés	61.4	43.6	53.8	60.2	47.5	54.9	61.2	43.9	53.8
OCDE (non pondéré)	Professionnels	22.6	20.8	21.8	25.3	22.5	24.1	22.7	20.8	21.8
	Techniciens	19.7	37.5	27.6	16.2	29.5	21.9	19.1	36.4	26.7
	Employés	57.7	41.7	50.7	58.5	47.9	54.1	58.2	42.8	51.4

Voyez le lien *StatLink* pour les notes de ce tableau.

Source : *A Profile of Immigrant Populations in the 21st Century*.

*StatLink*  : <http://dx.doi.org/10.1787/248322247831>

relativement élevé de ressortissants nés à l'étranger, par exemple les citoyens français nés au Maroc, en Algérie ou en Tunisie, à l'époque où ces territoires étaient des possessions françaises. Enfin, il y a un délai inévitable entre le moment où les données de recensement sont collectées, puis publiées par les autorités nationales, et celui où elles sont traitées pour être incluses dans les bases de données internationales. Cependant la Base de données sur les immigrants dans les pays de l'OCDE n'a pas

d'équivalent, et constitue une source d'information particulièrement utile sur les migrants dans la zone OCDE, comme l'illustrent les **tableaux 4 à 7** :

Le **tableau 4** montre d'où sont originaires les immigrés résidant dans les pays de l'OCDE, ainsi que les caractéristiques des personnes nées à l'étranger en termes d'âge, de sexe et de niveau de scolarité.

Le **tableau 5** décrit plus en détail les caractéristiques des immigrés résidant dans la zone OCDE : nombre absolu d'immigrés par zone géographique d'origine, répartition hommes-femmes, niveau de scolarité et taux d'emploi.

Le **tableau 6** donne une décomposition détaillée des niveaux de scolarité des femmes et des hommes, pour les autochtones et les personnes nées à l'étranger, dans les pays de l'OCDE.

Le **tableau 7** permet de comparer les emplois qu'occupent les autochtones et les immigrés. Les trois catégories représentées reposent sur la Classification internationale type des professions (CITP\*) et correspondent globalement aux types d'emplois suivants :

**Professionnels** (groupes 1 et 2 de la CITP) : directeurs, dirigeants et gérants de société ; professionnels tels que les architectes, les ingénieurs, les enseignants et les professionnels de la santé (mais pas les infirmières).

**Techniciens** (groupes 3 et 4 de la CITP) : professions intermédiaires, infirmières, agents commerciaux et employés de bureau.

**Employés** (et manœuvres) (groupes 5 à 9 de la CITP) : employés de magasin, ouvriers de la pêche et de l'agriculture, artisans et ouvriers de type artisanal, conducteurs de machine, manœuvres et nettoyeurs.

Globalement, la répartition des travailleurs autochtones entre ces trois catégories ne diffère pas notablement d'un pays de l'OCDE à l'autre : ils sont environ 30 % à être techniciens et 40 à 60 % à être manœuvres. Les différences sont beaucoup plus nettes pour les immigrés : en Allemagne, la catégorie « Professionnels » représente environ 10 % des immigrés seulement, contre 70 % pour la catégorie « Employés et manœuvres » ; en revanche, au Royaume-Uni, la catégorie « Professionnels » représente plus d'un tiers (34 %) des immigrés, et la catégorie « Employés », un peu moins de 40 %. Les chiffres de la Nouvelle-Zélande, qui a une politique d'immigration extrêmement sélective, sont similaires à ceux du Royaume-Uni.

\* Pour la liste complète de la CITP, allez à l'adresse :  
<http://laborsta.ilo.org/applv8/data/isco88f.html>.

## Pour en savoir plus

### OCDE

#### Sur l'Internet

Pour découvrir les travaux de l'OCDE consacrés à la gestion des flux migratoires, allez à l'adresse [www.oecd.org/migration](http://www.oecd.org/migration). Pour obtenir des statistiques sur les migrations internationales, allez à l'adresse [www.sourceoecd.org/database/oecdstat](http://www.sourceoecd.org/database/oecdstat), et cliquez sur « OECD.stat », puis sur « Démographie et population » et « Migrations ». Deux bases de données sont disponibles : la **Base de données sur les migrations internationales**, qui contient les données les plus à jour de l'OCDE dans ce domaine ; et la **Base de données sur les immigrés dans les pays de l'OCDE**, qui se fonde largement sur les données tirées du cycle de recensements de 2000 dans les pays de l'OCDE. Il est aussi possible de consulter les données de l'OCDE à l'adresse [www.oecd.org/statistics](http://www.oecd.org/statistics) : cliquer sur « Démographie et population » (à noter : pour certains utilisateurs, les données de l'OCDE peuvent n'être accessibles que pendant une période d'essai).

#### Publications

**Perspectives des migrations internationales : SOPEMI.** Cet ouvrage offre chaque année les données les plus récentes sur les mouvements migratoires dans la zone OCDE, ainsi que des évaluations de la taille des populations étrangères et nées à l'étranger, et le nombre de personnes naturalisées. Pour chaque pays de l'OCDE, on y trouve également une analyse détaillée des tendances récentes des mouvements et des politiques migratoires. Chaque édition comprend aussi des chapitres spéciaux consacrés à des questions d'actualité.

**A Profile of Immigrant Populations in the 21st Century: Data from OECD Countries** (2008, en anglais uniquement). Se fondant largement sur les plus récents recensements effectués dans les pays de l'OCDE, ce livre dresse un portrait complet de l'origine et des caractéristiques structurelles des populations immigrées des pays de l'OCDE. Neuf chapitres thématiques couvrent des questions telles que la structure par âge des populations immigrées, les niveaux d'éducation et d'emploi,

et les professions des migrants. D'autres sujets sont également abordés, notamment la répartition hommes/femmes de l'exode des cerveaux et la migration des professionnels de la santé.

#### Autres lectures conseillées

**Standardised Statistics on Immigrant Inflows: Results, Sources and Methods** (2007, en anglais uniquement) : ce document de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales examine certains des travaux menés par l'OCDE en matière d'harmonisation des données sur l'immigration ([www.oecd.org/dataoecd/39/29/38832099.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/39/29/38832099.pdf)).

**La comparabilité des statistiques des migrations internationales : Problèmes et perspectives** (2005) : ce numéro des Cahiers statistiques de l'OCDE s'intéresse aux principaux défis posés par la production de statistiques des migrations comparables au plan international ([www.oecd.org/dataoecd/4/41/35082073.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/4/41/35082073.pdf)).

#### AUTRES SOURCES

**L'International Data Base** est une base de données gérée par le Bureau du recensement des États-Unis ; elle comporte des données de recensement provenant de plus de 200 pays et régions du monde ([www.census.gov/ipc/www/idb/](http://www.census.gov/ipc/www/idb/)).

Le **MPI Immigration Data Hub** est une base de données internationales gérée par le Migration Policy Institute, un groupe de réflexion sur les migrations basé aux États-Unis ([www.migrationinformation.org/datahub](http://www.migrationinformation.org/datahub)).

**The Estimation of Illegal Migration in Europe** (2004) : cet article de Michael Jandl, du Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD), examine certaines des questions soulevées dans le calcul des migrations irrégulières en Europe ([www.net4you.com/jandlftp/Estimation-2004.pdf](http://www.net4you.com/jandlftp/Estimation-2004.pdf)).

Les **Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales** (1998) constituent la dernière révision en date des recommandations des Nations Unies pour la compilation de statistiques sur les migrations internationales ([http://unstats.un.org/unsd/publication/SeriesM/SeriesM\\_58rev1E.pdf](http://unstats.un.org/unsd/publication/SeriesM/SeriesM_58rev1E.pdf)).

# Références

## Chapitre 1

- Ban, K.M. (2007), « We Should Welcome the Dawn of the Migration Age », 10 juillet, *The Guardian*, Guardian News and Media Ltd., Manchester.
- The Economist* (2009), « The People Crunch », 17 janvier, *The Economist*, The Economist Newspapers Ltd., Londres.
- Gurría, A. (2007), Discours de présentation du rapport *Faire des migrations un atout*, Conférence de haut niveau sur l'immigration légale, 13 septembre, Lisbonne, Portugal, [www.oecd.org/discours](http://www.oecd.org/discours).
- Hitt, G. (2007), « Poll Finds Americans Turning Inward Before 2008 Vote », 21 décembre, *The Wall Street Journal*, News Corp., New York.
- Lahav, G., et A.M. Messina (éd.) (2006), *The Migration Reader: Exploring Politics and Policies*, Lynne Rienner Publishers, Inc. Boulder, Colorado.
- Martin, J.P. (2008), « Migration and the Global Economy: Some Stylised Facts », Direction de l'éducation, de l'emploi, du travail et des affaires sociales, OCDE, Paris, [www.oecd.org/dataoecd/27/54/40196342.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/27/54/40196342.pdf).
- OCDE (2007), *Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2007*, OCDE, Paris.
- OCDE (2008), *Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2008*, OCDE, Paris.
- OCDE (2008), *Panorama des statistiques de l'OCDE 2008, Économie, environnement et société*, OCDE, Paris.
- OCDE (2008), *Rapport annuel de l'OCDE 2008*, Éditions OCDE, Paris, [www.oecd.org/dataoecd/39/18/40556232.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/39/18/40556232.pdf).
- Papademetriou, D.G., et A. Terrazas (2009), *Immigrants and the Current Economic Crisis: Research Evidence, Policy Challenges, and Implications*, Migration Policy Institute, Washington DC.
- Parker, G. (2007), « No Immigration Please, We're British and Unconvinced », *Financial Times*, Financial Times Ltd., Londres.

## Chapitre 2

- Alagiah, G. (2004), « Migration: “A force of history” », dernière mise à jour le 18 mai, BBC, Londres, <http://news.bbc.co.uk/2/hi/3523208.stm>.
- Barton, H.A. (1975), *Letters from the Promised Land: Swedes in America, 1840-1914*, University of Minnesota Press, Minneapolis (Minnesota).
- Bohlen, C. (2007), « Letter from Russia: A Boom that Depends on Migrant Workers », 23 octobre, *The International Herald Tribune*, The New York Times Co., New York.
- Castles, S. et M.J. Miller (2003), *The Age of Migration: International Population Movements in the Modern World* (3<sup>e</sup> éd.), Palgrave Macmillan, Houndmills (Royaume-Uni).
- Chanda, N. (2007), *Bound Together: How Traders, Preachers, Warriors and Adventurers Shaped Globalisation*, Yale University Press, New Haven (Connecticut).
- Cohen, R. (1995), « European Colonisation and Settlement », in R. Cohen (éd.), *The Cambridge Survey of World Migration*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Elder, C. (2003), « Invaders, Illegals and Aliens: Imagining Exclusion in a “White Australia” », vol. 7, *Law/Text/Culture*, Université de Wollongong, Nouvelle-Galles du Sud (Australie).
- Hatton, T.J., et J.G. Williamson (1998), *The Age of Mass Migration: Causes and Economic Impact*, Oxford University Press, Oxford.
- Lowell, B.L. (2007), « Trends in International Migration Flows and Stocks, 1975-2005 », Document de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations n° 58, Éditions OCDE, Paris.
- Martin, J.P. (2008), « Migration and the Global Economy: Some Stylised Facts », Document de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE, Paris, [www.oecd.org/dataoecd/27/54/40196342.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/27/54/40196342.pdf).
- The New York Times* (1892) « Landed On Ellis Island », 2 janvier, *The New York Times*, New York.
- Nickerson, C. (2006), « A lesson in immigration », 19 avril, *The Boston Globe*, The New York Times Co., New York.

- Noirel, G. (1995), « Italians and Poles in France, 1880-1945 », in R. Cohen (éd.), *The Cambridge Survey of World Migration*, Cambridge University Press, Cambridge.
- OCDE (2004), *Échanges et migrations : Pour une main-d'œuvre mobile à l'échelle mondiale*, OCDE, Paris.
- OCDE (2006), *Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2006*, OCDE, Paris.
- OCDE (2006), *Where Immigrant Students Succeed: A Comparative Review of Performance and Engagement in PISA 2003*, OCDE, Paris.
- OCDE (2007), *Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2007*, OCDE, Paris.
- OCDE (2008), *Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2008*, OCDE, Paris.
- Ogden, P.E. (1995), « Labour Migration to France », in R. Cohen (éd.), *The Cambridge Survey of World Migration*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Stix, G. (2008), « The Migration History of Humans: DNA Study Traces Human Origins Across the Continents », 7 juillet, *Scientific American Magazine*, Scientific American Inc., New York.
- Tinker, H. (1995), « The British Colonies of Settlement », in R. Cohen (éd.), *The Cambridge Survey of World Migration*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Zimmermann, K.F. (1995), « Tackling the European Migration Problem », printemps, vol. 9, n° 2, *The Journal of Economic Perspectives*, American Economic Association, Pittsburgh (Pennsylvanie).

### Chapitre 3

- Anderson, S. et M. Platzer (2006), *American Made: The Impact of Immigrant Entrepreneurs and Professionals on US Competitiveness*, National Venture Capital Association, [www.nvca.org/pdf/AmericanMade\\_study.pdf](http://www.nvca.org/pdf/AmericanMade_study.pdf).
- BBC News (2004), « Attacking Europe's border fences », [www.bbcnews.com](http://www.bbcnews.com), dernière mise à jour le 30 mars.
- BBC News (2004), « Billy's Journey: Europe at Last », [www.bbcnews.com](http://www.bbcnews.com), dernière mise à jour le 30 mars.



- Dayton-Johnson, J., L.T. Katseli *et al.* (2007), *Faire des migrations un atout : Pour un nouveau système de mobilité*, OCDE, Paris.
- Downes, L. (2007), « The word that paralyzes debate », *International Herald Tribune*, 30 octobre, New York Times Co., New York.
- Georges Tapinos, G. (1999), « Immigration et marché du travail », décembre, *L'Observateur de l'OCDE*, OCDE, Paris.
- Lowell, B.L. (2007), « Trends in International Migration Flows and Stocks, 1975-2005 », Document de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations n° 58, OCDE, Paris.
- Maley, P. (2009), « Employers Keep Faith in their Migrant Workers » 20 march, *The Australian*, News Ltd., Sydney, NSW.
- Mclean, R. (2005), « 5 African Migrants Killed and Scores Hurt at Spanish Enclave Fence », 30 septembre, *International Herald Tribune*, The New York Times Co., New York.
- Migrant Rights Centre Ireland (2007), *Life in the Shadows: An Exploration of Irregular Migration in Ireland*, Migrant Rights Centre Ireland, Dublin.
- Miller, M.J. (1995), « Illegal Migration », in R. Cohen (éd.), *The Cambridge Survey of World Migration*, Cambridge University Press, Cambridge.
- O'Brien, B. (2007), « Forced Labour of Migrants Amounts to Slavery », 30 juin, *The Irish Times*, Dublin.
- OCDE (2003), *La mobilité internationale des prestataires de services*, août, « Synthèses de l'OCDE », Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2004), *Tendances des migrations internationales 2004*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2004), *Échanges et migrations : Pour une main-d'œuvre mobile à l'échelle mondiale*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2006), *Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2006*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2007), *La cohérence des politiques au service du développement : Migrations et pays en développement*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2007), *Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2007*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2008), *Panorama des statistiques de l'OCDE 2008, Économie, environnement et société*, Éditions OCDE, Paris.

- OCDE (2008), *Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2008*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2009), *Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2009*, Éditions OCDE, Paris.
- Organisation internationale pour les migrations (2003), « Ways to Curb the Growing Complexities of Irregular Migration », *World Migration 2003*, OIM, Genève.
- Pew Global Attitudes Project, The (2007), « World Publics Welcome Global Trade – But Not Immigration », 4 octobre, Pew Research Centre, Washington DC, [www.pewglobal.org/reports/pdf/258.pdf](http://www.pewglobal.org/reports/pdf/258.pdf).
- Roberts, A (2008), « Keep Out », 5-11 janvier, *The Economist*, The Economist Newspaper Ltd., Londres.
- Sciolino, E. (2007), « Immigration, Black Sheep and Swiss Rage », 8 octobre, *The New York Times*, New York.
- Wadhwa, V. et al. (2007), *America's New Immigrant Entrepreneurs*, 4 janvier, Duke University/UC Berkeley, [http://memp.pratt.duke.edu/downloads/americas\\_new\\_immigrant\\_entrepreneurs.pdf](http://memp.pratt.duke.edu/downloads/americas_new_immigrant_entrepreneurs.pdf).

## Chapitre 4

- Bosch, X. (2003), « Brain Drain Robbing Europe of its Brightest Young Scientists », vol. 361, n° 9376, 28 juin, *The Lancet*, Elsevier Ltd., Londres.
- Field, S., M. Kuczera et B. Pont (2007), *En finir avec l'échec scolaire : Dix mesures pour une éducation équitable*, OCDE, Paris.
- Garcia, E.E. et B. Jensen (2006), *Dual-Language Programs in US Schools: An Alternative to Monocultural, Monolingual Education*, National Institute for Early Education Research, Université Rutgers (New jersey), <http://nieer.org/docs/?DocID=167>.
- Jean, S., O. Causa et al. (2007), « Migration in OECD Countries: Labour Market Impact and Integration Issues », Document de travail du Département des affaires économiques, n° 562, OCDE, Paris.
- Lewin, T. (2007), « Foreign Students Contribute a Lot to US Economy », 12 novembre, *International Herald Tribune*, New York Times Co., New York.

- Lowell, B.L. (2007), « Trends in International Migration Flows and Stocks, 1975-2005 », Document de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations n° 58, OCDE, Paris.
- Mac Cormaic, R. (2007), « Room at the Inn as Festive Cheer Fills the School No One Expected », 11 décembre, *The Irish Times*, Dublin.
- OCDE (1999), *Tendances des migrations internationales : SOPEMI 1999*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2001), *Tendances des migrations internationales : SOPEMI 2001*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2004), *Enseignement supérieur : Internationalisation et commerce*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2006), *Petite enfance, grands défis II : Éducation et structures d'accueil*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2006), *Where Immigrant Students Succeed: A Comparative Review of Performance and Engagement in PISA 2003*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2007), *Regards sur l'éducation 2007 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2007), *PISA 2006 : Les compétences en sciences, un atout pour réussir, vol. 1 : Analyse des résultats*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2008), *Regards sur l'éducation 2008 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris.
- Sullivan, K. (2007), « Hustling to Find Classrooms for All in a Diverse Ireland », 24 octobre, *The Washington Post*, Washington DC.
- Tremblay, K. (2001), « Student Mobility Between and Towards OECD Countries: A Comparative Analysis », *International Mobility of the Highly Skilled*, OCDE, Paris.

## Chapitre 5

- Benseman, J. et J. Comings (2008), « Case Study: United States », *Teaching, Learning and Assessment for Adults: Improving Foundation Skills*, Éditions OCDE, Paris.
- Block, I. (2007), « From Aerospace Engineering to Plastic Toys; Diploma Holder's Plight Highlights Problems Immigrants

- Face », 11 septembre, *The Gazette* (Montréal), CanWest Publishing Inc., Montréal.
- Borjas, G.J. (2007), « Do No Evil », 25 juin, *National Review Online*, National Review Inc., New York.
- Bracken, A. (2008), « Arrivals: Dr. Jean-Pierre Eyanga, 53, The Congo », 9 mars, *Sunday Tribune*, Tribune Newspapers PLC, Dublin.
- Card, D. (2005), « Is the New Immigration Really So Bad? », août, Working Paper 11547, National Bureau Of Economic Research, Cambridge (Massachusetts).
- Davis, B. (1996), « Despite his Heritage, Prominent Economist Backs Immigration Cut », 26 avril, *The Wall Street Journal*, Dow Jones & Co., New York.
- Field, S., M. Kuczera et B. Pont (2007), *En finir avec l'échec scolaire : Dix mesures pour une éducation équitable*, OCDE, Paris.
- House of Lords Select Committee on Economic Affairs (2008), *The Economic Impact of Immigration – Vol. 1: Report*, The Stationery Office, Londres.
- Keeley, B. (2007), *Le capital humain*, Éditions OCDE, Paris.
- Jean, S. et al. (2007), « Migration in OECD Countries: Labour Market Impact and Integration Issues », Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE n° 562, OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/164604735126>.
- Jean, S. et M. Jimenez (2007), « The Unemployment Impact of Immigration in OECD Countries », Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE n° 563, OCDE, Paris.
- OCDE (2004), *Échanges et migrations : Pour une main-d'œuvre mobile à l'échelle mondiale*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2005), *Études économiques de l'OCDE : Grèce*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2006), *De l'immigration à l'intégration : Des solutions locales à un défi mondial*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2006), *Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2006*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2007), *Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2007*, Éditions OCDE, Paris.

- OCDE (2007), *Jobs for Immigrants: Labour Market Integration in Australia, Denmark, Germany and Sweden*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2008), *L'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation des adultes : Pour de meilleures compétences de base*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2008), *Panorama des statistiques de l'OCDE 2008, Économie, environnement et société*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2008), *Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2008*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2009), *Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2009*, Éditions OCDE, Paris.
- Samuels, T. (2008), « The £7-Per-Hour Jobs Locals Don't Want », *www.bbcnews.com*, dernière mise à jour le 11 mars, BBC, Londres.

## Chapitre 6

- Adams, Jr. R.H. et J. Page (2005), « Les migrations internationales et les transferts de fonds réduisent-ils la pauvreté dans les pays en développement ? », *Migrations, transferts de fonds et développement*, OCDE, Paris.
- Aglionby, J. et C. Moye (2007), « Distant Dream Homes », 10 novembre, *Financial Times*, Londres.
- Banque mondiale (2008), *Recueil de statistiques 2008 sur les migrations et les envois de fonds*, Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD)/Banque mondiale, Washington DC.
- Benn, M. (2007), « International Development: Bringing it All Back Home », *Guardian Weekly*, 6 juillet, Guardian Newspapers Ltd., Londres.
- Bilefsky, D. (2005), « Migration's Flip Side: One Big Empty Nest », 12 décembre, *The New York Times*, New York.
- Cervantes, M. et D. Guellec (2002), « Fuite des cerveaux : Mythes anciens, réalités nouvelles », mai, *L'Observateur de l'OCDE*, OCDE, Paris.
- Cohen, D. et M. Soto (2001), « Growth and Human Capital », Documents de travail du Centre de développement de l'OCDE, n° 179, 09/2001, OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/725160520154>.

- Dayton-Johnson, J. *et al.* (2007), *Faire des migrations un atout : Pour un nouveau système de mobilité*, OCDE, Paris.
- DeParle, J. (2007), « Western Union Empire Moves Migrant Cash Home », 22 novembre, *The New York Times*, New York.
- Dumont, J.C., J.P. Martin et G. Spielvogel (2007), *Women on the Move: The Neglected Gender Dimension of the Brain Drain*, Document de travail n° 2920, juillet, Institut des études sur l'emploi (IZA), Bonn, [www.oecd.org/dataoecd/4/46/40232336.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/4/46/40232336.pdf).
- Ebrahim-zadeh, C. (2003), « Back to Basics », Finance & Development, mars, n° 1, vol. 40, FMI, Washington DC.
- The Economist* (2008), « A Turning Tide », 28 juin, *The Economist*, The Economist Newspapers Ltd., Londres.
- Fellahi, K., et S. de Lima (2005), « Western Union et le marché mondial des transferts de fonds », *Migrations, transferts de fonds et développement*, Éditions OCDE, Paris.
- Fukada, T. (2008), « EPAs Clearing Way for Foreign Caregivers », 21 mai, *The Japan Times*, The Japan Times Ltd., Tokyo.
- Hennessey-Fiske, M. (2007), « Illegal Immigrants Wiring Money Have an Amigo: The Fed », 26 février, *Los Angeles Times*, Los Angeles.
- Lintner, B. (2003), « Flying Money », 2 octobre, *Far Eastern Economic Review*, Review Publishing Co., Hong-Kong.
- Mainichi Daily News* (2008), « Diet to Open Door to Foreign Nurses, Care Workers », 18 avril, *Mainichi Daily News*, The Mainichi Newspapers, Tokyo.
- Martin, J.P. (2008), « Migration and the Global Economy: Some Stylised Facts », Document de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE, Paris, [www.oecd.org/dataoecd/27/54/40196342.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/27/54/40196342.pdf).
- Mullan, F. (2005), « The Metrics of the Physician Brain Drain », vol. 353, n° 17, 27 octobre, *The New England Journal of Medicine*, Waltham (Massachusetts).
- OCDE (2004), *Tendances des migrations internationales : SOPEMI 2003*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2005), *Migrations, transferts de fonds et développement, Objectif développement*, Éditions OCDE, Paris.

- OCDE (2006), *Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2006*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2007), *Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2007*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2007), *La cohérence des politiques au service du développement : Migrations et pays en développement*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2007), *Panorama des statistiques de l'OCDE 2007, Économie, environnement et société*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2008), *Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2008*, Éditions OCDE, Paris.
- Office to Monitor and Combat Trafficking in Persons (2007), *Trafficking in Persons Report*, 12 juin, ministère des Affaires étrangères des États-Unis, Washington DC, [www.state.gov/g/tip/rls/tiprpt/2007/82807.htm](http://www.state.gov/g/tip/rls/tiprpt/2007/82807.htm).
- Portes, A. (2007), « Migration, Development, and Segmented Assimilation: A Conceptual Review of the Evidence », vol. 610, n° 1, *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, American Academy of Political and Social Science, Philadelphie.
- Sato, A. et A. Kobayashi (2008), « Indonesian Care Workers May Face Many Obstacles », 22 mai, *The Daily Yomiuri*, Yomiuri Shimbun, Tokyo.
- Straubharr, T. et F.P. Vådean (2005), « Les transferts de fonds des émigrés et leur rôle dans le développement », *Migrations, transferts de fonds et développement*, OCDE, Paris.

## Chapitre 7

- Banque mondiale (2008), *Recueil de statistiques 2008 sur les migrations et les envois de fonds*, Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD)/Banque mondiale, Washington DC.
- Dayton-Johnson, J. et al. (2007), *Faire des migrations un atout : Pour un nouveau système de mobilité*, OCDE, Paris.
- García Zamora, R. (2005), « Collective Remittances and the 3x1 Program as a Transnational Social Learning Process », Document de travail préparé pour le séminaire « Mexican

- Migrant Social and Civic Participation in the United States », 4-5 novembre, Woodrow Wilson International Centre for Scholars, Washington DC.
- Gurría, A. (2008), Discours prononcé lors du lancement de la publication *A Profile of Immigrant Populations in the 21st Century: Data from OECD Countries*, 20 février, [www.oecd.org/discours](http://www.oecd.org/discours).
- Lemaître, G. (2005), « La comparabilité des statistiques des migrations internationales : Problèmes et perspectives », *Cahiers statistiques de l'OCDE*, juillet, OCDE, Paris.
- Lemaître, G. *et al.* (2007), « Standardised Statistics on Immigrant Inflows: Results, Sources and Methods », Document de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales, OCDE, Paris, [www.oecd.org/dataoecd/39/29/38832099.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/39/29/38832099.pdf).
- McGee, H. et C. Brennan (2008), « Ahern Says Integration "Huge" Issue », 24 avril, *The Irish Times*, Dublin.
- OCDE (2007), *Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2007*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2008), *Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2008*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2008), *A Profile of Immigrant Populations in the 21st Century: Data from OECD Countries*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2008), *Études économiques de l'OCDE : Irlande*, Éditions OCDE, Paris.
- Ratha, D., S. Mohapatra et Z. Xu (2008), *Migration and Development Brief*, 11 novembre, Banque mondiale, Washington DC.

### Crédits photos

- Photo de couverture : © Baloncici/Fotolia.com.
- Images : pp. 8-9 : © picturesbyrob / Alamy ;  
pp. 20-21 : © 2008 JupiterImages Corporation ;  
pp. 44-45 : © Jack Hollingsworth/Photodisc/Getty Images ;  
pp. 68-69 : © Tom Grill/Corbis ;  
pp. 94-95 : © Photoalto/Inmage ;  
pp. 124-125 : © OCDE ;  
pp. 150-151 : © Inmage ltd.





# Les essentiels de l'OCDE

Comprendre les enjeux





LES ÉDITIONS DE L'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16  
IMPRIMÉ EN FRANCE  
(01 2009 11 2 P) ISBN 978-92-64-05579-7 – n° 56502 2009

# Les migrations internationales

## Le visage humain de la mondialisation

À travers le monde, environ 190 millions de personnes vivent dans un autre pays que celui où elles sont nées. Ces migrants sont une source d'énergie, d'esprit d'entreprise et d'idées nouvelles pour nos sociétés. Il y a cependant des inconvénients : certains jeunes migrants sont en échec scolaire, certains adultes ne trouvent pas de travail et il existe bien sûr des flux migratoires non régulés. De tels défis peuvent faire des migrations un enjeu politique incontournable et une question très controversée. Cet ouvrage s'appuie sur l'expertise incomparable de l'OCDE pour dépasser les débats rhétoriques et examiner les réalités des migrations internationales d'aujourd'hui. D'où les migrants viennent-ils et où vont-ils ? Comment les gouvernements gèrent-ils les migrations ? Comment les migrants s'en sortent-ils à l'école et sur le marché du travail ? Et les migrations sont-elles un atout – ou un frein – pour les pays en développement ?

Dans la même collection :  
*Le capital humain*, 2007  
*Le développement durable*, 2008  
*Le commerce international*, 2009

[www.oecd.org/lesessentiels](http://www.oecd.org/lesessentiels)

éditions **OCDE**  
[www.oecd.org/editions](http://www.oecd.org/editions)

ISBN 978-92-64-05579-7  
01 2009 11 2 P

